

Régionale Samuel-de-Champlain Inc
Société Franco-Ontarienne
d'histoire et de Généalogie

Donné:
la Société d'histoire
de généalogie d'Ottawa
(2003)



Il a été tiré de cet ouvrage 3 000 exemplaires, dont 1 000 numérotés
pour la Corporation des Fêtes du Tricentenaire de St-Jean, Île d'Orléans.

© Tous droits de traduction, d'adaptation et de reproduction
réservés pour tous pays. N° 294119
Dépôt légal : deuxième trimestre 1979
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISBN 2-9800009-0-6

*Fierté d'appartenance
et hommage*

à ma mère,
à mon père,
à mes sœurs,
à mes frères,
à tous ceux qui ont façonné St-Jean,
à tous ceux qui n'écrivent pas l'histoire mais — ce qui est mieux — en sont les artisans,
à tous ceux qui résident à St-Jean,
à tous ceux qui aiment St-Jean.

*Même si pendant ces trois cents ans, les hommes y ont accompli des faits et gestes visibles — puisque la société y était dirigée par eux — **je voudrais aussi que ce volume soit dédié en hommage, d'une façon toute particulière, à toutes les femmes de St-Jean.** Leur mission, bien qu'effacée, n'en est pas moins restée présente et efficace. Il est bien évident que leur rôle sera plus prépondérant au cours de ce prochain centenaire qui est déjà engagé.*

Raymond LÉTOURNEAU, ptre

UN VISAGE DE L'ÎLE D'ORLÉANS: ST-JEAN

Auteur : Raymond Létourneau
Recherchiste : Dame Raymonde Bonenfant
Collaboratrices : Dame Fernande Lachance
Dame Réjeanne Filteau Lachance
Dame Madeleine Lachance
Photographies : Collections privées
M. Raynald Fortier
M. Henri Leclerc, photographe
Inventaire des Biens culturels
Ministère des Affaires culturelles
Ministère du Tourisme, Chasse et Pêche

Les photos de la couverture sont une gracieuseté de l'Inventaire des Biens culturels (Pierre Lahoud, du petit village, et Pierre Bureau).

TABLE DES MATIÈRES

Écusson	I
Table des matières	VII
Avis au lecteur	XIII
Bibliographie	XIV
Préface : 300 ans d'histoire	1
Un visage de l'Île d'Orléans : Saint-Jean	3
PREMIER CHAPITRE : Situation de Saint-Jean	7
L'Île d'Orléans	9
Toponymie de Saint-Jean	10
Le Faubourg-des-Tuyaux	13
Jean de Lauzon et le nom de la paroisse	14
Construction de la première église : 1672-1675	16
DEUXIÈME CHAPITRE : Saint-Jean de l'Île D'Orléans — 1679-1745 .	17
Cartes de Villeneuve et de Catalogne	19
Concession des terres de Saint-Jean	19
Propriétaires terriens en 1689	19
Propriétaires terriens en 1709	20
Limites de Saint-Jean	21
La maison LaRue-Gourdeau et la maison Lachance-Tremblay ...	21
La maison LaRue-Gourdeau	21
La maison Lachance-Tremblay	22
Les maisons Mourier	24
La maison Jean Mauvide	25
Origine du manoir	25
Description du manoir dans Boréal Express	27
Propriétaires du manoir de l'origine à nos jours	27
Saint-Jean : mission et paroisse	29
Installation du premier curé	29
Le chemin royal de 1744	31
La rivière Lafleur	33

VIII

TROISIÈME CHAPITRE : 1745-1828	35
La vie à Saint-Jean avant la conquête	37
La campagne de Wolfe	37
La vie à Saint-Jean après la conquête	42
L'Assemblée de la Nation : 1765	42
Députés à l'Assemblée législative de 1792-1867	43
Députés représentant le comté d'Orléans : 1792-1838	43
Sous l'Union : le comté de Montmorency : 1840-1867	44
Quelques personnages avant et après la conquête	46
Le notaire Fortier	47
Le curé Alexis Pinet	48
Métiers et occupations	48
Évolution des emplacitaires depuis trois siècles	52
La rivière Lafleur	52
Le village actuel	52
Maisons et édifices les plus anciens	55
QUATRIÈME CHAPITRE : 1829-1879 : L'âge d'or de St-Jean	59
La vie religieuse et paroissiale :	
Portrait du curé Gosselin	61
Louis-Philippe Turcotte, historien	62
Exercices de piété :	
Saint-François-Xavier	63
Le chemin de la croix	64
La retraite de 1842 par Chiniquy	67
L'école	70
Rénovation et agrandissement de l'église	79
La vente des bancs	103
CINQUIÈME CHAPITRE : La vie maritime — L'organisation municipale, scolaire, villageoise — Moulins à Saint-Jean — Recensements.	
La vie maritime	
Construction de goélettes à St-Jean	109
Saint-Jean, la paroisse des pilotes!	111
Le quai de Saint-Jean	123
Le métier de calfat	135
Service des signaux	136
Organisation municipale, scolaire, villageoise :	
La municipalité	136
Les maires	136
La Commission scolaire	138
Les présidents	139
Professeur itinérant : Pierre Descombes	140

Les religieuses à Saint-Jean	140
Hôtels et maisons de pension — Auberges	145
Moulins à Saint-Jean	147
Les recensements	149
SIXIÈME CHAPITRE : 1879-1979 Les personnes	157
Les curés	159
Les marguilliers	160
Autres gens d'Église	160
Le bedeau	161
L'organiste	164
Le connétable	165
Les chantres	166
Les enfants de choeur	168
Les sonneurs	169
La sacristine	169
Médecins qui ont pratiqué et séjourné à Saint-Jean	171
Activités du médecin de campagne	173
Le Cercle des Fermières	178
Les Allemands à Saint-Jean	181
Les surnoms	196
Curiosités et astuces à travers les testaments et donations	196
En hommage à nos disparus!	198
Élèves des Sœurs en 1941-42	203
Élèves du professeur J.-Georges Boulet en 1941-42	204
Au soir d'un beau jour!	205
SEPTIÈME CHAPITRE : Événements et faits : 1879-1979	211
L'année des jumeaux	213
La culture de la fraise	214
La culture de la patate	216
La beurrerie	218
Le Parc de la Plage d'Orléans	233
L'Auberge des Sorciers	238
Monument du Sacré-Cœur, 1917	239
Scènes coutumières d'autrefois et d'aujourd'hui	240
Le Manoir Mauvide-Genest	242
Fêtes commémoratives de 1929	254
Le R-100	257
Le pain béni	258
La fête de Jacques-Cartier	260
Factures 1935-1979	262
La construction de l'école n° 1 : 1940	263

X

L'école Centrale : 1959-1979	264
Ils étaient trois beaux navires, 1965	268
Quatre incendies mortels à Saint-Jean	270
Les oiseaux blancs	274
La pêche à l'anguille	278
HUITIÈME CHAPITRE : Les services : 1879-1979	285
Évolution des communications	287
Les services publics	
Le télégraphe	295
Le téléphone à l'Île d'Orléans et à Saint-Jean	296
Électricité	298
L'aqueduc	300
Les bureaux de poste du village	302
Le bureau de poste à la rivière Lafleur	304
L'Assurance Mutuelle des Fabriques	304
L'Assurance Mutuelle des cultivateurs	305
Magasins généraux	307
La Banque Canadienne Nationale	314
Artisanat de l'Île d'Orléans	316
Le cimetière de Saint-Jean	319
Services de la municipalité	
Les chemins en hiver	323
Le service des vidanges	325
Électrification	325
Protection contre l'incendie	325
Les trottoirs	327
Divers règlements	328
Projets Canada au Travail	328
Les loisirs dans la municipalité	328
Les loisirs et le curé Émond	331
La municipalité et les loisirs	334
NEUVIÈME CHAPITRE : La vie religieuse	
La vie religieuse du temps	337
La célébration des sacrements	338
Le baptême	338
L'eucharistie	338
La première communion	338
Marcher au catéchisme	338
La confirmation	341
Le mariage	341
L'onction des malades	341

Épidémies	345
Sépultures	346
Le chemin de la croix	347
Mouvements de piété	347
Le mois de Marie — le mois du Sacré-Cœur	349
Le mois du rosaire — le mois des morts	349
Pèlerinage à Sainte-Anne	349
La croix du chemin	351
Le Jour de l'An et la reddition des comptes	351
Fondation Henri Blouin : 1971	354
Vocations religieuses et sacerdotales	355
Prêtres nés à Saint-Jean	356
Religieuses nées à Saint-Jean	360
Frères nés à Saint-Jean	365
La vie politique à Saint-Jean	367
Saint-Jean est la localité la plus politisée de l'île	368
Le vote des femmes	369
En 1962, les jeunes influenceront le vote de leurs parents	369
Le patronage	370
Premiers Ministres du Canada depuis 1867	372
Premiers Ministres de la province de Québec depuis 1867	374
Épilogue	377
Réminiscences d'enfants	379
Un conteur : mon oncle Arthur Breton	382
Chroniques	383
Principaux personnages de St-Jean :	
— Tous les couples qui par leur fidélité ont façonné des familles heureuses et une société forte	390
Adrien Pouliot, doyen des Sciences, U. Laval	390
Jean-Charles Bonenfant, avocat	391
— Une mosaïque de familles	393
— Tel père, tel fils	400
— La vie recommence à 60 ans	407
— Des gens et un pays que j'ai aimés et que j'aime	411
 ANNEXES	 417
Annexe A : Les maires et secrétaires-trésoriers de la municipalité	419
Annexe B : Présidents de la Commission scolaire	421
Annexe C : Instituteurs et institutrices de St-Jean (1935-1979)	422
Annexe D : Sœurs Servantes-du-Saint-Cœur-de-Marie (1903-1966)	425
Annexe E : Missionnaires, desservants, curés, vicaires de St-Jean I.O.	429
Annexe F : Les marguilliers de 1792 à 1979	431
↳ chemin du quatrième centenaire	

AVIS AUX LECTEURS

Je suis fier de vous présenter « *Un visage de l'Île d'Orléans : St-Jean* », ouvrage publié à l'occasion du troisième centenaire de St-Jean. L'équipe s'est efforcée de retracer l'histoire de St-Jean en tenant compte de son développement en tant que peuple « sur les bords du grand fleuve » sous le régime français et sous le régime anglais.

Nous tenons à remercier tous ceux qui nous ont facilité l'accès aux archives, documents de première valeur, indispensables pour nous donner des renseignements précis et inédits dans plusieurs cas.

De plus, le dépouillement des recensements disponibles et la lecture de certains actes notariés se sont avérés des sources sûres, importantes. Toutefois, en tenant compte du plan que nous nous sommes fixé, nous avons voulu éviter les aspects trop techniques tout en maintenant une certaine rigueur scientifique. De ces documents, nous n'avons voulu extraire que quelques considérations qui intéresseraient l'ensemble des lecteurs. Cependant, nous avons nettement l'impression de n'avoir ouvert ici que des pistes favorables à la recherche et à la réflexion : car, veuillez nous croire, tout n'est pas dit sur St-Jean. Nous n'avons pas voulu nous aventurer sur l'histoire de la seigneurie, bien que Jean Mauvide fût seigneur en 1752... et qu'au début du siècle, certains payaient redevance à dame Jean Delisle.

Un merci bien sincère s'adresse également à toutes les familles qui nous ont confié quelque 800 photos qui constituent une partie de leur patrimoine ancestral. Vous comprenez bien notre embarras qui fut celui de choisir. Quoiqu'il en soit, vous avez part à notre fierté et à notre reconnaissance dans la publication de ce volume qui est un peu le vôtre. Il peut arriver que certaines photos n'aient pas toute la clarté désirée : la vétusté du document certifie néanmoins son authenticité.

Raymond LÉTOURNEAU

BIBLIOGRAPHIE²

ARCHIVES

- Actes notariés, principalement de Gabriel Dick et de Nazaire LaRue.
 Archives de l'Archevêché de Québec.
 Archives du Séminaire de Québec, Séminaire des Missions Étrangères (S.M.E.)
 Beurrerie de St-Jean, 2 tomes.
 Bureau d'enregistrement de St-Laurent.
 Commission scolaire: notes éparses, 1880-1925; procès-verbaux, 1935-1972, 3 tomes.
 Corporation des pilotes du Bas St-Laurent, 1 tome et articles de journaux.
 Fabrique de St-Jean:
 4 tomes de comptes-rendus et délibérations de la fabrique.
 Contrats de ventes de bancs.
 9 livres de comptes (recettes et dépenses).
 16 livres de prônes; les prônes de 1937 à 1947 manquent.
 4 livres d'œuvres pieuses et de fondations.
 23 registres contenant les actes de baptême, mariage et sépulture.
 Municipalité de St-Jean
 Recensements divers.

ŒUVRES

- BOIES, l'abbé L.-E., *L'Île d'Orléans*, œuvres posthume, Québec, 1895, 149 pages.
 BONENFANT, Jean-Charles, *Chroniques*: 91 articles publiés dans le feuillet paroissial de St-Jean du 14 juillet 1968 au 18 octobre 1970. *Une querelle à l'Île d'Orléans*, Cahier des Dix, n° 38, 1973, pp. 33-58.
 LARUE, Hubert, *Mélanges historiques et littéraires*, T. I, 299 pages; T. II, 273 pages.
 LEMIEUX, Vincent, *Parenté et politique, l'organisation sociale dans l'Île d'Orléans*, les Presses de l'Université Laval, 1971, 252 pages.
 POIRIER, Jean, *La toponymie historique et actuelle de l'Île d'Orléans*, Québec, 1961, 137 pages.
 POULIOT, J.-Camille, *L'Île d'Orléans*, éditeur: l'Action sociale de Québec, 1927, 176 pages.
 ROY, Léon, *Les terres de l'Île d'Orléans: 1650-1725*, éditions Bergeron & fils, Montréal, 1978, 496 pages.
 ROY, Pierre-Georges, *L'Île d'Orléans*, éditeur Ls.-A. Proulx, imprimeur du Roi, Québec, 1928, 506 pages.
 TURCOTTE, Louis-Philippe, *Histoire de l'Île d'Orléans*, Atelier typographique du « Canadien », 1867, 164 pages.

2. Principales archives ou œuvres consultées. Occasionnellement, les autres documents seront indiqués.

PRÉFACE

300 ANS D'HISTOIRE

La célébration du tricentenaire d'une paroisse n'est certes pas un événement ordinaire. L'année 1979 marque pour St-Jean cet heureux anniversaire que nous tenons à célébrer de notre mieux. La présente monographie y contribue pour une bonne part.

Monsieur l'Abbé Raymond Létourneau a bien voulu accepter de préparer cette œuvre qui lui a coûté bien des heures de travail et de nombreux déplacements. Il l'a rédigée avec beaucoup de soin ne laissant rien au hasard, vérifiant toutes les sources de renseignements dont il disposait.

Parler du passé avec exactitude n'est pas toujours chose facile : souvent les documents parlent à peine de certains événements importants, les sources de renseignements sont dispersées et ce n'est qu'en les confrontant que nous finissons par retracer avec certitude un fait ou un événement. Il a souvent fallu à l'auteur de nombreuses démarches pour vérifier un simple détail. Ce souci d'exactitude donne à ce travail de la valeur et en fait un document précieux pour l'histoire. Là où il y a de l'amour, dit-on, le travail n'est pas pénible. Cet adage se réalise pour l'abbé Létourneau. S'il en est un qui aime St-Jean et l'Île d'Orléans, c'est bien lui !

Abondamment et agréablement illustrée, cette monographie sera lue et consultée par tous ceux qui s'intéressent à la paroisse de St-Jean. Elle est une contribution importante aux Fêtes du tricentenaire et restera un volume que toutes les familles de la paroisse auront à cœur de conserver.

Il me fait plaisir de féliciter Monsieur l'Abbé Létourneau pour son beau succès et pour le travail considérable qu'il s'est imposé pour réunir des événements, des faits, des gestes perdus ou vagues dans la mémoire des gens. Félicitations et remerciements également à Mlle Raymonde Bonenfant et à M. Raynald Fortier qui ont collaboré à cette monographie soit dans la recherche de documents ou dans la photographie.

Eugène MORIN. PTRE. CURÉ

UN VISAGE DE L'ÎLE D'ORLÉANS: SAINT-JEAN

Pour celui qui connaît bien l'Île-d'Orléans, qui a pris le temps de rencontrer les habitants de chaque municipalité, aucun doute ne subsiste : il y a autant d'Îles-d'Orléans que de localités.

Par son aspect même physique, Ste-Pétronille est une paroisse dont les résidences, cachées dans les feuillus, invitent les visiteurs à la discrétion. Les propriétaires, la plupart professionnels ou en contact continu avec des gens ou des clients, apprécient grandement la tranquillité. Aussi, veulent-ils conserver un certain anonymat favorable à leur vie familiale et en même temps propice à l'étude de dossiers.

Au siècle dernier jusqu'à ces années 1960, St-Laurent s'est fait remarquer par ses chaloupiers et par le chantier maritime de M. Ovide Fillion. En opération pendant près de soixante ans (1905-1963), ce chantier maritime a déjà engagé jusqu'à 84 hommes originaires de St-Laurent et de l'Île-Aux-Grues¹. St-Laurent reste une paroisse horticole de premier plan, même si, pour chaque agriculteur, la culture est moins diversifiée qu'autrefois. Ils y cultivent beaucoup plus et avec beaucoup moins de labeur. La culture de la fraise semble occuper la première place. L'artisanat y est également à l'honneur comme en font foi les nombreuses boutiques ouvertes pendant la saison touristique. L'influence bénéfique des villageois et des vacanciers fiers de leur appartenance orléanaise, les récentes mesures agricoles, tout cela a contribué et continuera à sensibiliser les fermiers à conserver de plus en plus intègre leur domaine. En effet, la ferme constitue une entreprise quasi industrielle dont les ressources naturelles se renouvellent si elle est bien exploitée. Aussi, les meilleures fermes du Québec doivent-elles être cultivées avec amour et intelligence.

St-Jean, par son village typiquement canadien et ses chalets nombreux dans la vallée des Micmacs² cherche un second souffle de vie. Cette

1. « Merci à M. et Mme Henri Fillion qui m'ont gentiment donné ces informations : Ouverture du chantier maritime en 1905. À partir de 1911, on y construit des goélettes en bois jusqu'en 1953. Après un déclin de quelques années, le chantier ferme définitivement ses portes en 1963. Le terrain est vendu en octobre 1965. La charte est discontinuée le 9 mars 1967. »

2. Cette vallée des Micmacs, sise au pied de la falaise souvent large de 150 à 200 mètres — s'étend de la Rivière Maheu à la Plage Orléans.

localité, si dynamique pendant plus d'un siècle, marque le pas depuis une trentaine d'années. Constituée d'une forte majorité de pilotes et de marins qui parcouraient le golfe sur des goélettes, la localité de St-Jean a vu les estivants succéder à ces gens de la mer. Il y a quelque trente ans, l'industrie touristique y était florissante et la saison estivale palpitante d'intérêts. Même si vingt-deux cultivateurs s'adonnent à la culture de la fraise, l'industrie laitière et la culture de la patate sont les deux principales sources de revenu des agriculteurs. St-Jean possède une vocation agricole et un attrait touristique indéniable. Ce dernier aspect n'a pas actuellement tout son impact. Grâce à l'initiative privée, St-Jean ressuscitera de ses cendres ! Dans cette monographie, nous aurons l'occasion de mieux connaître St-Jean. Les résidents de St-Jean, fiers de leur passé, seront interrogés sur le présent et le futur de St-Jean qu'ils bâtiront ensemble.

À l'extrémité est de l'île, s'étend la paroisse de St-François dont le récent dynamisme pointe à l'horizon. Toutefois, l'aspect physique de cette localité et le système scolaire actuel créent de sérieux handicaps à l'unité ou à l'organisation d'activités locales. Population essentiellement agricole, le sud se caractérise par la culture de la patate et une mise en place d'activités touristiques — le quai de St-François jouera un rôle décisif à cet égard ; le côté nord est remarquable par l'industrie laitière, l'aviculture, la culture de la fraise, de la patate, du poireau et des autres légumes offerts dans les étalages nombreux où les visiteurs peuvent aussi se procurer de l'artisanat.

Même si depuis dix ans, il y a eu un certain développement domiciliaire, Ste-Famille reste un territoire à vocation agricole reconnu surtout pour la culture de la pomme. Cependant la culture de la fraise, de la framboise, de la patate, de la tomate ont des tenanciers renommés dont on s'arrache les produits aux Halles du Palais et chez les épiciers des villes environnantes. Les serres y sont nombreuses et constituent une source importante de revenu. Sept familles occupent le même bien foncier de génération en génération depuis plus de 270 ans. La paroisse de Ste-Famille possède un grand nombre de vieilles maisons conservées en bon état. Beaucoup de touristes viennent à Ste-Famille pour y prendre un repas à l'Atre dont la renommée n'est plus à faire. Depuis trois ans, les activités sportives nombreuses se déroulent dans un esprit de fraternité digne de la sainte famille.

St-Pierre est le premier coin de l'île habité par nos ancêtres. C'est là, du moins, que s'établit la première femme d'origine française : Éléonore de Grandmaison. La pointe de l'île, autrefois St-Pierre, fut un point stratégique militaire des armées anglaises en 1759 et un carrefour maritime de première importance. Plus qu'ailleurs dans l'île, le mouvement coopératif y a érigé des monuments : le Couvoir coopératif, la Coopérative, l'Entrepôt frigo-

rifique. Bien plus, ce mouvement y a surtout suscité un esprit de coopération qui fait que ces personnes habituées à se rencontrer furent bientôt à l'origine de la Caisse Populaire, de la première école centrale en opération à l'île dès 1954, de l'organisation des loisirs et de la protection contre les incendies.

Depuis la construction du pont en 1935, St-Pierre est plus que jamais un carrefour commercial et résidentiel. Cette emprise, crainte avec raison par les cultivateurs enracinés au sol, s'est exercée graduellement au cours des années. La relève agricole est malaisée à St-Pierre : l'attrait de la ville, un certain retard à la mécanisation des fermes, le non-encouragement des gouvernements vis-à-vis l'agriculture, puis — dans certains cas — le non-encouragement complice des parents favorables au développement domiciliaire qui leur apporterait une manne éternelle, tout cela forme cet ensemble de causes engendrant cette situation. Le théâtre de l'île, la vieille église, le vieux presbytère, le fait que Félix demeure à St-Pierre constituent autant de points intéressants pour les touristes.

Dans ce tour d'horizon global, nous voyons mieux comment chaque paroisse présente un visage différent de l'Île-d'Orléans. Chaque localité a donc intérêt à faire connaître ses caractéristiques qui constituent une richesse pour notre patrimoine orléanais. C'est avec honneur et fierté que je vous livre UN VISAGE DE L'ÎLE-D'ORLÉANS : SAINT-JEAN, ma paroisse natale !

Raymond Létourneau

PREMIER CHAPITRE

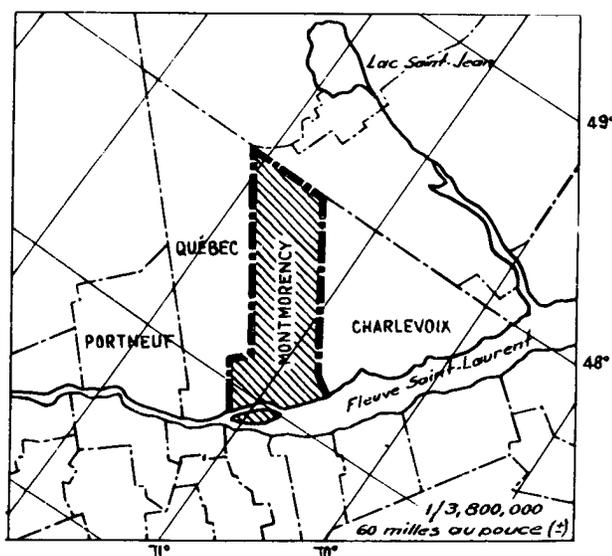
SITUATION DE SAINT-JEAN

L'Île d'Orléans

Qui, au Québec, ne connaît pas l'Île d'Orléans ? Son histoire est racontée de moult manières et nous intéresse toujours.

Six localités se partagent son territoire et ses habitants nous révèlent autant d'Îles d'Orléans. « Chaque paroisse a son histoire et ses caractéristiques et exigerait une monographie spéciale », écrivait M. Jean-Charles Bonenfant¹.

Sainte Pétronille a connu les premiers estivants ; Saint-Laurent a construit des chaloupes et cultivé les fraises ; Saint-Jean a produit des marins qui ont sillonné toutes les mers ; Saint-François s'est identifié avec le poireau, Sainte-Famille avec les pommes et les prunes, et Saint-Pierre avec le fromage « raffiné »¹.



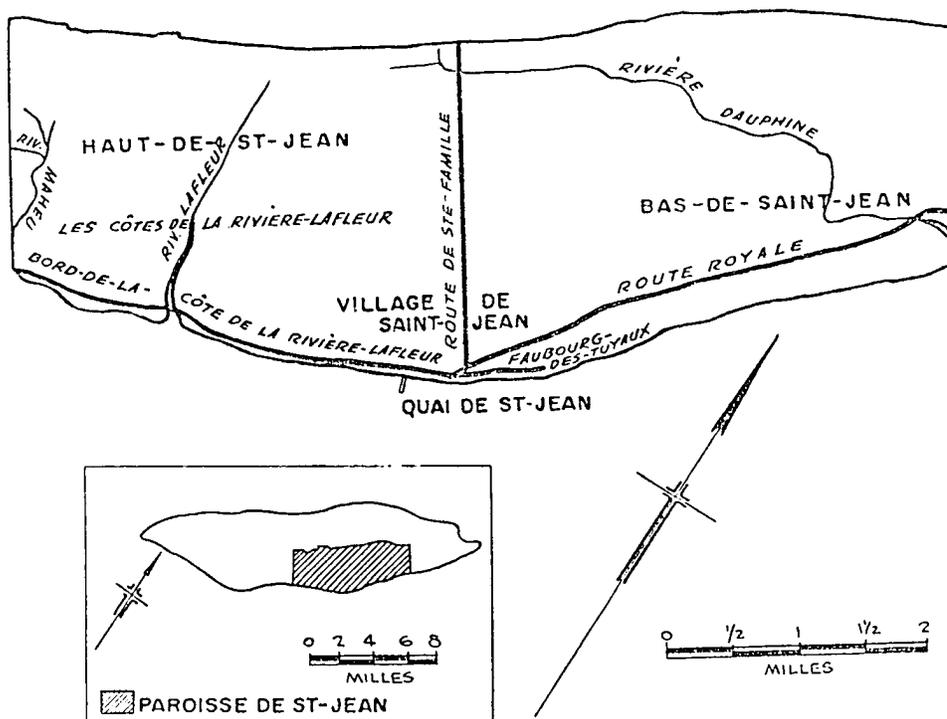
L'Île d'Orléans fait partie du Comté de Montmorency
(Carte de la Faculté d'Arpentage et de Génie Forestier de l'Université Laval)

1. DUPONT, Jean-Claude, *Le Fromage de l'Île d'Orléans*, Leméac, 1977, 173 pages, préface par M. Jean-Charles Bonenfant, p. 9.

En arrivant à l'île, nous atteignons St-Pierre. Si nous tournons à droite, nous parcourons toute la pointe ouest de l'île qui s'appelle Ste-Pétronille ou Beaulieu. Au sud de l'île, s'allongent sur une distance de 11,6 kilomètres les paroisses de St-Laurent et de St-Jean. Si nous continuons notre périple, après la rivière Bellefine — nom couramment employé — nous arrivons à St-François qui siège sur toute l'extrémité est de l'île. Enfin du côté nord, la paroisse de Ste-Famille nous accueille avec ses fleurs, fruits et légumes de la saison.

Toponymie de Saint-Jean

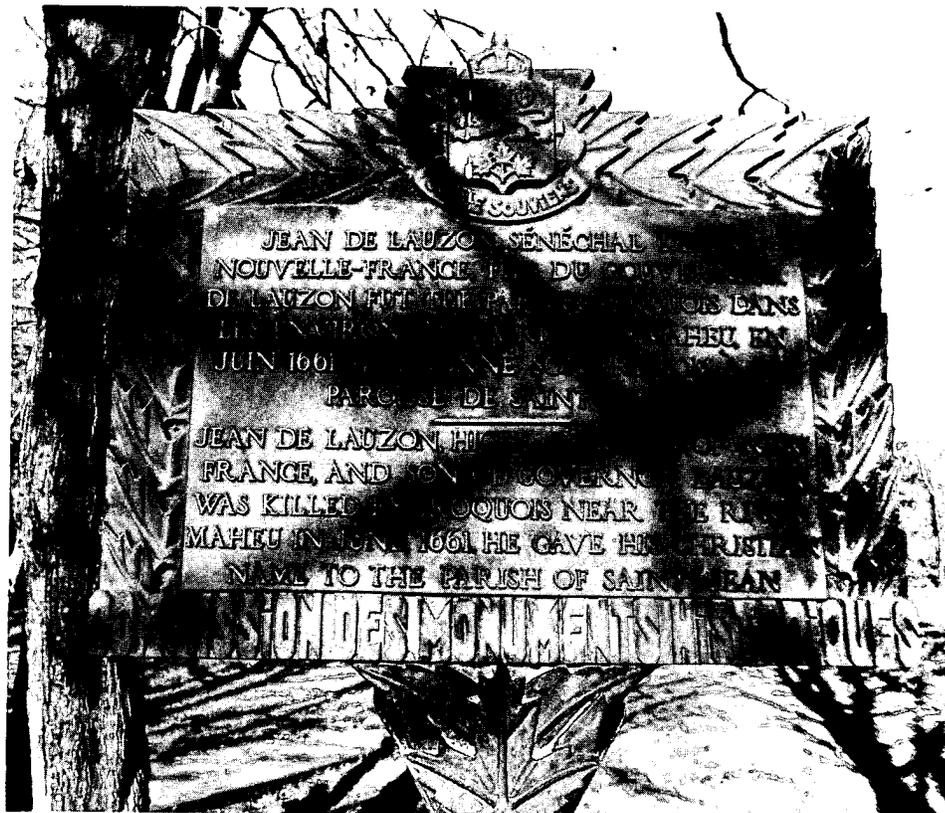
La paroisse de St-Jean se divise en trois parties : le Haut, le Village et le Bas-de-Saint-Jean. Jadis, au point de vue scolaire, le Haut commençait à



Toponymie actuelle de St-Jean, Carte VI, Cf Jean Poirier.

(Carte VI, Jean Poirier, œuvre citée, référence no 2.)

la Rivière Maheu² jusqu'à la terre d'Octave Lachance exclusivement. L'école du village recevait les enfants à partir de Chez Octave Lachance (Joseph Lachance) à ceux de Joseph Dupuis. Le Bas de la paroisse s'étendait de Émilien Blouin (aujourd'hui Richard Blouin) à la Rivière Bellefine (Dauphine), «probablement ainsi nommée, en l'honneur de madame la Dauphine de France, par M. Berthelot, propriétaire de l'Île, et ancien secrétaire des commandements de madame la Dauphine»³.



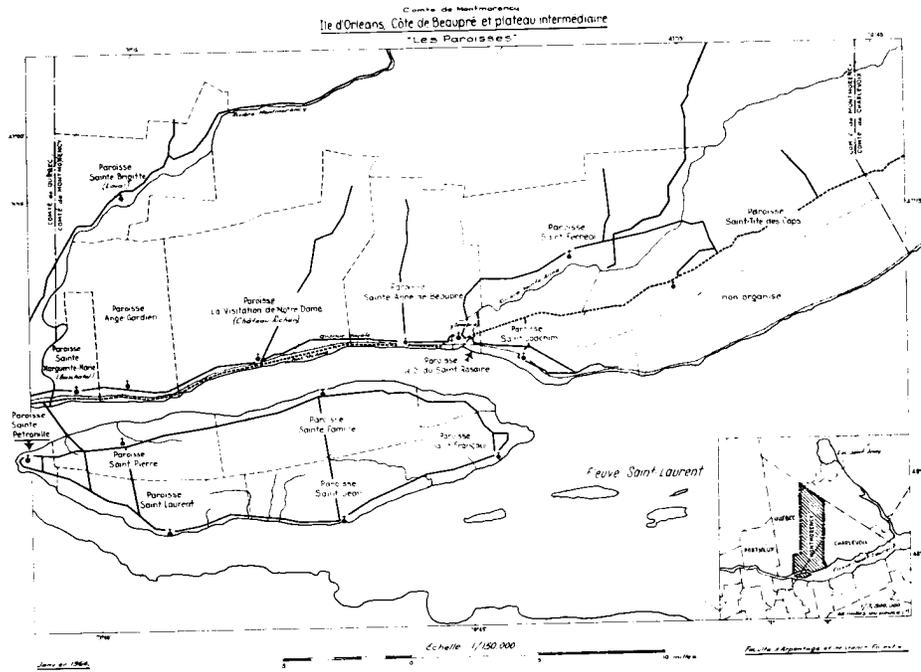
(Pierre Poulot, photographie. Reproduction autorisée par le Ministère Tourisme, Chasse et Pêche)

Plaque commémorative de Jean de Lauzon, Sénéchal de la Nouvelle-France, près de la Rivière Maheu.

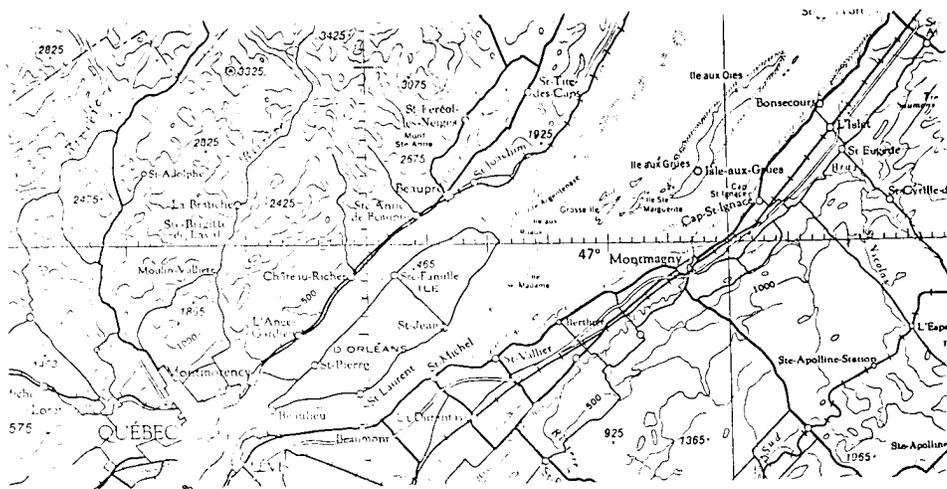
2. La Rivière Maheu doit son nom à René Maheu, pilote sur le fleuve St-Laurent et propriétaire foncier d'un fief dès 1651 qui couvrait une partie du bas de St-Laurent et du haut de St-Jean. TURCOTTE, L.-P., *Histoire de l'Île d'Orléans*, 1867, Atelier typographique du Canadien, 1867, 164 pages, p. 60.

Pour la même raison, la Rivière Lafleur doit son nom au propriétaire foncier : en 1681, un habitant appelé Dumont dit Lafleur possédait ce lopin de terre où coule la Rivière Lafleur. POIRIER, Jean, *Toponymie historique et actuelle de l'Île d'Orléans*; 1961, 137 pages, p. 53.

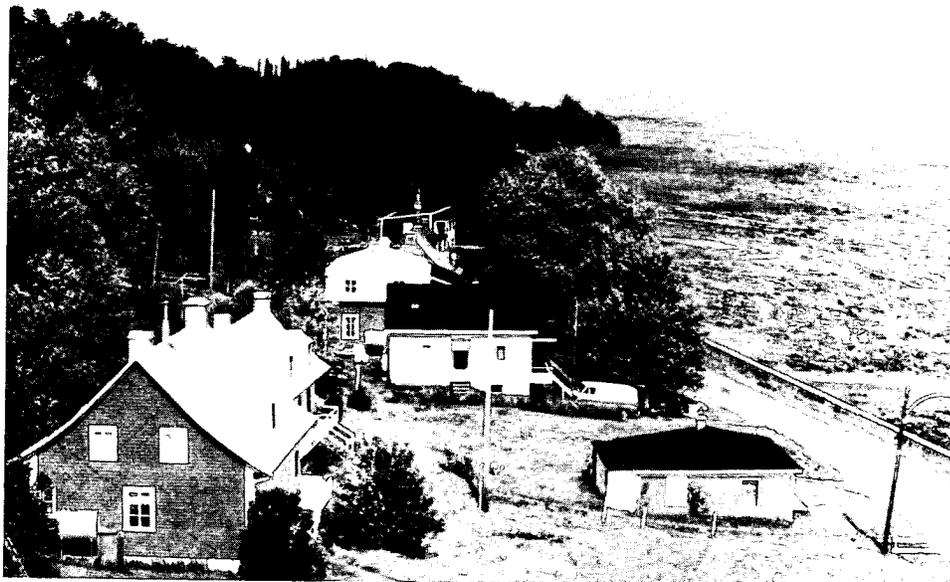
3. TURCOTTE, L. Philippe. lieu cité, pages 104 et 105.



L'Île d'Orléans, Côte de Beaupré et plateau intermédiaire.
(Carte de la Faculté d'Arpentage et de Génie Forestier de l'Université Laval)



Carte maritime de l'Île d'Orléans.



(Photo Raymond Fortier)

Faubourg-des-Tuyaux vu du clocher de l'église.

Au bas de la falaise, se trouvent actuellement des résidences d'été d'estivants. Il y a 50 ans, les fonds étaient cultivés et on y récoltait des fraises en quantité dès la Saint-Jean-Baptiste.

Le Faubourg-des-Tuyaux

Depuis longtemps, ce faux bourg doit sa réputation au fait qu'il était constitué de petites maisons appartenant à des marins, pêcheurs, cabotiers ou journaliers : gens de conditions modestes. Ces maisons, « souvent en démeance », étaient coiffées de cheminées en fer-blanc, d'où son nom : Faubourg-des-Tuyaux ⁴.

4. POIRIER, œuvre citée p. 38b et p. 40, premier paragraphe.

Jean de Lauzon et le nom de la paroisse

Une certaine tradition⁵ veut que la paroisse de St-Jean fut ainsi dénommée d'après le Sénéchal de Lauzon, fils aîné du gouverneur du même nom : Jean de Lauzon. Ce Jean de Lauzon fut tué en 1661 à St-Jean même, dans une incursion des Iroquois. Le journal du Supérieur des Jésuites raconte comme suit cet événement :

M. le Sénéchal étant parti un jour ou deux auparavant avec 7 ou 8 autres, pour aller donner avis à M. de l'Espinau, son beau-frère, qui était allé à la chasse quelques jours auparavant, du danger des Iroquois, le nord-est l'ayant empêché de passer outre, il s'en alla s'engager dans la petite rivière de René Maheu, où il fut tué avec tout son équipage par les Iroquois. Les corps furent ramenés le 24.

Selon toutes les apparences, tous les Français sauf un tombèrent sous les flèches des ennemis, placés en embuscade à l'embouchure de la Rivière Maheu. Leur inhumation eut lieu à Québec comme en font foi les extraits des registres de Notre-Dame de Québec :

Jean Delauson Seneschal	L'an 1661 le 24 Juin ont été enterrés ensemble dans l'Eglise Messieur Jean de Lauzon Sénéchal du pays, Nicolas Couillard dit belleroche, aagé de 20 ans fils de M. Guillaume Couillard ancien habitant de ce pays, et
Nicolas Couillard Ignace Senestre	de 20 ans fils de M. Guillaume Couillard ancien habitant de ce pays, et Ignace Senestre dit desrochers aagé de 24 ans. Lesquels avoient esté tués le 22 ^e du mesme moys par les Iroquois.
Élie Jacques perroche Toussaint François	Le mesme jour et la mesme année et au mesme temps + Jour ont esté enterrés dans le cimetièrè aussi ensemble quatre hommes qui estoient avec les susdits, scavoir Elie Jacques dit champagne serviteur de Maderé de Reprintigny, Jacques perroche Toussaint... François... serviteur de M. Couillard.

Bien que Jean de Lauzon fasse partie de l'histoire de St-Jean, je crois sincèrement que le patronyme de St-Jean-Baptiste donné à cette paroisse est d'inspiration plutôt religieuse que profane. Sur ce sujet, il faudrait faire une étude plus approfondie des noms donnés aux premières paroisses fondées par Mgr de Laval, Mgr de St-Vallier et Mgr Dosquet⁶. Aussi c'est avec à propos que Pierre-Georges Roy dit :

5. POULIOT, (référence précédente p. 12).

6. Les Archives du Séminaire de Québec (S.M.E.) possèdent entre autres deux documents en latin, le n° 17 et le n° 48 sur l'*Érection de Paroisses* faites depuis 1664 jusqu'en 1737 par les trois premiers évêques de Québec. Pour le lecteur plus avide de connaissance, je donne les noms des paroisses selon l'ordre chronologique d'érection. À l'occasion, j'indiquerai le nom du titulaire entre parenthèses lorsque ce ne sera pas explicite. Notons en passant que la présence des Jésuites attirera l'attention sur saint Ignace et saint François-Xavier, deux géants de l'évangélisation, dignes des Apôtres. Il ne faut pas se surprendre que le respect pour saint Louis, roi de France, méritera une attention bien naturelle. Il en va de même pour saint Frs de Sales qui fut si populaire.



(Pierre Pouliot, photographe. Reproduction autorisée par le Ministère Tourisme, Chasse et Pêche)

Photo de la Rivière Maheu.

... On a le droit de supposer que l'autorité religieuse voulut donner pour titulaires aux premières paroisses fondées près de Québec les saints qui avaient été les plus intimement liés à la vie de Jésus. Ainsi nous avons Notre-Dame de Beauport, St-Joseph de Lévis, Ste-Anne-de-Beaupré, Saint-Joachim, la Sainte-Famille, Saint-Pierre et enfin St-Jean de l'Île d'Orléans⁷.

Québec (Conception de Marie), Ville Marie, La Chine (Saints-Anges), Pointe-aux-Trembles (Saint-Enfant-Jésus), Batiscan (St-Frs-Xavier), Champlain (Présentation B.V.M.), Ste-Famille I.O., Beauport (Nativité B.V.M.), Neuville (St-François-de-Sales), Ange-Gardien, Château-Richer (La Visitation B.V.W.), Ste-Anne Petit Cap, Repentigny (Assomption) B.V.M.), Varennes (Ste-Anne), Trois-Rivières (Conception de Marie), Prairie-de-la-Madeleine (Nativité B.V.M.), Boucherville (Ste-Famille), Charlesbourg (Saint-Charles-Borromée), Labouteillerie (Notre-Dame-du-Fleuve-St-Laurent), Pointe Lévis (St-Joseph), Ste-Foy (N.-Dame-de-Foye), Cap St-Ignace, St-Jean I.O. (St-Jean-Baptiste), Beaumont (St-Étienne), St-Pierre I.O., St-Paul (aujourd'hui St-Laurent) I.O., Cap Santé (Ste-Famille), Baie St-Paul (Saint-Pierre et St-Paul), Kamouraska (St-Louis), St-François-du-Lac, Ste-Anne-de-la-Pérade, St-François I.O. (St-Frs de Sales), St-Thomas, St-Jacques et St-Paul, St-Joachim, St-François Île Jésus, Terrebonne (Christ), Lotbinière (St-Louis), Deschambault (St-Joseph), St-Jean-Deschailions.

7. ROY, Pierre-Georges, L'Île d'Orléans, Québec 1928, Imprimeur Ls-A. Proulx, 505 pages, p. 281, 4^e paragraphe.

Construction de la première église: 1672-1675

La construction de la première église de St-Jean remonterait aux années 1672-1675. Cette église en bois mesurait 14 mètres par 6. Elle se trouvait un peu «à l'ouest de l'église actuelle, le long du cimetière: le chemin royal passait sur la grève»⁸, nous dit Turcotte.

Il n'est pas inutile de rappeler ici que le Séminaire de Québec construisit à ses frais l'église de St-Jean⁹ qui ne semblait pas encore terminée en 1683. À cette date, les terres commençaient à peine à être cultivées et la population totalisait 175 personnes issues de 32 familles¹⁰.

Bien que nous n'ayons aucun acte de 1679 dans les archives de St-Jean, 1679 est reconnue pour l'année de l'ouverture des registres. Le premier acte noté est celui du baptême de Jean Fribot du 8 janvier 1680.

8. TURCOTTE, Ls-Philippe, œuvre citée, p. 105.

9. BAILLARGEON, Noël, *Le Séminaire de Québec sous l'épiscopat de Mgr de Laval, Les cahiers de l'Institut d'Histoire*, n° 18, les Presses de l'Université Laval, 1972, 308 pages, pp. 151, 207.

10. Plan Général de l'état présent des missions du Canada, fait en l'année 1683. Un mémoire présenté au roi en 1684 par Mgr de Laval, Cf. TURCOTTE, œuvre citée, pp. 161-162; POULIOT, J.-C., p. 108; ROY, P.-G., p. 281.



St-Jean vers 1910.



Le village de Saint

Cartes de Villeneuve et de Catalogne

Nous avons deux cartes détaillées de l'Île d'Orléans relevées en 1689 et en 1709 respectivement par le Sieur de Villeneuve et par le Sieur de Catalogne. Ainsi, nous pouvons savoir avec précision ceux qui habitaient St-Jean dès la dixième année de la fondation de la mission. Si nous nous référons à la carte de Villeneuve, il semble que la route de la Sainte-Famille existait déjà. Catalogne nous donne la délimitation de la terre de chaque cultivateur, le nom du propriétaire foncier et son numéro de concession.

Il est assez bizarre de penser que, grâce à la Société de Généalogie de Québec qui dispose de ces cartes¹, nous pouvons connaître les noms des propriétaires terriens d'il y a près de trois siècles alors que de telles cartes de l'île du XX^e siècle n'existent même pas!

Concession des terres de Saint-Jean

Selon le *Plan général de l'état présent des missions du Canada* rédigé en 1683, nous lisons qu'il y a 32 familles et 175 personnes vivant à Saint-Jean. Nous trouvons 39 propriétaires fonciers en 1689 signalés par Villeneuve. Il serait téméraire d'affirmer qu'ils avaient tous pris possession des terres qui leur ont été concédées. Nous mentionnerons ces propriétaires de ces terres dans l'ordre coutumier est-ouest, c'est-à-dire, à partir de St-François vers St-Laurent. De plus, il ne faut pas prendre à la lettre l'indication de propriétaire voisin. Entre ces propriétaires fonciers, il pouvait y avoir plusieurs terres vacantes de trois arpents de large^{2a}.

Propriétaires terriens en 1689:

- | | |
|-------------------|-----------------------------------|
| 1. Denis Charlan | 5. Pierre Paquet |
| 2. Noël Charlan | 6. Seigneur de la Norray |
| 3. Jean Dion | 7. Louis Greffard dit le Poitevin |
| 4. Bernard Laisné | 8. Mercy Blouin dit Laviolette |

1. L'Île D'Orléans, cartes de Sieur de Villeneuve 1689 et de Sieur Catalogne 1709 retracées et augmentées de notes historiques par Gérard Gallienne.

2^a. Roy, Léon, Les terres de l'Île d'Orléans 1650-1725, Édition revue et augmentée par Raymond Gariépy, Éditions Bergeron & Fils, Montréal, 1978, 493 pages, p. V & VI.

- | | |
|------------------------------------|----------------------------|
| 9. Vincent Boissonneau de St-Onge | 24. Pierre Rondon |
| 10. Jean Brochu | 25. Julien Dumont |
| 11. Gabriel Rocher | 26. Jean Parent |
| 12. Jacques Bidet dit De Roussel | 27. Nicolas Houdet (Audet) |
| 13. Pierre Therien | 28. Pierre Mourier (Marié) |
| 14. Pierre Planche | 29. Jean Mourier (Marié) |
| 15. René Cauchon-Laverdière | 30. Estienne Fontaine |
| 16. Georges Plante | 31. Mathurin Dubé |
| 17. Jean Élie dit Le Breton | 32. René Anselain |
| 18. Antoine Poisson | 33. Charles Philibot |
| 19. Pierre Blaye | 34. Ignace La Rau |
| 20. Jean Prémon | 35. Nicolas Guilmay |
| 21. Pierre Philteau | 36. Philippe Paquet |
| 22. Robert Tourneroché | 37. Jean Gobille |
| Église | 38. Antoine Leblanc |
| 23. Grange et hangar des héritiers | 39. François Dumas |
| Jean Dallaire | Vieille mesure abandonnée |

Propriétaires terriens en 1709:

- | | |
|---------------------------------------|---|
| 1. Denis Charland | 27. Jacques Élie dit Breton |
| 2. Noël Charland | 28. Martin Poisson |
| 3. Jacques Gendron | 29. Pierre Blais |
| 4. Bertrand Lainé | 30. Gabriel Thibierge (6 arpents) |
| 5. Robert Rivière | 31. Joseph Pépin dit Lachance |
| 6. Charles Allaire | 32. Gabriel Feuilletéau |
| 7. Pierre Duboc (Dubeau) héritiers de | 33. Robert Tourneroché |
| 8. Thomas Daniel | 34. Roger Jean Roche (héritiers de) |
| 9. Louis Cauchon dit Laverdière | 35. Sieur Berthelot, (domaine du) 6 arpents |
| 10. Pierre Plante | Église de St-Jean |
| 11. Thomas Plante | 36. Bernard Létourneau |
| 12. Pierre Therrien | 37. Simon Chamberlan (1 arpent $\frac{1}{2}$) |
| 13. Pierre Dubreuil | 38. Jean Pépin dit Lachance (1 arpent $\frac{1}{2}$) |
| 14. Louis Greffard | 39. Pierre Asselin |
| 15. Jacques Blouin | 40. Joseph Audet dit Lapointe |
| 16. Emery Blouin (la veuve de) | 41. Charles Genest-Labarre |
| 17. Jean Boissonneau | 42. Vésor Labonté (la veuve) |
| 18. Jean Blouin | 43. Étienne Fontaine |
| 19. Jean Brochu | 44. Antoine Fortier |
| 20. Jean-Baptiste Fortier | 45. Jean Royer |
| 21. Jacques Bidet Des Rousselles | 46. Jacques Paquet (Pasquier) |
| 22. Joseph Roger | 47. Michel Fortier |
| 23. Ignace Therrien | 48. Gervais Pépin dit Lachance |
| 24. Jean Plante | 49. Charles Félipeau |
| 25. Cochon dit Laverdière | 50. Mathurin Dupas |
| (juge bailli de Beaupré et de | 51. André Bessonnet |
| l'Île d'Orléans) | 52. Jean Paquet (Pasquier) |
| 26. Georges Plante | 53. Michel Gausselin (4 arpents) |

CHAPITRE DEUXIÈME

1679-1745

SAINT-JEAN DE L'ÎLE D'ORLÉANS

- | | |
|---|--------------------------------------|
| 55. Barthélemy Gobeil | 60. Étienne Audibert (Lajeunesse) |
| 56. Joseph Leblanc | 61. Philippe Paquet (Pasquier) |
| 57. Guillaume Lemelin (2 arpents) | 62. Jean-Baptiste Audet dit Lapointe |
| 58. Pierre Audet dit Lapointe | 63. Étienne Fontaine |
| 59. François Dumas,
fils (10 arpents de front) | |

Limites de Saint-Jean

L'existence civile de la paroisse de St-Jean fut reconnue par une ordonnance du 21 septembre 1721, confirmée par un arrêté en Conseil du 3 mars 1722 délimitant son étendue ainsi :

L'étendue de la paroisse de St-Jean, située en la dite île et le comté St-Laurent, au bord du chenal du sud, sera de deux lieues et un quart, à prendre du côté d'en-bas, depuis et compris l'habitation d'André Therrien^{2b}, en remontant jusqu'à la rivière Maheu, ensemble des profondeurs renfermées dans ces bornes jusqu'à la moitié de la dite île³.

La maison LaRue-Gourdeau et La maison Lachance-Tremblay

Ces deux maisons de pierre sont parmi les plus vieilles de St-Jean, sinon les plus vieilles de l'Île d'Orléans.

Dans une recension fort minutieuse de quinze pages, issue de nombreuses heures de recherche, Léon Roy retrace l'origine des maisons LaRue-Gourdeau et Albert Lachance-Tremblay situées sur la colline à l'ouest du Manoir Mauvide Genest⁴. Sans vouloir entrer dans le dédale des possesseurs successifs de ces lopins de terre qui correspondent aux cadastres actuels 194 et 197 où se trouvent ces deux monuments historiques, nous utiliserons cette étude pour authentifier l'ancienneté de ces maisons.

La maison LaRue-Gourdeau

Selon les minutes du Notaire Vachon⁵, Mgr de Laval aurait concédé, le 26 février 1669, à Robert Boulay une terre de trois arpents de front. Le 19 novembre 1675, Robert Boulay aurait vendu cette terre à Pierre Mou-

^{2b}. André Therrien avait épousé Marie Charland, fille de Denis Charland, en 1710.

³. BOIES, L.-E. L'abbé, L'Île d'Orléans, Québec, Imprimerie Générale, Augustin Côté & Cie, 1895, 149 pages, p. 70, 3^e paragraphe.

⁴. ROY, Léon, Les terres de l'Île d'Orléans, 1650-1725, Édition revue et augmentée par Raymond Gariépy, Éditions Bergeron & Fils Enr., Montréal, 1978, 495 pages, pp. XVIII-XXXII, texte rédigé en janvier 1977.

⁵. *Ibidem*, p. 251.



Photo : Inventaire des Biens Culturels du Québec

Maison LaRue sur la côte. 1745 — 1827 : Propriété des Genest. 26 juin 1827 — 1955 : Propriété des LaRue. 1955 : Propriété de René Blanchet, architecte. 1971 : Propriété de Paul Gourdeau.

rier. De la première concession jusqu'à nos jours, la terre LaRue-Gourdeau, sur la colline du moins, aurait toujours gardé ses limites fixées :

Notre relevé méthodique des terres de Saint-Jean, I.O., constate que les lignes latérales de notre terre No 42 n'ont pas été déplacées, du moins sur la colline, ces lignes se prolongeaient évidemment jusqu'au fleuve⁶.

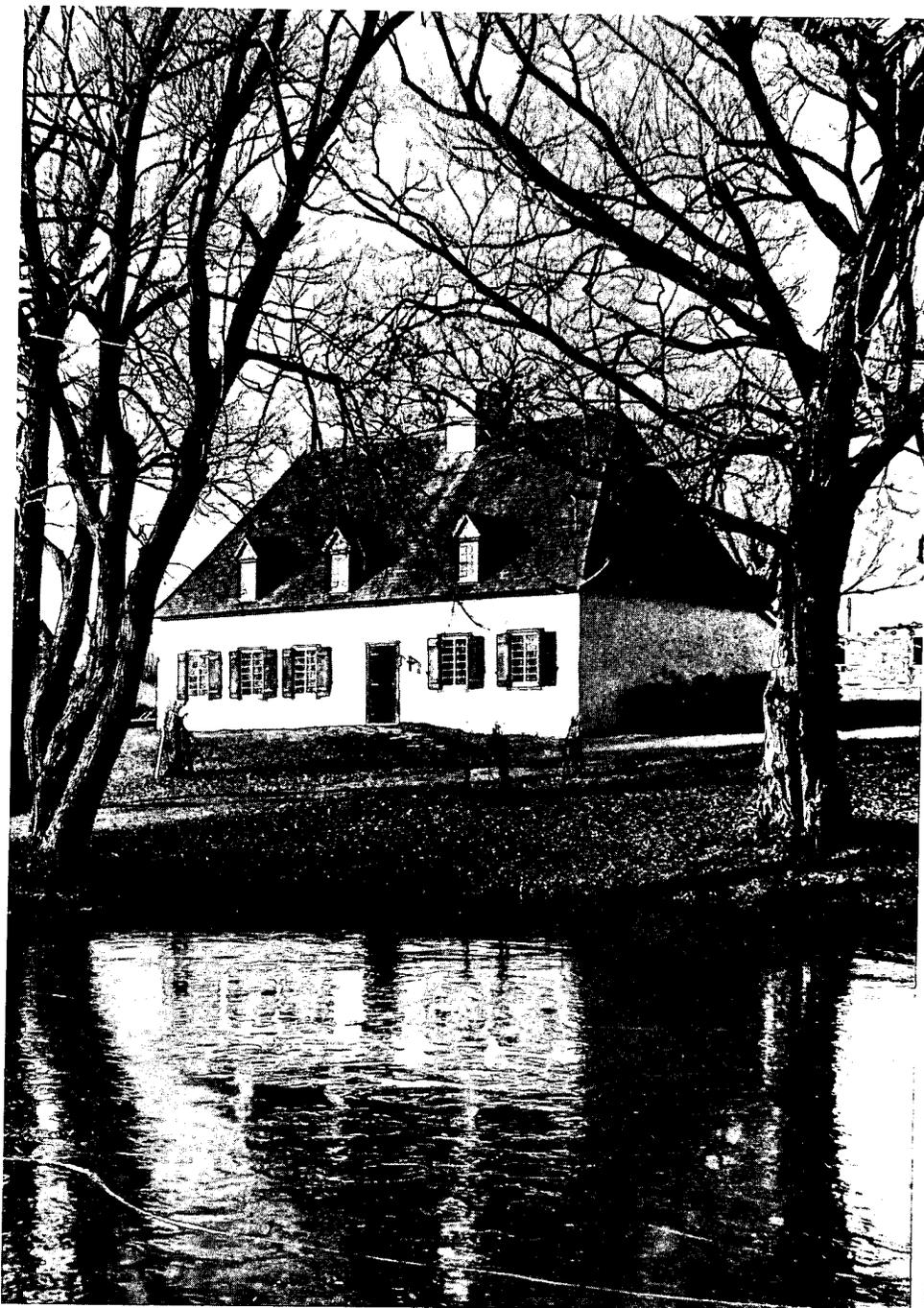
En 1677, Pierre Mourier se serait marié à Suzanne Le Vallet. Ils auraient habité la moitié est de la maison LaRue-Gourdeau⁷. Après avoir parlé de la maison Lachance-Tremblay, nous justifierons cet avancé puisque les arguments conviennent aux deux maisons.

La maison Lachance-Tremblay

Si nous consultons les minutes du Notaire Vachon, Mgr de Laval, par une copie datée du 2 juin 1667, aurait fait concession d'une terre de 3 arpents à Pierre Michel (Michaud). Le 9 septembre 1673, selon le greffe

6. *Ibidem*, p. XVIII, 1^{er} paragraphe.

7. Selon l'usage, la première maison en était une d'établissement et pouvait être agrandie par la suite selon les besoins. La maison LaRue-Gourdeau est un bel exemple.



(Photo P. Pouliot)

Maison LaRue — Gourdeau, acquise en 1971 par Paul Gourdeau, armateur. — Le lac glacé fut témoin de certaines parties de hockey et de séances de patinage au clair de lune qui nous comblèrent de bonheur.



Maison Lachance Tremblay

Becquet, cahier 17, Pierre Michel aurait vendu sa terre à Jean Mourier-dit-le-Père-Veron, cousin de Pierre Mourier⁸.

Ce serait dans la maison Tremblay que Jean Mourier et Marie Minot s'établirent dès leur mariage, en 1678, et où naquirent tous leurs enfants...⁹

Les maisons Mourier

L'année de leur mariage en 1677 et en 1678, Pierre et Jean Mourier étaient déjà en possession de leur terre depuis respectivement 2 ou 5 ans. Y possédaient-ils leur maison d'établissement ?

... Si ces deux maisons en pierres des champs... furent construites à cette époque, comme il semble bien, Pierre et Jean Mourier avaient assurément beaucoup travaillé.

Les gens de l'île, n'ont pas de peine à croire la chose possible, car les matériaux étaient alors très abondants...

Les recensements de 1666, 1667 et 1681 ne mentionnent pas la maison du colon. Mais ils ne manquent jamais de grouper dans le même paragraphe, par exemple,

8. *Ibidem*, p. 252 et p. XXII, 6^e paragraphe.

9. *Ibidem*, p. XXX, 3^e paragraphe.

deux familles vivant sous le même toit, comme le gendre, sa femme et leurs enfants. Ceux-ci sont invariablement inscrits avec les père et mère de l'épouse et les enfants de ces derniers, le cas échéant. C'est ce qui permet de supposer et même de conclure que chaque famille mentionnée séparément avait sa propre habitation. Tel est bien le cas des Mourier en 1681. Pierre, qui a 5 arpents en valeur, est mentionné entre Nicolas Houdet (Audet, au nord-est) et Jean Mourier avec 3 arpents en valeur (au sud-ouest). Leur plus proche voisin de ce côté, à trois arpents de distance, était Mathurin Dubé (1651-95)...¹⁰

La carte de Villeneuve en 1689¹¹ et le recensement de 1681 nous indiquent l'existence d'une demeure sur chacune des terres de Mourier. Ces demeures avaient-elles été bâties avant et pour le mariage des cousins en tenant compte qu'elles devaient être plus modestes que les résidences actuelles ? Ce semble vraisemblable. Bien que la date d'érection n'est pas inscrite sur les murs ou sur le carré des maisons actuelles, trois ou quatre ans nous séparent du recensement de 1681 qui note l'existence de maisons. Trois ou quatre ans sur trois cents ans d'histoire est un espace négligeable.

LA MAISON JEAN MAUVIDE

Origine du manoir

C'est à Jean Mauvide (1702-1782), chirurgien du Roi, membre de l'expédition de 1754-1755 au fort Duquesne¹² que nous devons le Manoir. Il vint s'établir à St-Jean en 1732 où, l'année suivante, il convola en justes noces avec Marie-Anne Genest dit LaBarre (1707-1781). Marie-Anne, cinquième enfant d'une famille de onze, était la fille de Marie Mourier et de Charles Genest.

La famille Genest habitait l'actuelle maison Gourdeau-LaRue et cultivait la terre du lot cadastral, numéro 194¹³. Charles Genest avait contribué à établir sa fille et son gendre en vendant à celui-ci le lopin de terre où se trouve le Manoir. Un contrat de vente certifie cette transaction¹⁴. Selon une certaine tradition orale, Charles Genest aurait bûché sur sa terre le bois nécessaire à la construction de la partie est du Manoir.

10. *Ibidem*, p. XXI, paragraphes 3, 4 et 5.

11. Pour ce qui est de la carte de Villeneuve, il faudrait signaler la remarque de M. Léon Roy : « Sur la terre de Pierre Mourier, Villeneuve place deux Nos et ne mentionne qu'une grange ; tandis que sur la terre de Jean Mourier, au sud-ouest, il place trois Nos et inscrit, deux granges. À la suite de sa nomenclature, Villeneuve aurait oublié d'indiquer une maison sur chacune des terres des Mourier... » *Ibidem*, p. XXIII, dernier paragraphe.

12. POULIOT, J.-C., *L'Île d'Orléans*, Québec, 1927, 176 pages, p. 89, paragraphe 3.

13. ROY, Léon, *Les terres de l'Île d'Orléans*, 1650-1725, Éditions Bergeron & Fils, 1978, 497 pages, pp. XXVI-XXVII et 251.

14. Greffe François Barbel, le 24 mars 1734.

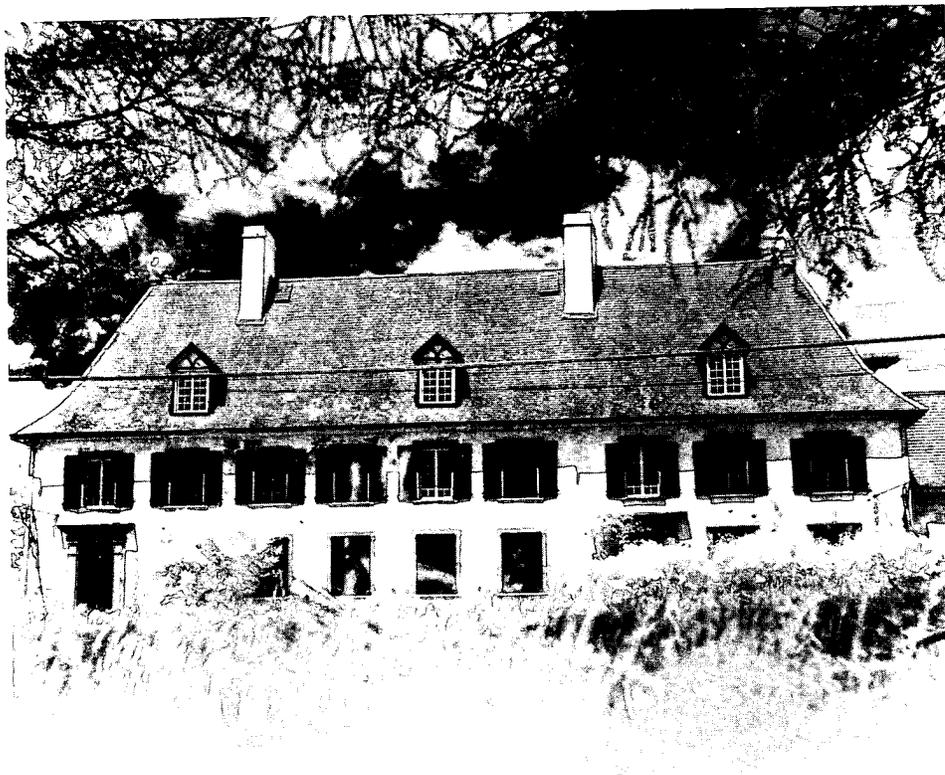


Photo : Inventaire des Biens Culturels du Québec

Manoir Mauvide

Il ne faut pas se méprendre et penser que le Manoir, bâti au dix-huitième siècle, l'a été d'une seule coulée, comme semble le suggérer le *Boréal Express* 1743¹⁵. À la vérité, selon la coutume du temps, Jean Mauvide et son épouse Marie-Anne Genest édifièrent et occupèrent une maison plus modeste : la partie est du Manoir actuel. C'était une *maison d'habitation*, carrée, de 7,61 mètres de côté, suffisante pour un jeune couple, au début du mariage. Cette maison sera rallongée, probablement au début de l'année 1755¹⁶, du côté ouest, où se trouvait la cheminée. Le Manoir, que

15. BOREAL EXPRESS, t. 1524-1760, p. 212, *Le Boréal Express* 1743.

16. *Notes du Juge J.-C. Pouliot, Titres et papiers* obtenus de M. Hubert Turcotte, p. 3. Le 28 mars 1755, Jean Mauvide emprunte de Jean-François Gaultier, Conseiller du Roi au Conseil Supérieur, la somme de 3000 livres. *La Constitution* passée en présence des Notaires Languinet et Lanouiller affirme que Jean Mauvide payera une rente annuelle de 150 livres à partir de 1756 jusqu'au rachat. En poursuite, Jean Mauvide affecte tous ses biens meubles et immeubles et spécialement : « Une maison située en la dite paroisse de St-Jean, contenant 70 pieds de long bâtie en pierre à 2 étages par 25 de large avec une terre de 2 arpents de front par 70 de profondeur sur laquelle est bâtie la dite maison. Trois mille livres rachetables à toujours... »

nous pouvons admirer encore aujourd'hui, aurait donc acquis sa longueur actuelle de 23 mètres et sa largeur de 7,61 mètres, quatre ans avant l'arrivée des armées anglaises.

Description du manoir

L'ÉLÉGANCE RAFFINÉE DU GRAND MANOIR CONTEMPORAIN : Le manoir de Jean Mauvide, à l'Île d'Orléans. Le toit en pavillon (les extrémités en retrait) n'est pas très fréquent dans nos traditions architecturales. Il obtient ici un traitement d'une beauté indéniable même s'il est moins élancé. Le toit moins élevé, en chapeau sur des murs beaucoup plus hauts que ne le veut la tradition, donne à l'édifice un air d'aisance et de légèreté qui contrebalance la masse de l'édifice. Les deux cheminées ont quitté les extrémités du toit. Le chauffage du grand manoir sera mieux assuré par des foyers placés plus près du centre. Le mur haussé jusqu'au deuxième étage est d'une audace indéniable. Le toit a dû être baissé et le poids de la neige constitue ainsi un problème que le constructeur a résolu par la force accrue des murs. Voici un magnifique exemple de ce que la technique la plus moderne, alliée au respect des traditions, peut donner dans la conception d'une architecture vraiment de chez nous¹⁷.

Propriétaires du manoir : de l'origine à nos jours

1. *Jean Mauvide* :

Jean Mauvide, chirurgien du Roi, marié à *Marie-Anne Genest* (1707-1781)¹⁸ dit LaBarre, fille de Charles Genest et de Marie Mourier. Ayant acheté le terrain le 24 mars 1734, Jean Mauvide en aurait été le propriétaire jusqu'à sa mort, survenue le 13 mai 1782.

2. *Laurent Mauvide* :

Il est le fils de Jean. Laurent Mauvide se marie à une Demoiselle *Marie-Anne Genest*¹⁸, fille de Laurent Genest et de Marie-Louise Riopel. Le mariage eut lieu à St-Jean le 9 juillet 1781. Laurent Mauvide s'est noyé accidentellement le 21 mai 1792 lorsque sa chaloupe a chaviré. Son épouse vécut au Manoir jusqu'au 26 février 1833, date de son décès. Plusieurs familles semblent avoir séjourné au Manoir avec Mme Laurent Mauvide. C'est le cas de Dame Geneviève Durocher, nièce de Dame Anne-Mauvide... Le premier janvier 1813, M. et Mme Jean-Baptiste Genest, M. Laurent Genest, Mme Laurent Mauvide, M.-Barbe Mercier habitent le Manoir lorsque Marie-Angélique Genest est en visite¹⁹.

17. BOREAL EXPRESS, *ibidem*.

18. POULIOT, J.-C., Œuvre citée, p. 90 paragraphe 1. Coïncidence étrange, les épouses des trois premiers propriétaires du Manoir ont les mêmes noms et prénoms.

19. *Ibidem*, pp. 149, 150 et 151. — M. et Mme Jean-Baptiste Genest, propriétaires de la maison LaRue-Gourdeau passaient probablement l'hiver au manoir.

3. *François-Marc Turcotte :*

François-Marc Turcotte (1808-1885), cultivateur, menuisier de cette paroisse, épousa *Marie-Anne Genest* (1812-1896)¹⁸, le 25 juillet 1825, fille de Joseph Genest. Ce dernier était le fils de Laurent Genest et de Marie-Louise Riopel. Il semble bien que M. et Mme François-Marc Turcotte avaient acquis le Manoir en 1833 à la suite de la mort de Mme Mauvide Genest, usufruitière. Un fait reste certain, le 8 avril 1874, le couple Turcotte fait un acte de donation à leur fils Hubert²⁰.

4. *Hubert Turcotte :*

Hubert Turcotte (1832-1906), cultivateur, épouse Émilie Royer (1836-1908) le 25 novembre 1862, à St-Jean I.O. Sans doute pour donner certaines garanties de sécurité à son épouse, Hubert Turcotte passera un contrat de service notarié avec son père comme serviteur, compagnon et cultivateur pour quatre ans... 800,00\$ à l'expiration du bail...²¹ Le couple Hubert Turcotte fut propriétaire du Manoir et de la ferme à partir de 1874 jusqu'à la mort de Émilie Royer, survenue le 22 février 1908.

5. *Hubert Turcotte :*

Hubert Turcotte (1871-1956), célibataire, fils de M. et de Mme Hubert Turcotte hérita du bien. D'abord, propriétaire conjoint avec ses parents, il l'a été d'une façon exclusive à partir de 1908 jusqu'au 31 juillet 1926²².

6. *Le Juge J.-Camille Pouliot :*

J.-Camille Pouliot achète le Manoir Mauvide-Genest le 31 juillet 1926 pour la somme de 1000,00\$ et le restaure immédiatement. Outre la restauration du Manoir, M. le Juge Pouliot a aussi contribué à conserver à l'île des antiquités qui meublent actuellement le Manoir et a surtout écrit une œuvre que plusieurs voudraient posséder. M. le Juge décède le 20 décembre 1935 et la propriété du Manoir passe à son fils Paul-Louis. Madame J.-Camille Pouliot en reste toujours l'usufruitière.

7. *Paul-Louis Pouliot :*

Paul-Louis Pouliot (1913-1953), ingénieur civil, fils de M. et de Madame J.-Camille Pouliot, née Eugénie Lemieux, devient propriétaire du Manoir à partir de la mort du Juge. Paul-Louis Pouliot épouse Louise Mathys le 6 janvier 1942. Ils ont quatre enfants : Marie, Jean, Clotilde, épouse de Florent Philibert, et Antoine. Paul-Louis est propriétaire du Manoir jusqu'à son décès survenu le 6 février 1953. Depuis, le Manoir appartient à la succession de M. Paul-Louis Pouliot dont le testament

20. LARUE, Georges, greffe du Notaire.

21. Greffe du Notaire Nazaire LaRue, acte numéro 5300.

22. Lorsque M. Hubert Turcotte vend le Manoir en 1926, cette bâtisse est tout délabrée. Hubert Turcotte habite le haut, le bas sert d'étable.

stipule qu'il échoira légalement au plus jeune de ses fils, Antoine, lorsque celui-ci aura trente ans. Cette clause se réalisera le 12 juin 1979.

8. *Antoine Pouliot* :

Saint-Jean: mission et paroisse

Avant d'être constituée paroisse, St-Jean était une mission. À l'origine, elle était desservie par le curé de Ste-Famille, l'Abbé François Lamy. Le premier acte que nous trouvons dans ses registres est celui du baptême de Jean Fribot daté du 8 janvier 1680.

Nous avons en latin l'acte de la constitution de Saint-Jean en tant que paroisse. Cet acte signé par Mgr de St-Vallier est daté du 18 septembre 1694. Voici la traduction du passage le plus significatif :

... Or y ayant déjà beaucoup de fidèles et une église bâtie dans le lieu communément appelé l'Isle St-Laurent nous avons résolu d'y ériger une paroisse, surtout d'après le désir qu'en a témoigné sa Majesté très Chrétienne Louis XIV, roi de France, et y étant aussi excité par les prières et les vœux des habitants. C'est pourquoi, après avoir invoqué Dieu, nous avons érigé et par les présentes érigeons la dite paroisse sous le titre de Saint-Jean-Baptiste²³.

C'est donc à partir du mois de septembre 1694 que les paroissiens auront l'obligation « d'entretenir, d'orner duement et à perpétuité et à leurs frais la dite Église paroissiale²⁴. »

La paroisse de St-Jean sera érigée d'une façon canonique le 26 août 1714²⁵.

Installation du premier curé

Cette cérémonie d'installation, présidée par le Révérend François Lamy, Curé de Ste-Famille, délégué probable de l'Évêque, eut lieu avec solennité le 26 septembre 1694. Gabriel Thivierge, capitaine de Milice, Jean Pépin, Jean Plante et autres paroissiens de St-Jean ont signé le compte

23. Fondation de la paroisse de St-Jean-Baptiste, Archives du Séminaire de Québec, S.M.E., n° 48 :... « ... Sane cum in loco vulgo numcupato Lysle St Laurens multus jam extat populus fidelis et Ecclesia aedificata *parochiam constituere decrevimus*, accedente praesertim desiderio christianissimi Ludovici XIV, Francorum Regis, et ad id nos moventibus precibus votisque incolarum. Ideo invocato numine divino *dictam parochiam sub titulo Sancti Joannis Baptistae...* » Cf. aussi document n° 17, érection d'une paroisse.

24. Archives du Séminaire de Québec, Paroisses diverses, n° 47 : document signé par M. le Curé Lamy. Acte d'installation du Curé Albert Danion.

25. Registre de l'Archevêché B, folio 205 recto.

rendu de l'installation du Révérend Albert Danion²⁶, premier Curé en titre de St-Jean où il exerçait déjà son ministère depuis 1692. Voici ce document inédit :

Délégation de l'Évêque au Curé Lamy	Érection de St-Jean comme paroisse	François Lamy prestre Curé de La Ste-Famille en L'Isle St-Laurent, ayant reçu de Monseigneur l'Illustrissime et Révérendissime Evesque des lettres concernantes l'érection de l'église de St-Jean-Baptiste située en la dite Isle et Comté St-Laurent au titre de paroisse établie sur les (...) sous la juridiction de Monseigneur Evesque, et de ses Successeurs et dont il soit (reconnu ?) et à ses successeurs la nomination, collation et promission en cas de vacation, contenant de plus la collation et promission de la dite Cure et paroisse en faveur de Maistre Albert Danion prestre avec obligation aux paroissiens d'entretenir et d'orner duement et à perpétuité à leurs frais la dite Eglise paroissiale ; de fournir tous les vases, livres et ornements et toutes les autres choses nécessaires pour le service divin, adjugeant et assignant au dit Maistre Albert Danion toutes les dismes et oblations faites à la Messe et autres et (noté ?) en date du dix-huit septembre de la présente année mil six cent quatre-vingt-quatorze. Signé, Joannis Episcopus Quebecensis, et plus bas, du mandato D. Domini Quebecensis Episcopi Le Vallier. En conséquence des dites lettres et à la paroisse du dit Maistre Albert Danion, je l'ay mis et installé en la possession... actuelle de la dite cure et Eglise paroissiale de St-Jean-Baptiste située en la dite Isle et comté St-Laurent et de ses fruits entretenue et es (sic) par la libre entrée de l'église paroissiale touchant les portes en y entrant, prenant l'eau bénite, sonnant la cloche, faisant ses prières à genoux devant l'autel, le touchant, le baisant, ouvrant le Missel... sur iceluy, prenant place et assis au lieu affecté au dit curé, en la dite Eglise, ostension des dites lettres d'érection et de possession de la dite cure et autres cérémonies en tel cas requises et accoutumées et demeurant observées.
Cure en faveur de Maître Albert Danion et obligations des paroissiens		
Description de l'installation du Curé		À laquelle prise de possession ne s'est opposé et n'a contredit ayant... (illisible) et publié à haute et intelligible voix en (idiome ?) et langage (sic) français... (illisible) à ce que personne n'en prétende causer d'Ignorance dont vit tout ce que d'offrir le dit Maistre Albert Danion m'a requis et demandé le présent acte que je luy ay octroyé pour lui servir ainsi que de raison. Fait en la dite Eglise en présence de Gabriel Thibierge, Cap. de Milice, Jean Brochu, Jean Plante, Pierre Naccard,... et Jean Pépin dit Lachance de la dite paroisse qui ont signé avec moy ce vingt-six de septembre mil six cent quatre vingt quatorze ²⁷ .
Ostension des Lettres		

26. Dans la plupart des livres de l'Île d'Orléans, nous trouvons Antoine Davion ; les documents, Paroisses diverses, n° 47 et 48 des Archives de l'Archevêché indiquent le nom Albert Danion (Alberto Danion).

27. Archives, Séminaire de Québec, Paroisses diverses, n° 47.

LE CHEMIN ROYAL DE 1744

Le nom historique de la route circulaire de l'Île d'Orléans — est-il besoin de le dire? — devrait être celui du CHEMIN ROYAL DE L'ÎLE D'ORLÉANS.

Parce que les habitants de St-Jean désiraient un chemin rapide, en meilleur état, ils recoururent au service du grand Voyer, de la Nouvelle-France, *Jean-Eustache Lanouillier de Boisclerc*. Aujourd'hui, nous parlerions du Ministre de la Voirie. Il était le seul homme investi d'autorité et de compétence pour aplanir la voie, formuler des directives, indiquer des échéances et signaler des pénalités à la moindre infraction.

Le grand Voyer est à l'origine du chemin du Roi que nous connaissons actuellement si nous excluons le parcours de la Rivière Lafleur et le redressement routier des Laverdière réalisés, au cours des années 1957 et 1958, alors que Maître Yves Prévost était Député provincial de Montmorency.

Bien que la route de Ste-Famille existât dès 1689, elle devint chemin royal en mai 1744.

À partir de larges extraits, voyons l'œuvre dressée par le grand Voyer :

	L'an mil sept cent quarante-quatre, le quinze, seize, dix-sept et dix-huit mai, Jean-Eustache Lanouillier de Boisclerc, conseiller du Roy et son grand Voyer, de la Nouvelle-France.
Réquisition	Sur la réquisition qui nous a été faite le dix-neuf janvier par le Sieur Louis Laverdière, Officier de Milice, Joseph Fortier, notaire de l'Isle D'Orléans et les nommés Charles Plante, Pierre Terrien, François Plante, Louis Bidet des Roussel, Pierre Genay, Jean Fortier, Guillaume Audet et Barthélémy Terrien, tous habitants de la paroisse de St-Jean en la dite Isle D'Orléans, de nous transporter ce printemps après la fonte des neiges en la dite paroisse pour leur tracer, régler les chemins royaux et les redresser comme il paraît par un procès-verbal du dit jour dix-neuf janvier et le Sieur Mauvide nous estant venu chercher à Québec avec une chaloupe, pour nous mener au dit Saint-Jean, le quinze de ce mois, nous nous sommes transportés en la dite Isle D'Orléans, en la paroisse de St-Jean, appartenant aux héritiers de feu Guillaume Gaillard, vivant, Conseiller au Conseil Supérieur de Québec, à l'effet de marquer, régler et tracer aux habitants de St-Jean leur chemin du Roy et le redresser. Où estant nous avons fait venir devant nous le Sieur Mauvide... les Sieurs Jean Blouin et Pierre Laisné dit La Liberté, Capitaine et Lieutenant de Milice, et les nommés Gabriel Blouin, Jean-Baptiste Fortier, Louis Bidet dit des Roussel, Joseph Gosselin et Louis de l'age (sic) tous habitants de la dite Coste de Paroisse de St-Jean, auxquels ayant fait entendre le sujet de notre transport, ils nous ont unanimement dit qu'ils n'avaient de chemins praticables tant pour l'esté que pour l'hiver, les chemins estant pleins de détours et de circuits... ce qui les allonge considérablement, interrompt la communication des habitants... et met les malades en risques d'estre privés des faveurs spirituelles de leur pasteur et de la sage-femme, comme de vaquer librement à leurs affaires, ayant journellement besoin dans les dites costes. Après
Objet de la réquisition	
Vérification sur place de la réquisition.	

Visite et examen de la situation.	avoir entendu les dits habitants en leur dire et demande, avoir vu, visité et examiné la situation des lieux, nous de l'avis et consentement des sus nommés, avons tracé et marqué le grand chemin Royal de la Coste de St-Jean, de vingt-quatre pieds de large entre deux fossés de trois pieds de large et de creux où besoin sera de deux lieues environ de long à prendre à la ligne Nord-Est de Pierre Paquet, premier habitant d'en bas et remontant le fleuve Saint-Laurent jusqu'à la ligne de Charles Pouliot, 1 ^{er} habitant d'en-haut du Costé du Sud-Ouest ainsi qu'il suit savoir :
Directives à exécuter par chacun des propriétaires fonciers.	que Pierre Paquet, premier habitant d'en-bas suivra et entretiendra sur le travers de sa terre un chemin de vingt-quatre pieds de large suivant les picquets et perches que nous avons plantés de lieu à autre sur la dite terre du dit Paquet qui osterà sa closture l'automne du costé du Nord-Ouest et n'aboutira pas les rayes de charrue sur le chemin de travers, suivant les dits picquets les terres d'André Terrien et de François Noël qui feront la mesme chose puis celle de Louis Asselin qui fera seul une seignée pontée et deux petits ponts sur la terre duquel est construit le pont de la Rivière Delphine, lequel pont sera osté et mis sur la terre de Pierre Laisné attendu qu'il nous est plus convenable à faire et de moindre frais pour les habitants qui le doivent faire et entretenir et les bois de ce pont estant bons et neufs...
Côte d'église	... la terre des Tremblay sur laquelle est bastie en bas de la Coste d'esglise et le presbyt. Laquelle coste sera faite et entretenue par tous les habitants de la paroisse de St-Jean et aura dix-huit pieds de large avec des pieux de bois pour soutenir les terres et roches que l'on déboulera du Cap afin d'eslargir la dite Coste qui sera allongée de trente pieds de haut et bas pour l'adoucir et la rendre plus praticable.
Le village	La dite Coste descendue, le dit chemin passera dans les fonds, devant le presbitaire (sic), de là, ira sur la terre de Jacques Ouimet, abattra les Roches et fera un pont, de Jean La Pointe qui fera seul un fossé au-dessus du dit chemin et un pont de Gabriel Blouin, de Jean Lachance, de Gervais Lachance qui feront chacun en droit soy un pont, un fossé au-dessous du dit chemin et osteront les roches et souches puis ira sur la terre de Joseph La Pointe qui fera seul les ponts nécessaires et fossés, puis sur celle de Sieur Mauvide qui pontera seul une seignée, un pont avec Antoine La Pointe et un autre pont avec Charles Genest puis suivant les dits picquets traversera dans les fonds de la terre du dit Sieur Mauvide et de celle du dit Pierre Genest...
Sieur Mauvide	
La Route Ste-Famille	Et pour ce qui regarde le chemin de traverse de l'Isle D'Orléans qui doit être fait de Saint-Jean à la Ste-Famille, afin de donner de la communication aux habitants de ces deux costes suivant les ordres de Sa Majestée, nous avons sursis jusqu'à vendredi vingt-deux de ce mois auquel jour, nous ferons avertir le Capitaine de St-Jean et quelques habitants de la dite Coste pour nous venir trouver à la Sainte-Famille, afin de trouver le dit chemin et cependant ordonnons au Seigneur Jean Blouin de faire visite pendant ce delay, les lignes et terres de Rohier, de La Chance, de Tremblay et des Thibierge pour prendre et choisir la meilleure pour le dit chemin...
Travail à exécuter	Chacun en droit soy s'acquittera du contenu au présent procès-verbal en entretenant le dit chemin praticable en essouchant, effardochant,

coupant les arbres, ostant les souches, roches et cailloux, reculant les clostures suivant les picquets que nous avons plantés, abattant les buttes, remplissant les trous et vallons, labourant les dits chemins pour les aplanir dans les endroits où ils ont été labourés de travers et les harçons.

Ordonnance	Auxquels chemins, ponts, seignées, parés et fossés ainsi désignés, nous en vertu du pouvoir à nous donné par Sa Majesté et son bon plaisir pour le bien, sûreté et utilité publiques ordonnons qu'il sera incessamment travaillé par les propriétaires des terres... sitost et après les rescoltes de la présente année afin que les dits chemins soient faits et parfaits au 1 ^{er} octobre prochain pour toute préfiction et delay à peine de dix livres d'amende contre chacun des contrevenants, applicable à fabrique de l'église de Saint-Jean, dont le marguillier en charge s'en chargera en recette dans le compte qu'il doit rendre enjoignons au Sieur Jean Blouin, capitaine de milice et autres officiers de faire faire dans le dit terme les dits chemins ponts et décharas, fossés et parés et de mettre des hommes au lieu et place des personnes qui refuseront de le faire lesquels journaliers seront payés à raison de trente-cinq sols par jour...
Échéance	
Amendes payables à la fabrique	
Baliser	Ordonnons en outre sous les mêmes peines à tous les habitants... de baliser l'automne les chemins d'hiver sur terre chacun en droit soy et d'abattre la closture du costé du Nord-Ouest.
Défenses	Défendons sous les mesmes peines à tous les habitants d'embarrasser les dits chemins soit par les barrières, clostures, bois, semence, labours, ni autrement... laisser leurs bestes vacquantes le long des dits chemins mesme empescher afin que les animaux ne remplissent plus les fossés.
Avis	Permettons aux dits habitants sitost la perfection des chemins de réunir l'ancien chemin à leurs terres et de faire valoir. Dont et de quoy, nous avons dressé Procès et ordre. Lesquels seront lus et publiés à l'issue de la messe paroissiale à ce que personne n'en ignore mandat (mandamus) ²⁸ .

LA RIVIÈRE LAFLEUR

Le grand Voyer Jean-Eustache Lanouillier de Boisclerc est revenu à St-Jean les 26 et 27 juin 1744 car son tracé de chemin à la Rivière Lafleur, au dire de la population, situait le pont trop au sud : ce qui nuirait aux navigateurs. Bien plus, le pont risquait d'être emporté par les coups de vent du nord-est :

... nous avons marqué, de leur avis et consentement, l'endroit pour faire le dit pont à un arpent et demy plus avant dans la dite Rivière, sur la terre de Louis Fortier, où il sera fait une coste du costé du Nord-Est de vingt pieds...²⁸

Si à l'origine, il fallait faire un détour à la Rivière Lafleur pour prendre le pont, ce détour était parfaitement explicable : la Rivière Lafleur était un havre naturel pouvant recevoir « des bâtiments d'environ cent tonneaux »²⁸ qui pouvaient entrer dans le dit havre par mauvais temps.

²⁸. *Registre de la Voirie*, conservé au secrétariat de la Municipalité de St-Jean, page 16, copie d'un document écrit à la main, le 24 sept. 1880 par M. Marcel Brochu, secrétaire.

TROISIÈME CHAPITRE

1745-1828



LA VIE À ST-JEAN AVANT LA CONQUÊTE

La campagne de Wolfe

« Ton histoire est une épopée »
 « Des plus "FUYANTS" exploits!... »

La guerre se gagne sur les champs de bataille. Et « la victoire, disait Foch, c'est une affaire de volonté! »

Pourquoi a-t-on forcé les gens de l'Île aux Coudres et de l'Île d'Orléans d'abandonner leur ferme, leurs animaux et leur moisson pour qu'ils se réfugient à Charlesbourg dès la nouvelle de l'approche de l'ennemi ?

La Nouvelle-France pouvait-elle survivre sans le secours de la Mère-Patrie ? Que faisait-elle la France ? Si, pour nos généraux, le combat était perdu d'avance, pourquoi l'avoir engagé ? N'eût-il pas mieux valu accepter les conditions de Wolfe ? Graves questions, à la vérité ! Mais où était donc l'éthique militaire de nos généraux français ? Sans doute, les questions ne se posaient pas d'une façon aussi claire et aussi décisive que nous pouvons le faire aujourd'hui. Mais il semble bien qu'il était téméraire pour la Nouvelle-France d'engager le combat en tenant compte de l'infériorité numérique en terre américaine et du si faible appui de la France.

Pour nous peindre les sentiments extrêmement pénibles vécus par les nôtres, pour nous raconter ces faits et gestes, nul n'est mieux autorisé que Louis-Philippe Turcotte. Il a écrit son *Histoire de L'Île d'Orléans* en 1867, à un siècle des événements. À juste titre, pourrions-nous le reconnaître comme l'historien de l'Île. Son œuvre devrait être rééditée. En nous parlant des gens de l'île, M. Turcotte nous décrit, il va de soi, les sentiments des gens de St-Jean dont il est originaire. Il demeurait au *Petit Village* dans la maison de pierre de Gérard Blouin à Philippe. Citons-le in-extenso :

L'Île d'Orléans est un des endroits du Canada qui ont le plus souffert lors de la conquête du pays par les Anglais, qui en firent d'abord le théâtre de leurs opérations.

« Dès qu'on eut appris que la flotte anglaise remontait le fleuve, (dans le mois de mai 1759) les autorités commandèrent aux habitants d'évacuer l'Île immédiatement et de se retirer à Charlesbourg.

Voici ce que rapporte de l'évacuation de l'Île un témoin contemporain¹ :

« Dès que la nouvelle fut arrivée à Québec que la flotte anglaise envoyée pour réduire la colonie, était réunie au bas du fleuve, l'alarme fut grande, car jusque là on n'avait pas ajouté foi aux projets des Anglais. De bon printemps, au commencement de mai, des ordres avaient été envoyés dans toutes les paroisses au-dessous de Québec, de contraindre les cultivateurs et les chefs de famille de faire dans les bois des lieux de refuge, et de les approvisionner, puis de s'y rendre avec leurs enfants et tous les effets de ménage, ustensiles de culture, bestiaux, etc., dès qu'on aurait la nouvelle de l'approche de l'ennemi. On fit donc partir des courriers pour mettre ces ordres à exécution, avec injonction de faire évacuer entièrement l'Île d'Orléans et l'Île aux Coudres.

Ces ordres si précipités, et, sans doute, irréfléchis, furent gauchement interprétés et bien mal exécutés. La crainte, la peur et l'animosité, sont de fort mauvaises conseillères. La maladresse et la précipitation firent à milliers de propriétaires plus de tort que l'ennemi n'en aurait pu faire. Nombre de familles ont été ruinées par cet empressement inutile ; les trois-quarts des bestiaux périrent et de longtemps les cultivateurs de l'Île aux Coudres et de l'Île d'Orléans, qui renfermaient au moins cinq mille têtes de gros bétail, ne se relevèrent de cette perte, sans parler des personnes, femmes et enfants, qui malheureusement périrent dans la bagarre, ayant été rassemblés à une extrémité de ces îles, sans qu'on eût auparavant procuré des bateaux pour les transporter, ni songé à y amasser des vivres pour les soutenir. On avait moins encore pensé à y élever des abris pour leur retraite...

Vers le dix juin, on rapporta, à Québec, que les habitants de l'Île d'Orléans, avant d'évacuer l'île, avaient caché tout leur grain dans les bois, mais de telle façon qu'il était aisé de le trouver. L'autorité donna aussitôt ordre de l'enlever ; mais à cette condition, toutefois, de le payer à ceux qui s'en déclareraient propriétaires. La quantité de blé ainsi reconnue, monta à vingt mille minots, quantité vraiment prodigieuse à cette saison, et pour une île qui ne contenait pas 2,500 habitants, sans compter les autres quantités cachées, en des endroits qu'on ne put découvrir, ni ce que les particuliers avaient dû emporter pour leur subsistance...

On plaça un détachement dans l'Île d'Orléans. Vers le 20 juin, on fit reconnaître les dispositions de l'ennemi, et l'on fit passer quatre canons dans l'Île, mais ils furent sans effet. On prit en même temps le parti de renforcer le détachement qui y avait été envoyé, en y ajoutant cinq à six cents Canadiens et quelques troupes sauvages, arrivés des pays d'en haut, soit pour empêcher les Anglais de mettre pied à terre, jusqu'à ce que leur

1. Nous avons emprunté cette citation à l'écrivain de la critique de la brochure sur l'Île par M. Bowen. Ce savant écrivain nous a fourni, dans les notes qui accompagnent sa critique, plusieurs renseignements qui sont entrés dans cette histoire.

flotte fût supérieure, soit pour retarder seulement leur descente, lorsqu'ils seraient en état de l'opérer.

Ce projet de fortifier l'Île et d'empêcher le débarquement des Anglais fut abandonné, à cause de la supériorité numérique de l'ennemi. Le détachement de troupes françaises évacua l'Île le trois juillet, et traversa au camp de Beauport.

Quelle dut être la douleur des habitants de l'Île, lorsqu'ils se virent contraints d'abandonner si subitement leurs paisibles demeures et de les livrer ainsi au pillage des troupes. Chaque paroisse dit adieu en pleurant à ses foyers, et se retira à Charlesbourg sous la conduite de son vénérable curé. Des vieillards et des malades y furent transportés sur des lits, et ne revirent plus le toit paternel. Plusieurs enfants naquirent dans les bois et y furent baptisés.

Les habitants de l'Île passèrent dans cet endroit trois longs mois dans la plus grande inquiétude et le plus entier dénuement. De là, ils pouvaient voir les dégâts et les dévastations que causaient les Anglais, qui y avaient établi leur camp. Plusieurs eurent la profonde douleur de voir brûler leurs habitations. De temps en temps, des jeunes gens hardis étaient envoyés pour voir ce qui se passait sur l'Île, et revenaient raconter les tristes détails du pillage.

Ce fut près de l'église de St-Laurent que débarquèrent, le 27 juin 1759, les troupes anglaises, commandées par le général Wolfe. Presque aussitôt après leur débarquement, une violente tempête s'éleva, et causa à la flotte des dommages considérables. Plusieurs transports dérivèrent sur leurs ancres et furent jetés à terre ; un grand nombre de barques et autres petits vaisseaux se brisèrent les uns contre les autres et coulèrent à fond. Ce premier échec affligea beaucoup le jeune général anglais. Les Français, voulant profiter du désordre causé à la flotte par cette tempête, lancèrent plusieurs brûlots contre les vaisseaux ennemis ; mais le feu y ayant été mis trop tôt, les Anglais les remorquèrent loin de la flotte jusque sur le rivage, où ceux-ci achevèrent de se consumer inutilement.

En arrivant à l'Île d'Orléans, Wolfe adressa au peuple canadien une longue proclamation, qui demeura sans effet. Il conduisit ses troupes à l'extrémité sud-ouest de l'Île, où il établit son camp. Il y fit construire des redoutes et des hôpitaux pour les malades et les blessés².

Le camp des Anglais se trouvait en face de Québec et du camp de Beauport. En considérant la formidable citadelle toute hérissée de canons, et dont les approches étaient défendues par un retranchement qui s'étendait jusqu'au saut Montmorency, Wolfe trouva son entreprise plus difficile qu'il ne l'avait d'abord pensé.

2. SMITH, *History of Canada*.

Le 30 juin, il fit passer une partie de ses troupes à la Pointe-Lévis pour bombarder la ville. Dans l'espace d'un mois, Québec fut presque complètement réduit en cendres.

Il résolut ensuite d'aller attaquer l'aile gauche de l'armée française au saut Montmorency, et fit traverser le gros de ses troupes de l'Île d'Orléans à l'Ange-Gardien. Le 31 juillet, le combat s'engagea entre les deux armées. Mais les Français prirent si bien leurs précautions, et se défendirent si énergiquement, que l'ennemi fut défait complètement et prit la fuite dans le plus grand désordre. Une pluie abondante qui tomba au même moment favorisa sa retraite sur l'Île.

La perte de cette première bataille abattit le courage du général anglais. Il s'en vengea par le pillage des campagnes, dont il ordonna la dévastation, afin de contraindre les Canadiens à aller défendre leurs propriétés et d'affaiblir par là l'armée française. Toutes les paroisses depuis la Malbaie jusqu'au saut Montmorency furent brûlées et dévastées : on fit la même chose de la côte sud. L'Île d'Orléans ne fut pas plus épargnée : « Elle fut ravagée d'un bout à l'autre... » dit notre historien Garneau. « Du camp de Beauport on apercevait à la fois les embrasements sur la côte de Beaupré, dans l'Île d'Orléans et sur une partie de la rive droite du fleuve... plus de 1,400 maisons furent réduites en cendres dans les campagnes... »³

Les Anglais avaient d'abord fait preuve de générosité en épargnant l'église de St-Laurent, sur laquelle était un placard qui les priait de respecter cet édifice ; mais par malheur ils ne continuèrent pas longtemps cette conduite. Six compagnies de troupes firent le tour de l'Île et revinrent au camp avec une quantité d'effets.

Dans cette excursion, qui dura deux jours, beaucoup de maisons furent incendiées. Les vieillards rapportent avoir entendu raconter par leurs pères que, depuis le moulin de la Ste-Famille jusqu'au commencement de St-Pierre, il ne resta qu'une vieille mesure. Les temples mêmes ne furent pas respectés. Les soldats anglais se campèrent plusieurs jours dans l'église de St-François, et massacrèrent tout l'intérieur de cet édifice, comme l'indique une note des archives écrites par M. Leguerne, curé d'alors. La tradition rapporte que la cloche fut enlevée et que le mur de l'église fut percé en plusieurs endroits par les boulets ennemis. On peut voir tout près de cet édifice les ruines d'un fort construit à cette époque.

Wolfe avait envoyé un détachement de troupes commandé par le colonel Carleton pour prendre possession de l'extrémité nord-est de l'Île et s'y fortifier. C'est ce qui explique le séjour des Anglais en cet endroit, et la construction du fort mentionné plus haut. Le manoir seigneurial, occupé

3. « Le premier septembre », dit un mémoire du sieur de Ramezay, « les Anglais mirent le feu à toutes les habitations au delà de Montmorency et sur l'Île d'Orléans, et brûlèrent en même temps leur camp, qu'ils évacuèrent le trois... »

aujourd'hui⁴ par M. Frs. Marc Turcotte, a porté longtemps les traces des balles ennemies.

Après avoir ravagé les campagnes, le général anglais se décida à attaquer la ville par le Cap-Rouge. Dans la nuit du 13 septembre, une partie de ses troupes, embarquées de la veille sur les vaisseaux, passa inaperçue devant Québec, et alla débarquer au Foulon. Le lendemain, l'armée anglaise était rangée en ordre de bataille sur les plaines d'Abraham. Le général Montcalm alla à sa rencontre ; mais le sort des Canadiens était fixé : ils devaient succomber dans ce sanglant combat. Encore quelques jours, et Québec se rendait à l'ennemi.

Après la capitulation, les habitants qui s'étaient retirés dans les bois retournèrent tristement à leurs demeures. Ceux de l'Île contemplèrent avec douleur les ravages causés par les Anglais. Un grand nombre d'entre eux, se voyant sans demeure aux approches d'un long hiver, dressèrent de petites cabanes sur l'emplacement de leurs anciennes habitations. Plus des trois quarts des bestiaux avaient été détruits. La récolte, qui avait été dévastée, ne valait plus rien ; les grains étant épars sur la terre. Les familles étaient entièrement ruinées, et il leur fallut bien des années pour se remettre dans leur première aisance⁵.

4. 1867, date de la publication de L.-P. Turcotte.

5. TURCOTTE, L.-P., lieu cité, pp. 40-47.

LA VIE À ST-JEAN APRÈS LA CONQUÊTE

L'Assemblée de la Nation: 1765

Après la conquête, les habitants de St-Jean se sont assemblés pour proposer et approuver le choix des membres de «*L'ASSEMBLÉE DE LA NATION CANADIENNE*».

L'an mil sept cent soixante cinq, le vingt six may, à la réquisition des Srs Capitaines et Baillifs se sont assemblés, dans la chambre ordinaire, tous les habitants de la paroisse de St-Jean Baptiste, auxquels les dits Capitaines et Baillifs ont dit qu'étant informés que Son Excellence le Gouverneur Général de cette Province, et l'Honorable Conseil avaient accordé aux Canadiens une permission de tenir une chambre d'assemblée de la nation, pour y traiter de leurs affaires et surtout de celles de la Religion et faire toutes les représentations nécessaires pour la conservation des privilèges qui leur ont été accordés par la suite, sous le bon plaisir de leur Souverain le Roy, de la Grande Bretagne.

Sur cet exposé, tous les dits habitants assemblés ont dit tous unanimement qu'ils consentiraient comme de fait, ils consentent, que la dite Assemblée représentant la Nation des canadiens soit composée principalement des Seigneurs dont les noms sont cy-après dénommés et des principaux négociants et bourgeois que chaque ville de cette province voudra se choisir.

Noms des personnes qui composent l'Assemblée établie à Québec en faveur des Canadiens, nouveaux sujets du Roy de la Grande Bretagne. Savoir :

	<i>Titres</i>
Le chev. Lemoine de Longueuil	de Soulanges.
Le chev. de Forest de Lavaltrie	de Lavaltrie.
Le chev. Beaudry de Contrecoeur	de Contrecoeur.
Le chev. St-Ours de Chaillon	de St-Ours.
Le chev. La Pérade de Lanaudière	de Ste-Anne.
Le chev. Chaussegros de Lery	de Lery.
Le chev. Le Gardeur de Montenon	de Bécancourt.
Le chev. de Lotbinière	de Lotbinière.
M. de Montgolfier	de Montréal.
M. Poiret	de la Côte de Beaupré.
M. Beauport Duchesnay	de Beauport.
Le chev. Boucher de Niverville	de Chambly.
M. de Rigaudville	de Berthier C. Sud.
M. Godefroy de Tonnancourt	de la Pte du Lac.
M. Aubert de Gaspé	du Port Joly.

M. Vincelot	de Ste-Ignace du Sud.
M. Lachenay Aubert	du Bic.
M. de la Gorgendière	de Deschambault.
M. Mauvide	de St-Laurent.
M. Boucher, fils	de Boucherville.
M. Larivière	de St-François.
M. Beaumont	de Beaumont.
M. de Beaubassin	de Verchères.

Nous soussignés approuvons par notre présente délibération le choix des Seigneurs cy-dessus et d'autre part sus-nommés pour composer l'**Assemblée de la Nation Canadienne** établie à Québec, et la perpétuer, comme aussy donnons notre suffrage à ce que M. Panet, Écuyer, Greffier, en soit nommé secrétaire.

Fait en la Chambre ordinaire, les jour et an susdits⁶.

Députés à l'assemblée législative de 1792 à 1867

Sous cette période de 1792 à 1838, l'Île d'Orléans devint une circonscription électorale sous le nom de Comté d'Orléans. Sous l'Union, de 1840 à 1867, le nom de Comté d'Orléans fut remplacé par celui de Comté de Montmorency.

Députés représentant le comté d'Orléans: 1792-1838

Les trois premiers députés du Comté d'Orléans furent des insulaires.

BOISSEAU, Nicolas-Gaspard.

Né à St-Pierre le 15 octobre 1765, il représenta le Comté du 10 juillet 1792 au 31 mai 1796 où il abandonna la politique pour se consacrer uniquement à son étude de notaire à St-Thomas de Montmagny. Il y mourut en 1842.

MARTINEAU, Jérôme.

Né à Ste-Famille le 6 mars 1750, il y exerçait la fonction de marchand. Il siègera à la Chambre d'Assemblée du 20 juillet 1796 jusqu'au 19 décembre 1809, jour de son décès.

BLOUIN, Charles.

Sans doute le plus illustre des trois députés issus de l'Île. Né à St-Jean le 3 novembre 1753, il était lors de son deuxième mariage survenu le 9 septembre 1816, écuyer, agriculteur, capitaine de milice et presque sans instruction. Du 21 avril 1810 au 9 février 1820,

6. Archives du Presbytère de St-Jean, notes du Curé Gérard Emond.

«... ce respectable citoyen, si cher à la mémoire des habitants de l'Île, rendit service à ses concitoyens et à son pays, par les bonnes mesures qu'il appuya de ses votes. En Chambre, il acquit l'estime de ses collègues, et dans les questions difficiles, il consultait toujours quelques membres de confiance⁷.»

QUIROUET, François.

Un marchand de Québec. Il siégera du 21 avril 1820 au 25 octobre 1833⁸.

En 1829, la Chambre d'Assemblée accorda à certains comtés plus peuplés d'avoir deux députés. Le Comté d'Orléans fut de ceux-là.

CASAULT, Jean-Baptiste.

C'était le frère du premier Recteur de l'Université Laval. Par sa mère, il était un descendant de la famille Chabot de St-Laurent. Élu le 26 octobre 1830, il représentera le Comté d'Orléans avec M. Quirouet et siégera jusqu'au 27 mars 1838. Les gens de l'Île lui furent très reconnaissants pour son octroi de 200 louis consacré à la réfection de la route de St-Jean-Ste-Famille. «Ce respectable citoyen, décédé à St-Jean le 13 mai 1865, a travaillé toute sa vie pour le bien de l'Île d'Orléans : il a rendu de grands services comme juge de paix, dont il a rempli les fonctions pendant plus de vingt ans⁹.»

GODBOUT, Alexis.

Un nom qui sonne l'Île : oui, un insulaire de St-Pierre... Il fut député du 5 février 1834 en remplacement de M. Quirouet jusqu'au 27 mars 1838.

Sous l'Union : le comté de Montmorency : 1840-1867

Deux députés représenteront le Comté de Montmorency pendant cette période de 27 ans.

QUESNEL, Frédéric-Auguste.

Avocat de Montréal, il fut député du 8 avril 1841 au 23 septembre 1844.

CAUCHON, Joseph-Édouard.

L'honorable Cauchon fut non seulement député mais membre du cabinet à deux reprises. Homme remarquable par son dévouement, son talent et son énergie à mener à bonne fin une cause, il fut près

7. TURCOTTE, Ls-P., œuvre citée, p. 49, 4^e paragraphe.

8. DESJARDINS, Joseph : Guide Parlementaire Historique de la Province de Québec, 1792-1902.

9. TURCOTTE, p. 50, 6^e paragraphe.

de 30 ans député du Comté qu'il représenta du 12 novembre 1844 au 21 janvier 1874 où il résigna ses fonctions.

L'honorable Joseph Cauchon fut l'un des artisans de la construction du quai de St-Jean en 1858 et y souscrivit une part de 100 louis, soit 1/20^e des parts; c'est lui aussi qui fit construire le pont de la Rivière Lafleur, c'est surtout lui qui aida les pilotes à former la Corporation des Pilotes en 1860 en luttant farouchement contre le contrôle indu des fonctionnaires de la Maison de la Trinité, comme nous le verrons plus loin.

D'ores et déjà, nous pouvons dire que l'Île eut de bons députés et les gens de St-Jean se sont bien servi de leurs députés.

QUELQUES PERSONNAGES AVANT ET APRÈS LA CONQUÊTE

Dans les Archives du presbytère de St-Jean, nous pouvons trouver ces remarques du Curé Antoine Gosselin sur les curés de St-Jean. Deux curés de St-Jean sont inhumés dans le sanctuaire de l'église : M. François Guillory et M. Jean-Marie Fortin.

BOUCHER, Nicolas (1707-1730)

Nicolas Boucher mérite à tout égard un souvenir éternel dans l'esprit des habitants de St-Jean. Ce M. né à Boucherville, de vieille noblesse française se trouvait héritier d'un riche patrimoine plus que suffisant pour vivre indépendant. Aussi, a-t-il fait d'abondantes aumônes à sa paroisse et à son église. On voit par son testament resté dans les Archives qu'il laissa en mourant une vingtaine de mille francs à la fabrique en partie dus par ses paroissiens. Une partie a été remise et une partie a été négligée et perdue. ...C'est ce monsieur qui a donné la prairie à l'usage du curé d'un arpent de front sur six de profondeur, mentionné au no 33. Il est allé mourir à Lotbinière au milieu de ses parents.

GUILLORY, François (1739-1758)

Monsieur Guillory demeura longtemps curé de St-Jean, il s'y fit infiniment respecter par ses paroissiens qui en parlaient encore avec la plus grande estime à notre arrivée dans cette paroisse en 1829. Il mourut victime de son dévouement pour les malades dans une contagion, frappé lui-même de la maladie qui en décima un grand nombre. Il fut le premier curé inhumé dans le sanctuaire de cette église le 17 avril 1758.

DEVOBLE (1758-1765)

Monsieur Devoble, d'origine française, demeura longtemps curé de St-Jean. Il laissa la paroisse pour aller prendre la cure de Verchères, district de Montréal.

MÉNARD (1766-1777)

Monsieur Ménard fut environ 11 ans curé de cette paroisse. C'est ce monsieur qui acquit d'un nommé Lapointe un certain morceau de terre pour agrandir son jardin du côté sud-ouest du presbytère. La fabrique n'ayant pas de titre de ce petit terrain, il s'éleva certaines contestations à ce sujet avec le voisin nouvellement acquéreur du terrain adjacent vers l'année 1833. Mais il fut reconnu après consultation que la fabrique possédait le terrain avec titre, du moins par prescription.

FORTIN (1800-1828)

M. Fortin fut environ 28 ans curé de St-Jean. Avec un caractère un peu prompt à s'irriter, il avait un très bon cœur et oubliait aussi promptement les injures. Charitable et généreux envers les pauvres et les affligés, il aimait tendrement tous ses paroissiens et en était tendrement aimé. Il laissa St-Jean pendant l'été 1829 pour l'Hôpital Général où il mourut en décembre, âgé de 78 ans. Durant sa maladie à l'Hôpital, il demandait souvent ses chers paroissiens. Il oubliait ses douleurs quand il les voyait. Il pleurait comme un enfant en les serrant entre ses bras. Qu'allez-vous devenir, mes chers petits matelots, répétait-il souvent. Il faut se séparer. Après sa mort, tous les anciens et autres paroissiens allèrent recevoir son corps au bout de l'Île où on l'avait traversé et le conduisirent en pleurant à son ancienne église où il fut inhumé dans le sanctuaire du côté de l'évangile en présence de presque tous les citoyens de l'île.

Le notaire Fortier

Le 9 avril 1720, Joseph Fortier, fils d'Antoine Fortier et de Marie-Madeleine Cadieu de Saint-Laurent épousera Suzanne Plante, fille de feu Georges Plante et de Marguerite Crépeau de St-Jean. Il ne semblait pas être reçu notaire à cette date puisque le titre n'est pas inclus dans l'acte comme c'est le cas lors de la sépulture de son épouse le 22 août 1733 et en mars 1734 où il convole en justes noces Marie-Joseph Feulleteau, fille de Gabriel et de Marguerite Roy.

Probablement le premier Notaire à s'établir et à pratiquer à St-Jean, le Notaire Fortier y aurait exercé sa profession pendant tout le régime français. Après la conquête, il ira s'établir dans la seigneurie de la Durantaye. Le 12 janvier 1776, il décédait à St-Michel de Bellechasse.

Le curé Alexis Pinet

L'abbé Alexis Pinet naquit à Saint-Jean vers l'année 1751. Il serait le premier prêtre originaire de cette paroisse où, semble-t-il, il aurait reçu l'onction sacerdotale le 23 septembre 1775.

Vicaire à Saint-Pierre avec desserte de Saint-Laurent de l'Île d'Orléans au cours des années 1775 et 1776, curé de Saint-Eustache de 1776 à 1778, il aurait eu le rare privilège d'être le curé de sa propre paroisse pendant 22 ans, soit de 1778 à 1800 avec desserte de St-François-Sud de 1789 à 1797. Bien que les inhumations des paroissiens de St-François avaient lieu dans leur cimetière paroissial, tous les actes des baptêmes, mariages et sépultures des habitants du côté sud sont inscrits dans les registres de la paroisse de St-Jean.

Les premiers rapports financiers de la Fabrique de St-Jean, conservés au presbytère, s'ouvrent sous son règne en 1790. Les registres de 1778 à 1880 forment des actes parfaitement lisibles.

À regret, les paroissiens de St-Jean le virent-ils partir en 1800 pour la cure de Kamouraska où il mourut au poste le 6 juillet 1816.

MÉTIERS ET OCCUPATIONS

La terre et la mer ont formé Saint-Jean! Quels étaient les métiers et occupations des habitants de St-Jean avant la conquête? Nous ne possédons que peu de détails à ce sujet.

Les premiers actes paroissiaux, écrits sur des feuilles volantes en très mauvais état d'ailleurs, n'ont pas la précision que nous souhaiterions aujourd'hui. M. le Chanoine Cyrille Labrecque, décédé le 8 mars 1977 à l'âge de 94 ans, a fait un travail bénévole de bénédictin en retraçant les actes de 1680 à 1765 à partir de documents de St-Jean et de Québec. Dans ces actes et autres documents, outre les occupations d'agriculteur, de marin, de pilote, nous découvrons qu'en 1685, Jacques LaRau était « maître-menuisier », René Cauchon dit Laverdière était juge-baillif en 1687, René Fauvreau dit Deslauriers était soldat de compagnie de M. Des Bergers en 1694, François Travers était meunier en 1716. En 1744, Joseph Fortier, Notaire, Pierre Laisné dit La Liberté, cultivateur, Capitaine et Lieutenant de Milice firent descendre à St-Jean le grand Voyer. Parmi les raisons invoquées pour obtenir de bons chemins rapides, nous pouvons noter les secours d'ordre spirituel et celui des sages-femmes¹⁰.

10. De fait, Jean Mauride demeurait à St-Jean depuis 1733 et d'autres médecins l'avaient précédés à Ste-Famille. Si le document reflète bien la mentalité de l'époque, les sages-femmes semblaient être au premier plan lors des accouchements.

**2 MAISONS DE PILOTES... PARMIS PLUSIEURS
AUTREFOIS DES PILOTES HABITAIENT CES MAISONS**



Propriété de Eva-May Filteau, fille d'Arthur Thivierge¹.



Maison de Jean-Guy Poirier. Elle était à la rivière Lafleur. On l'a déménagée, semble-t-il.

1. Maison bâtie pour F.-X. Lachance, pilote, par Ignace Paradis, menuisier de Ste-Famille en 1836. (Acte no 1410 du notaire Nazaire LaRue.)



M. Rosaire Lachance, le dernier cordonnier de l'île, fut longtemps le seul sellier à l'île. Il le serait encore, mais les chevaux font défaut. Dans sa boutique, Rosaire est heureux de battre le collier sur sa belle *bûche-moule*, tout près de son moulin à coudre et le banc spécialisé de son métier.

Mais à mesure que la vie maritime a pris de l'importance à St-Jean, au fur et à mesure que l'agriculture s'est développée — particulièrement au siècle dernier — plusieurs autres professions naquirent. Pour construire les maisons des pilotes, entretenir leurs propriétés, il fallait des menuisiers, des journaliers, des ferblantiers-couvreurs ; pour fournir aux cultivateurs tout le matériel spécialisé que requiert les voitures d'été et d'hiver, pour leur procurer les attelages de bœufs ou de chevaux pour le travail ou les grandes circonstances, il fallait des forgerons — artistes du fer — et des cordonniers.

S'il est vrai de dire que jusqu'au début du siècle les agriculteurs subvenaient à leurs besoins personnels, il faudrait pratiquement dire que chaque communauté paroissiale et même chaque famille s'organisaient pour s'auto-suffire. Tous les emplacements parvenaient à produire des biens de subsistance : lait, œufs, viande, légumes, tabac, poisson, et bien d'autres aliments encore. Peu d'argent liquide était nécessaire pour vivre. Le troc de produits était courant.

En 1870, la ferme était essentiellement une ferme de subsistance pour l'auto-consommation. Une bonne ferme était celle qui permettait à ses membres de se nourrir, loger, chauffer, vêtir, s'amuser et de vaquer commodément aux activités religieuses. Au début du siècle, grâce à leur initiative, un bon fermier et une excellente fermière parvenaient à se procurer de l'argent liquide par la confection du bois de chauffage, de la catalogue ou de tissus du pays fabriqués lors de temps morts. En 1896, la beurrerie favorisera le développement de l'industrie laitière et consolidera l'aisance des cultivateurs de St-Jean.

Les pilotes au siècle dernier étaient nombreux à St-Jean et gagnaient des salaires fort élevés dans le temps, comme nous le verrons plus loin¹¹, leur aisance n'existera pas sans favoriser toute la prospérité de la paroisse.

Ainsi donc l'agriculture et la vie maritime ont grandement favorisé la prospérité de Saint-Jean et le développement de professions satellites. En 1834, il y avait 1 boucher, 1 boulanger, 5 chaloupiers, 5 cordonniers, 1 cultivateur-emplacement, 5 forgerons, 1 huissier, 5 journaliers, 4 marchands, 1 médecin, 3 menuisiers, 1 navigateur, 28 pilotes et 1 rentier soit 72 emplacements¹².

« MAÎTRE » :

Nos devanciers avaient la savoureuse coutume d'appeler « Maître » quelqu'un qui possédait bien sa technique ou son art. Cette tradition se reflète bien dans les registres paroissiaux où, à travers les actes du siècle

11. Saint-Jean, la paroisse des pilotes, pages 111-123.

12. Tableau des propriétaires des emplacements, Curé Antoine Gosselin. Archives de la Fabrique. À l'occasion de l'article sur *les recensements*, d'autres indications seront données sur les métiers et occupations des habitants de St-Jean.

dernier particulièrement, il est question de maître-boulangier, maître-cordonnier, maître-ferblantier, maître-pilote, sans parler bien sûr du maître-chantre, du maître-d'école, du maître-tailleur que l'on retrouve encore dans la « parure » actuelle des gens et des contremaîtres !

ÉVOLUTION DES EMPLACITAIRES DEPUIS TROIS SIÈCLES

Sous le régime français, St-Jean était beaucoup plus une paroisse agricole qu'elle ne l'était au siècle dernier. Nous n'avons qu'à consulter les listes des propriétaires terriens de Villeneuve en 1689, de Catalogne en 1709 et les recensements de 1825, 1851, 1861, 1871 pour nous en convaincre.

La Rivière Lafleur

Après que les Anglais se furent emparés du pays, leurs bâtiments abandonnèrent peu à peu le chenal du nord et se mirent à suivre la rive sud de préférence. C'est alors, vers 1780, que plusieurs habitants de la Baie St-Paul et de la Petite-Rivière, n'ayant plus de bâtiments à piloter, vinrent s'établir sur la rive droite du fleuve pour y poursuivre leur ancien métier — car c'était un dur métier à cette époque — et non pas cette honorable profession recherchée de 1882. La Rivière Lafleur, avec son havre sûr, fut un lieu d'adoption de choix de marins, chaloupiers, pilotes et autres professions connexes.

Le village actuel

En consultant le recensement 1825, il semble qu'il n'y avait que très peu d'habitations en bas de la côte et au village actuel. Les terres des agriculteurs s'étendaient de la haute marée au trait quarré. En dépouillant les actes des Notaires Alexis Côté, Augustin LaRue, F.X. LaRue (1811-1814) Nazaire LaRue (1830-1871) et Gabriel Dick, nous pouvons voir que la construction du village s'est développée au cours des années 1830. C'est ainsi que nous voyons progressivement apparaître les achats de terrains et la construction de maisons au village : Voici un tableau sommaire en partant de l'est (sur la côte) à l'ouest (l'ex-Plage d'Orléans) :

<i>ANNÉE</i>	<i>PREMIER EMLACITAIRE</i>	<i>EMLACITAIRE ACTUEL</i>
1839	F.-X Turcotte, marchand	La Banque Canadienne Nationale (Mme W. Simard, rentière)
avant 1830	Alexis Côté, notaire	Première école du village, l'actuelle cour de récréation
1835	Joseph Dion Menuisier	Marcel Bousquet, employé à la Brink's
1880	La Fabrique	L'actuelle maison du bedeau.
?	Jean Blouin, cordonnier	belle maison de pierre démolie en 1956, propriété de Mlle De Celles, employée au Téléphone Bell
1833	François Blouin, constructeur	Maison de pierre (Bruno Gagnon), fonctionnaire
1859	François Curodeau, pilote	M. et Mme Xavier Blouin, journalier (Lucille Veilleux), directrice de la B.C.N.
1831	Louis Noël, charpentier	Luc Coulombe, instituteur
1831	Paul Blouin, cultivateur-pilote	Luc Malouin, dessinateur
avant 1830	François Blouin aubergiste	Dame Loretta Gobeil, rentière
1848	J.-B. Gaulin, pilote sa Veuve a épousé Antoine Roussel, pilote	Madame Antoine Pouliot et son fils Michel, Président de la Corporation des Pilotes
1836	Antoine Fortier, pilote	Albert Pouliot, vacancier, tailleur
1839	Jean-Marie Pépin, cordonnier	Alphonse Chabot, menuisier
1833	Nazaire LaRue, notaire	Pierre LaRue, avocat
1835	Joseph Royer, pilote	Jean-Louis Bonenfant, médecin
1836	Antoine Roussel, pilote	Jacques Beaudet, constructeur de bateaux

En 1851, le recensement agraire montrera qu'il y avait à St-Jean des emplacements qui possédaient un grand enclos leur permettant d'avoir une assez bonne récolte de pommes de terre, de légumes, une ou deux vaches : ce qui assurait leur subsistance alimentaire.

Il semblerait bien que le village de St-Jean se soit développé à la faveur de l'école qui s'est ouverte en 1830. Nous pouvons légitimement penser que le Curé du temps ayant dépensé de son argent personnel et une partie de celui de la Fabrique à cette cause devait inciter les paroissiens à envoyer leurs enfants à l'école, même si les écoles n'exigeaient pas une présence

obligatoire. Cette initiative a probablement déterminé les familles qui le pouvaient à se construire dans le village actuel¹³.

Par la suite, l'érection du quai en 1858 et la formation de la Corporation des Pilotes contribueront à diminuer le nombre d'emplacitaires à la Rivière Lafleur et à augmenter celui du village. La tradition orale veut que plusieurs maisons de la Rivière Lafleur aient été transportées au village actuel ou peu s'en faut. Ces maisons seraient celle de C. Lussier, celle de Y. Chouinard : cette dernière aurait été déménagée telle qu'elle est actuellement, la maison de Dame Ernest Barrette, la maison de J.-Rémi Gosselin qui aurait été démontée et reconstruite sur un solage de proportions réduites, la maison de J.-G. Poirier, à l'extrémité ouest de la Plage d'Orléans.

Avec les années, les emplacitaires sont devenus de plus en plus nombreux. La construction du pont en 1935 fit en sorte que les fonds de par *en-haut* se sont presque tous vendus. St-Jean, par sa situation privilégiée au sud de l'Île, ses anses balnéaires, sa Plage d'Orléans, son Auberge des Sorciers, ses maisons de pension à caractère familial et son célèbre quai est devenue un centre de villégiature apprécié et recherché au milieu du vingtième siècle. Depuis vingt ans, hélas !, l'animation touristique fait nettement défaut. Cependant, il y a beaucoup de villégiateurs qui forment la majorité des emplacitaires. La création d'un centre de loisir en 1978 manifeste déjà un sursaut de vie.

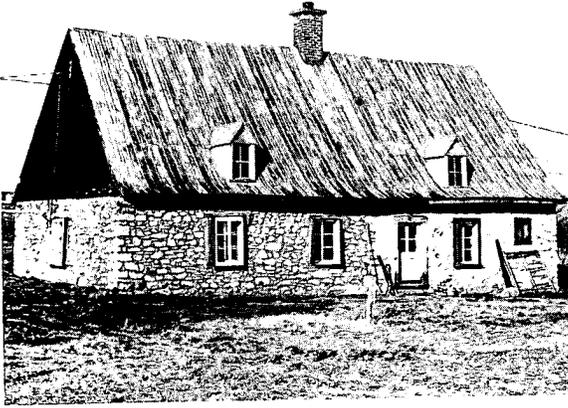
13. Dans le journal de l'Instruction Publique, Vol. III, n° 12, déc 1859, p. 212, nous trouvons un extrait d'un rapport de M. l'Inspecteur Bardy sur le Comté de Montmorency qui se compose de six municipalités scolaires de la côte de Beaupré et des cinq municipalités dans l'Île d'Orléans.

St-Jean. — Cette municipalité possède une académie très bien dirigée par M. Mignault et Mlle. sa fille. On y enseigne l'arithmétique dans toutes ses parties, la géométrie, le dessin linéaire, l'anglais, le latin et la composition littéraire. L'école N° 2 est dirigée par une autre fille de M. Mignault avec beaucoup de succès. On y enseigne aussi l'anglais. Il y a deux autres écoles ; l'une est tenue par un nouvel instituteur ; l'autre n'est point sous contrôle et est fréquentée par 30 enfants. Les écoles sous contrôle réunissent 196 élèves. Les commissaires conduisent bien les affaires.

Population étudiante des municipalités scolaires : 3 écoles : St-Pierre : 200 élèves, St-Jean : 199, St-Laurent : 156, Château Richer : 144, L'Ange Gardien : 130, Ste-Anne : 122. 2 écoles : St-Joachim : 116 élèves, Ste-Famille : 91, Laval : 2 écoles fermées. St-François : 50 élèves. 1 école : St-Féréol : 49.

**MAISONS ET ÉDIFICES LES PLUS ANCIENS DE ST-JEAN
(en partant de la rivière Maheu)**

ÉDIFICES BÂTIS ENTRE 1678 ET 1750		
Identification	N° cadastral	N° civique
Maison Joseph Hébert (Paul-René Hébert)	268	134 Côte Royer
Maison Gaudias Turcotte (Michel Charlebois)	230	899 Chemin royal
Maison Pierre Tremblay (Pierre Tremblay)	196-P 197-P 197,1-4	1231 Chemin royal
Maison Paul Gourdeau (Maison LaRue) (1678) (Paul Gourdeau)	194	1341 Chemin royal
Manoir Mauvide-Genest (Antoine Pouliot) (1678)	195, 196	1451 Chemin royal
Église St-Jean (1734-36 et 1852)	122, 123-1, 124-2	2000 Chemin royal
Maison Marie Dubuc (Marie Dubuc)	27-2	3404 Chemin royal
Maison C.-W. Quinn	26-1 26-2	3432 Chemin royal
MAISONS BÂTIES ENTRE 1750 ET 1800		
Identification	N° cadastral	N° civique
Maison Isidore Pouliot (Yvon Pouliot)	291-6	341 Chemin royal
Maison Amédée Lapointe (Jacqueline Talbot)	301	519 Chemin royal
Maison Lactance Turcotte (Georges Turcotte)	220 P	987 Chemin royal
Maison Sévérin Turcotte (Jean-Baptiste Turcotte)	211 P	1139 Chemin royal
Maison Joseph Létourneau (Lucien Létourneau)	120 120-3	18 Chemin des Côtes
Maison Ludger Blouin (Gérard Fortier)	91	2337 Chemin royal
Maison Wilfrid Laliberté (Gérard Picard)	P 41, 41-2 41-4, P 42 P 42-1	3001 Chemin royal
Maison Charles à Émery Blouin (Paul Simard)	P 34-2	3222 Chemin royal
Maison Joseph Simard (Pierre Simard)	29-2, 29 P 31 P	3328 Chemin royal
Maison Gérard Blouin à Philippe	P 17, 17-3 P 18, P 18-3	3709 Chemin royal



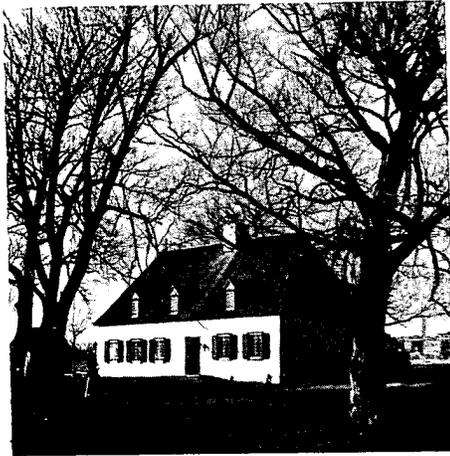
(Photo : Tourinse, Chasse et Pêche,
Pierre Pouliot)

Maison Joseph Hébert



(Photo : Michel Charlebois)

Maison Gaudias Turcotte



(Photo : Henri Leclerc)

Maison Paul Gourdeau (LaRue)



(Photo : Henri Leclerc)

Maison Isidore Pouliot



(Photo: Henri Leclerc)

Maisons Ludger Blouin, Maurice Thivierge, Eudore Thivierge



(Tourisme, Chasse et Pêche,
P. Pouliot)

Maison Wilfrid Laliberté



(Tourisme, Chasse et Pêche,
P. Pouliot)

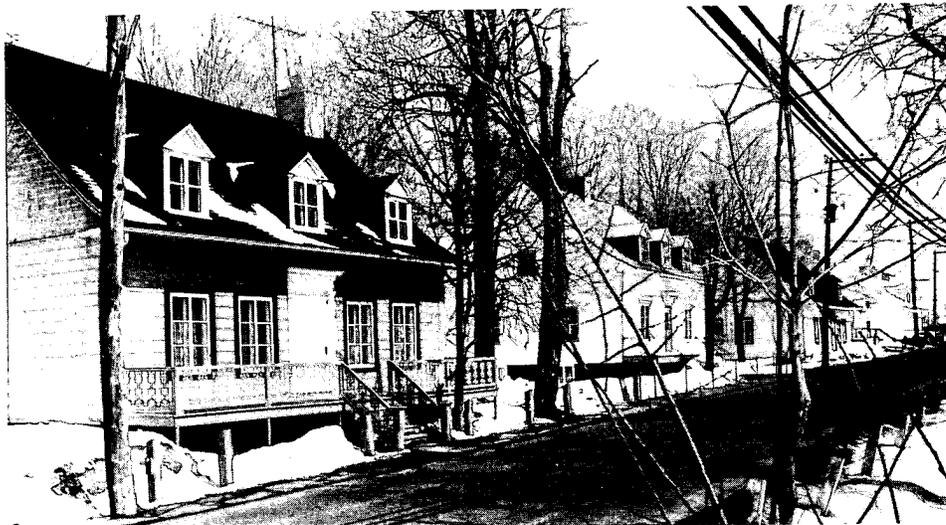
Maison Jos. Simard



(Photo : Tourisme, Chasse et
Pêche, P. Pouliot)

Maison Gérard à Philippe

Maisons du village de St-Jean
qui se découvrent la façade
à mesure que nous avançons



(Photo : Henni Leclerc)

Maisons Michel Pouliot, Estelle Lachance, Pouliot, Wilfrid Lachance, Ernest Dufour.

QUATRIÈME CHAPITRE

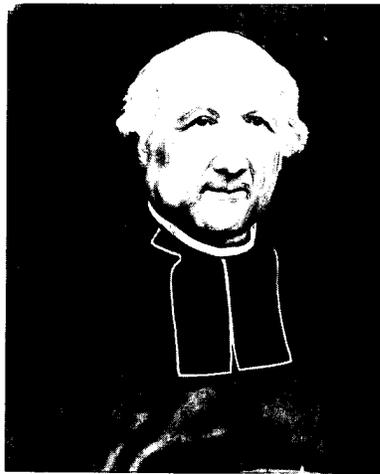
1829-1879

L'ÂGE D'OR DE ST-JEAN

LA VIE RELIGIEUSE ET PAROISSIALE

L'âge d'or de St-Jean: 1829-1879

En gros, cette période extrêmement dynamique correspond au séjour de trente-huit ans du curé Antoine Gosselin¹.



Curé Antoine Gosselin (1829-1867).

Portrait du curé Gosselin

Organisateur clairvoyant et serein, catalyseur d'énergies, le curé Gosselin a exercé un leadership extraordinaire à St-Jean. Bien que natif de Belœil, il était par ses ancêtres un descendant de Gabriel Gosselin, famille si célèbre de St-Laurent, qui a donné tant d'âmes d'élites et de prêtres à l'Église catholique². Ainsi enraciné dans le milieu, attentif à améliorer le

1. Il fut curé de St-Jean du 1^{er} octobre 1829 au 11 octobre 1867.

2. GOSSELIN, Figures d'hier et d'aujourd'hui à travers St-Laurent I.O. Québec, Imp. franciscaines miss. 1919, T. II. 324 pages; Roy, Pierre-Georges, *op. cit.*, pp. 441-448, p. 444, n° 51.

sort des siens et rempli d'esprit d'initiatives, le curé Gosselin a su faire surgir beaucoup de projets qu'il a menés à bon port grâce aussi à une équipe de collaborateurs dont il sut si bien s'entourer. Les faits notables de cette période seront les suivants :

- la vocation d'historien de Louis-Philippe Turcotte,
- exercices de piété,
- la propagation de la foi et la société de tempérance,
- l'école,
- la rénovation et l'agrandissement de l'église.

Louis-Philippe Turcotte — Historien de l'Île

C'est au curé Gosselin que nous devons la vocation d'historien de Louis-Philippe Turcotte. Le vieux curé était aux noces d'or de ses parents, Jean-Baptiste. Après les agapes familiales, le prenant à part, le bon curé lui dit :



(Photo Luvemois, 4 janvier 1865)

Louis-Philippe Turcotte, âgé de 22 $\frac{1}{2}$ ans. Assis, M. Louis-Philippe est entouré de ses frères François-Xavier, 46 ans, Hubert, 42 ans, Anselme, 29 ans et Nazaire 26 $\frac{1}{2}$ ans.

Je vois que vous avez le courage de travailler au milieu de vos souffrances. Que ne donnez-vous pas un but à vos études, à vos efforts ? Les presbytères de l'île sont remplis de notes, de documents. Étudiez nos archives, les actes de nos seigneuries. Écrivez l'histoire de l'Île-d'Orléans³.

Cette lumineuse parole ne tomba pas dans l'oreille d'un sourd. « À petite journée », Louis-Philippe visitait les presbytères et publiait, en 1867, « L'Histoire de L'Île-d'Orléans »⁴, un précis dense et objectif dont plusieurs auteurs se sont inspirés et s'inspirent en y copiant même quelques erreurs⁵ tellement cet auteur fait autorité et est fascinant.

Puisque le curé Gosselin a été à l'origine d'une vie si prolifique d'œuvres littéraires, nous comprenons bien l'admiration inconditionnée et réaliste que Louis-Philippe Turcotte avait envers son pasteur quand il écrivait : « le vénérable curé de St-Jean... »⁶ « ... il fut nommé curé de St-Jean, paroisse qu'il a administrée jusqu'ici avec tant de sagesse et de zèle... »⁷.

Exercices de piété

Parmi les exercices de piété, il faut inclure la dévotion à saint François-Xavier et le chemin de la croix.

Saint-François-Xavier

La dévotion à saint François-Xavier était d'une importance capitale dans la vie de foi d'autrefois. Si nous consultons les registres, nous constatons que ce nom, celui de Joseph et de Jean-Baptiste étaient souvent donnés lors des baptêmes. L'importance de ces noms est d'incidence religieuse puisque la dévotion à saint Joseph était liée à celle de Marie, tandis que saint Jean-Baptiste et saint François-Xavier sont respectivement premier et second patrons du pays.

À Saint-Jean, les pilotes payaient les honoraires d'une grand'messe célébrée d'une façon solennelle le trois décembre, fête de leur patron d'adoption. Ils se faisaient un devoir d'y assister : c'était sacré !

Le 23 septembre 1832, les habitants de Saint-Jean présentèrent une requête à Mgr Panet, Évêque de Québec, pour avoir la neuvaine à saint François-Xavier à Saint-Jean « puisque beaucoup ayant cette dévotion sont

3. ROY, Pierre-Georges, *op. cit.*, p. 425, 6^e paragraphe.

4. ROY, *ibidem*, p. 425, 7^e paragraphe.

5. Outre son Histoire de l'Île d'Orléans, L.-P. Turcotte a rédigé les œuvres suivantes : Le Canada sous l'Union en 1871, œuvre consultée encore de nos jours ; L'Honorable Sir G.-E. Cartier en 1873 ; L'Honorable R.-E. Caron en 1876 ; L'Invasion du Canada et le siège de Québec en 1775-1776 (1876) et les Archives du Canada (1877). Il décède à l'âge de 35 ans, 9 mois et 23 jours, le 3 avril 1878.

6. TURCOTTE, L.-P., L'Histoire de l'Île d'Orléans, p. 64, 1^{er} paragraphe.

7. *Ibidem*, p. 108, 2^e paragraphe.

obligés d'aller à Québec dans une mauvaise saison et par de grandes fatigues... »⁸

Dès le lendemain, l'Évêque acquiesce aux saints désirs des *paroissiens* de St-Jean. Ils auront leur neuvaine à saint François-Xavier, le printemps prochain, lors de la première semaine complète du carême, tel que demandé et pourront y gagner l'indulgence plénière :

Vous (M. le curé) êtes autorisé à chanter le Salut chaque jour de la Neuvaine ; et il est à désirer que vous puissiez le faire précéder d'une instruction en forme de Catéchisme ou de conférence. Je ne doute pas que Messieurs vos voisins ne se fassent un plaisir de vous aider dans une si bonne œuvre...⁹

Comme un curé qui ne lâche pas et a l'esprit de suite, M. Gosselin, en novembre 1832, dit à ses paroissiens qu'il serait bon d'avoir un tableau à saint François-Xavier. La proposition fut applaudie et séance tenante, il se fit une collecte de 16,15 Louis. Le succès de cette initiative changea entièrement « notre premier plan qui était de n'avoir qu'un petit tableau de 3 ou 4 pieds de hauteur. Je conclus donc avec M. Plamondon, peintre de Québec, pour un tableau de 9 sur 11 pieds de grandeur, et cela pour le prix de 30 Louis. Le dit-tableau doit être composé de 12 personnages, savoir de saint François-Xavier dans sa grandeur naturelle, d'un petit clerc en surplis, de 10 auditeurs Indiens, et enfin d'un vaisseau dans le lointain »¹⁰.

Aujourd'hui, le 23 juillet 1833, le tableau mentionné ci-dessus, fait par M. Antoine Plamondon, a été placé dans l'Église au côté de l'Évangile dans le Sanctuaire. La paroisse paraît en être fort contente¹¹.

Le chemin de la croix

De retour d'Europe en 1822, Mgr Plessis parle de la « Via crucis ». Il semble que cette dévotion du chemin de la croix s'est développée vers les années 1830.

À Saint-Jean, l'érection du chemin de la croix par l'autorité de Mgr Signay se fit en 1835. Avec Beauport, c'est la première dévotion du genre dans le district de Québec.

Pour faire le chemin de la croix, il suffit de dire un Ave et un Pater.

Lorsque Chiniquy est venu prêcher sa fameuse retraite dont il sera question plus loin, « il a prêché d'une manière admirable, pendant trois heures consécutives, les stations de la voie de la croix érigée dans cette église depuis plusieurs années »¹².

8. Livre de délibérations de la Fabrique, T. 1, 1790-1851, p. 64.

9. Livre de délibérations de la Fabrique, T. 1, 1790-1851, p. 66.

10. *Ibidem*, p. 68.

11. Livre de délibérations de la Fabrique, T. 1, 1790-1851, p. 68.

12. *Le Canadien*, 14 novembre 1832.

La Propagation de la Foi et la Société de Tempérance

Parmi les insistances de pastorale indiquées au diocèse par Mgr Signay notons celle de la Propagation de la Foi et celle de la Tempérance.



Saint François-Xavier.

Monsieur le curé Gosselin s'en est occupé activement, nous en parlerons brièvement.

La Propagation de la Foi

C'est grâce à la jonction de la vie d'action et de piété du curé Gosselin et de la présence en même temps de Mgr Joseph Signay, Archevêque de Québec, que Saint-Jean connut une vie spirituelle intense. Même si l'épiscopat de Mgr Signay fut marqué par des malheurs publics¹³, hâtons-nous d'ajouter qu'ils furent bien compensés par des événements heureux pour le pays.

Le 28 décembre 1836, les fidèles furent invités par un mandement de l'évêque à faire partie de la Société de la Propagation de la Foi dans le diocèse de Québec (qui s'étendait encore à une bonne partie du Canada) et à aider aux nouveaux établissements de colons à la recherche de terres fertiles au pays :

... Nous désirons en outre mettre en exécution le projet d'envoyer des missionnaires dans le pays situé entre les Montagnes de Roches et la Mer Pacifique ; pays qui appartiennent encore, du moins en partie, au diocèse de Québec... annoncer la foi aux peuples sauvages qui habitent les terres arrosées par la rivière St-Maurice et les profondeurs de la côte du Labrador jusqu'à la Baie d'Hudson...¹⁴

Cette demande d'aide pour la Propagation de la Foi trouva des échos favorables auprès de la population de Saint-Jean. Elle a notamment inspiré certaines personnes à constituer des fondations imposantes, dans le temps. Certains legs, tout en favorisant les missions n'oublent pas cette autre portion de l'Église souffrante. Voici un tableau de legs :

13. Le choléra de 1832 et 1834 ; les deux incendies de 1845 de Québec où les faubourgs St-Roch et St-Jean furent réduits en cendres à trente jours d'intervalle soit le 28 mai et le 28 juin, laissant sans asile 18,000 personnes ; le typhus de 1847. Cf Mgr Henri Têtu, *Les évêques de Québec*, pp. 553-558, Québec, Narcisse S. Hardy, éditeur, 1889.

14. Mandement de Mgr Signay, 28 déc. 1836, cf. Mgr Têtu, *ibidem*, p. 560.

DONATEURS	TABLEAU DES FONDATIONS					Total
	Année	Propagation de la foi	Ames	Pauvres	Instruction	
M. Joseph Blouin	1860	741,00\$	112,00\$	371,00\$	—	2 224,00\$
Rév. Antoine Gosselin	1867	442,00\$	443,00\$	—	— ¹⁵	885,00\$
M. Charles Wagner	1869	393,00\$	393,00\$	393,00\$	—	1 179,00\$
Mlle Forbes	1875	34,00\$	33,00\$	33,00\$	—	100,00\$
Vve Joseph Blouin Angèle Labrecque ¹⁶	1891	—	463,00\$	—	—	463,00\$
Vve G. Lachance, pilote Marie-Anne Blouin	1892	—	200,00\$	—	—	200,00\$
A. Roussel	1896	3 000,00\$	—	— ¹⁸	3 000,00\$	6 000,00\$
Vve A. Roussel ¹⁷	1902	—	—	—	900,00\$	900,00\$
M.A. Roussel (résidu de la succession)	—	—	—	—	700,00\$	700,00\$
M. Pierre Lachance	1903	—	671,00\$	—	400,00\$	1 071,00\$
Vve J. Delisle	1931	—	—	—	1 000,00\$	1 000,00\$
TOTAL	—	4 610,00\$	3 315,00\$	797,00\$	6 000,00\$	14 722,00\$

La retraite de 1842 par Chiniquy

L'intempérance était une des causes d'appauvrissement spirituel et matériel d'un grand nombre de paroisses. La paroisse de St-Jean n'en était pas exempte. Par le fait même que plusieurs membres de sa population parcouraient les mers et rentraient en contact avec beaucoup de commerçants étrangers, « St-Jean, nous écrit un témoin oculaire, a toujours passé dans l'esprit du public pour une des paroisses les plus débordées (dévergondées) du ci-devant Bas-Canada. Depuis longtemps le vice et sa triste et nombreuse cohorte avaient fixé leur séjour ; ils y avaient fixé de profondes racines, de manière que vouloir l'en extirper paraissait une entreprise très difficile... »¹⁹

Le curé Gosselin était bien conscient de la situation : les boissons enivrantes encombraient les tables à chaque noce qu'il y avait dans la

15. 1000,00\$ aux commissaires d'école.

16. 400,00\$ pour l'église : ornements : fondation à perpétuité d'un lit à l'Hôtel-Dieu du Sacré-Cœur par Dame Jos. Blouin, laissant 1200,00\$ à cet effet.

17. 3100,00\$ pour bonnes œuvres.

18. 2000,00\$ déposé au Séminaire de Québec : fondation pour enfant pauvre.

19. « Un témoin oculaire », archives de la paroisse, *retraite de St-Jean I.-O.*, p. 2.

paroisse et ces noces se tenaient le lundi ou le mardi, particulièrement en hiver ou en saison morte, ce qui favorisait les festivités.

Les noces sont de soixante à quatre-vingt convives et durent de quatre à cinq jours... Je suis avec la grâce de Dieu parvenu à supprimer les bals et les danses publiques, mais on s'échappent (sic) dans les petites veillées aussi fréquentes en Hyver» (sic)²⁰.

L'on fêtait à qui mieux mieux et l'on buvait des quantités énormes de rhum ou de whisky. De plus, à partir des fêtes jusqu'au mardi gras les soupers de famille étaient nombreux et les soirées divertissantes. Il y avait en outre la mise en nomination et les élections au poste de marguillier-du-jour-de-l'an et plus tard aux postes de conseillers et de maire du deuxième mercredi de janvier. Chez ceux qui aspiraient à ces honneurs, des carafes de boissons importées restaient en permanence sur les tables, les visiteurs étaient bien traités, spécialement chez les pilotes. Il arrivait souvent à ces visiteurs, électeurs ondoyants, de passer d'un pilote à l'autre pour avoir une bonne « ponce » : on les désignait alors comme des « ponces-pilotes » (Ponce Pilate).

Il était temps que les pasteurs de l'église fassent entendre leur voix pour arrêter un vice qui devenait de plus en plus général. M.P. Beaumont, curé de St-Jean-Chrysostôme et M. Charles Chiniquy, curé de Beauport, dans le temps, furent les premiers à établir des sociétés de tempérance dans leurs paroisses. Mais ce fut M. Quartier qui, par la fondation de la Société de la Croix à St-Denis, le 1^{er} décembre 1843, introduisit la tempérance totale et qui allait la faire accepter par tous les Canadiens, pour qui la croix est en si grande vénération.

Dès le 12 février 1842, Mgr Signay fit un mandement pour exhorter tous les fidèles à faire partie de la société de la tempérance. M. le curé Gosselin s'empressa d'inviter le révérend Charles Chiniquy, vice-curé de Kamouraska, à venir prêcher la retraite de la tempérance. Selon le journal, *Le Canadien*, du 14 novembre 1842, cette retraite avait commencé le dimanche matin le 6 novembre et s'était terminée vendredi le 11 à midi.

... cette retraite a produit des fruits admirables... Plusieurs pilotes de cette paroisse, qui sont loin d'être riches, ont refusé de piloter des navires cet automne pour ne pas perdre la retraite. Toute la paroisse s'est rangée sous la bannière de la tempérance parfaite...²¹

Cette retraite prêchée principalement par le révérend Charles Chiniquy et son aide, le curé C.-J. Asselin de la Sainte-Famille, connut un

20. Rapports financiers et de délibérations, T.I., 1790-1851, p. 132; BONENFANT, J.-C., chronique de la semaine du 25 janv. 1970 du feuillet paroissial, St-Jean jugé par son curé. Mémoire présenté à Mgr Signay lors de sa visite en 1834.

21. *Journal de Québec*, jeudi le premier décembre 1842, n° 1, matière religieuse.

... Saint-Jean d'aujourd'hui n'est plus Saint-Jean d'autrefois. Non, mon œil n'a jamais vu et ne verra probablement jamais un semblable spectacle. J'en suis encore tout émerveillé et tout étonné; quelquefois je suis tenté de croire qu'un songe me berce d'une douce illusion. Que ce changement est grand et consolateur tout à la fois... Ô religion, c'est à toi seule qu'il appartient de changer ainsi les loups en brebis, c'est-à-dire de changer les hommes les plus barbares en d'autres hommes... La retraite s'est terminée par un spectacle magnifique et imposant, la plantation d'une magnifique croix qui doit être un souvenir éternel des bienfaits que Dieu a exercés (sic) sur cette paroisse. Le temps n'ayant pas permis que cette cérémonie auguste eût lieu le jour même de la clôture, le lendemain, le temps étant devenu plus beau, la paroisse entière assista à la bénédiction de cette belle croix, et on eut encore le bonheur d'entendre les paroles d'édification sorties de la bouche du Révérend Monsieur (sic) Chiniquy, qui fit un discours adapté à la circonstance. Le même jour, vers deux heures de l'après-midi, monsieur Chiniquy s'embarqua sur une goélette de pilote, qui devait le conduire dans la paroisse dont il doit faire l'édification. À son départ, il fut salué par de nombreuses décharges de fusils. Les bons habitants, accourus au lieu de son départ versèrent des larmes de tristesse, en voyant s'éloigner d'eux, peut-être pour un long laps de temps celui qu'ils considéraient comme un père.

Signé : Un témoin oculaire²³.

Cet excellent prédicateur de trente-trois ans fut remercié par une adresse signée des notables de la place²⁴. La légende veut que la croix bénite par Chiniquy se soit écroulée le jour même de sa mort, le 16 janvier 1899²⁵.

L'ÉCOLE

Avant que l'État se soit occupé des écoles d'une façon systématique, au Québec, l'Église catholique s'est toujours intéressée à l'éducation de ses enfants. Le premier mandement explicite remonte à 1700²⁶. Dans ce mandement, il est question du choix judicieux des maîtres. L'ordonnance de l'évêque souligne qu'il est nécessaire « dans le domaine de la formation chrétienne » ...que les curés veillent sur les personnes qui font les petites écoles, et sur la manière dont ils les font...²⁷. Je ne sache pas que cette

23. «Un témoin oculaire», archives de la paroisse de St-Jean, *retraite de St-Jean I.-O.*, p. 2.

24. Noms des signataires : J.-B. Cazeau de St-Jean, ex-député du comté d'Orléans (26 oct. 1833-27 mars 1838); Nazaire Larue N.P.; Gabriel Lachance M.D.; G. Dick N.P.; F. Ferland, marchand.

25. BONENFANT, Jean-Charles, *Chronique, Chiniquy à St-Jean*, feuillet paroissial.

26. TÊTU, Henri, « Mandements des évêques de Québec », Vol. I, 1659-1740, Québec, Imprimerie générale, A. Côté et Cie, 1887, p. 395. Il s'agit de l'art. XX, des statuts publiés dans le quatrième synode tenu à Québec le 8 oct. 1700.

27. *Ibidem*. Ordonnance pour le règlement du diocèse par Mgr Jean de St-Vallier, p. 412, 3^e paragraphe.



Plaque commémorative du passage de la retraite de 1842 prêchée par Chiniquy.

succès retentissant : le nombre de tempérants passa de 400 à 830 environ sur une possibilité de 850 communiants²².

Une personne qui a suivi les exercices de la retraite de St-Jean a fait les observations suivantes :

²². *Le Canadien*, 14 novembre 1842.

ordonnance d'ordre pastoral ait été abrogée. En 1979, lorsque notre curé va à l'école, il s'occupe de cette formation chrétienne et de ce climat de charité comme le faisaient d'ailleurs ses prédécesseurs immédiats lorsqu'ils visitaient les écoles « du haut » ou « du bas » de la paroisse et « l'école centrale ».

Ce zèle éducatif fut toutefois plus engagé avec Mgr Signay et cela pour des raisons historiques. D'abord, Mgr Signay s'intéressait beaucoup à l'instruction de la jeunesse et y excellait lui-même à exciter une saine émulation pour apprendre ; ensuite, il y avait la législature qui, en 1836, avait décidé de ne point appliquer les fonds publics au soutien des nombreuses écoles établies dans les paroisses du diocèse. Le prélat se hâta d'écrire aux curés, pour autoriser les fabriques à appliquer à cette fin le quart ($\frac{1}{4}$) de leur revenu annuel, comme la loi²⁸ le permettait encore. Et il ajoutait :

Mais comme, dans un grand nombre de paroisses, cette partie des revenus de la fabrique pourrait être insuffisante pour remplir l'objet désiré, je me flatte que vous ne manquerez pas de faire sentir à ceux qui ont des enfants à envoyer aux écoles, l'espèce d'obligation où ils sont, de faire tous les sacrifices que leurs moyens pécuniaires pourront permettre pour seconder les efforts de votre fabrique... J'ai aussi la persuasion intime que, dans la circonstance actuelle, vous montrerez ces dispositions si dignes d'éloges, qui ont toujours distingué le clergé du pays, lorsqu'il s'est agi d'encourager l'éducation dans toutes les classes de la société²⁹.

C'est avec une fierté bien évidente que L.-P. Turcotte nous parle de l'école de St-Jean :

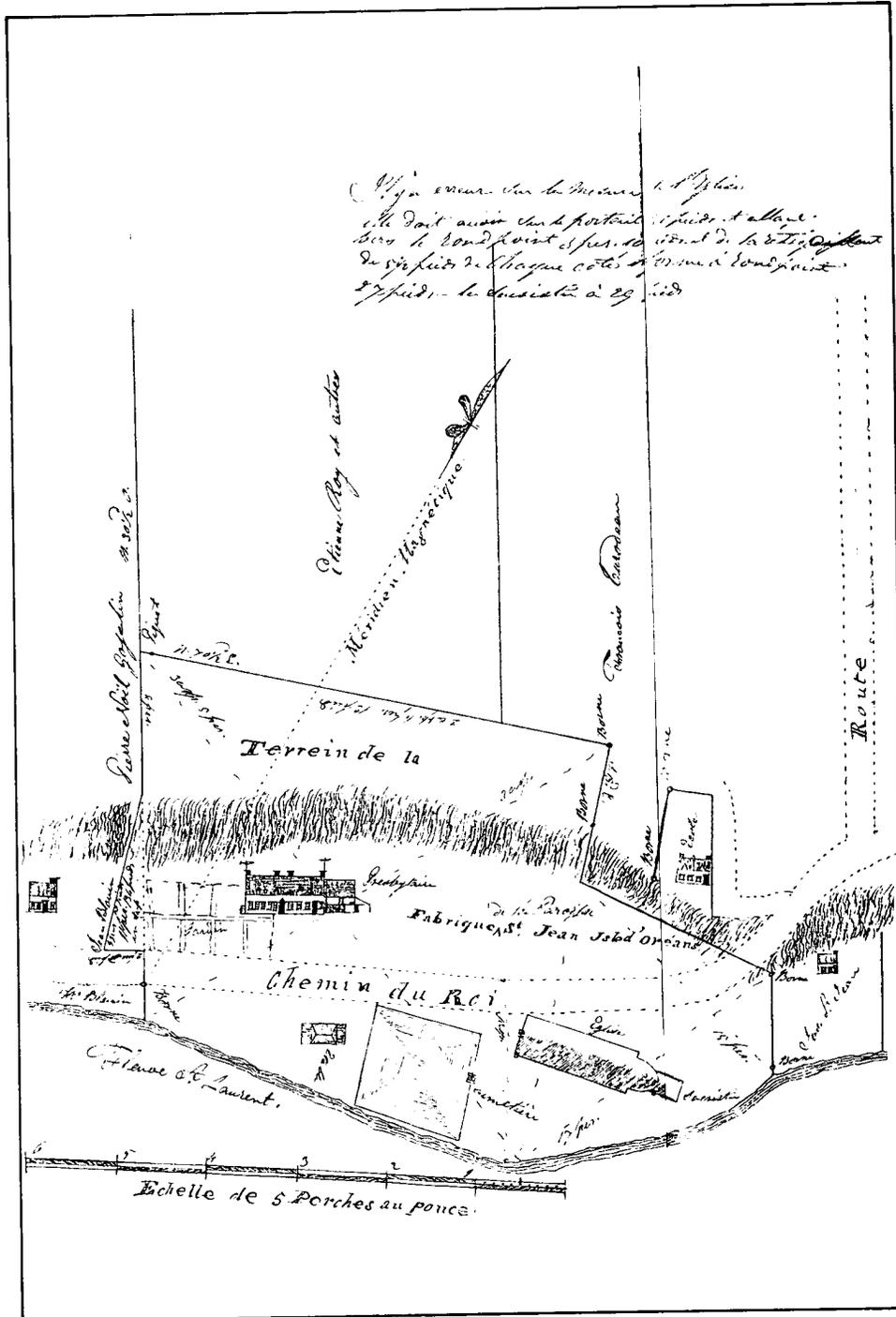
Le 26 avril 1830, la fabrique de St-Jean acheta pour l'établissement d'une école, la maison et le terrain qu'occupe maintenant l'académie, et le 3 mai de la même année, les classes furent ouvertes. C'est la première école établie dans l'île d'Orléans, si l'on en excepte le couvent de la Ste-Famille. Avant cette époque, les enfants ne recevaient l'instruction que par des maîtres qui passaient par les maisons, et elle se bornait à la lecture, à l'écriture et à un peu de calcul. Deux autres écoles furent établies plus tard à chaque extrémité de la paroisse. En 1855, l'école centrale fut érigée en académie³⁰.

Nous avons la copie du contrat de vente par maître Alexis Côté à messieurs Antoine Gosselin, M. Pouliot et Frs Hébert en date du 26 avril 1830 en faveur de la fabrique de Saint-Jean pour une école élémentaire. Il est dit d'une façon explicite :

28. Il s'agit de la loi adoptée en 1824, communément appelée la Loi des écoles de Fabrique (4 Georges, IV, ch. 31). Acte pour faciliter l'établissement et la dotation d'Écoles élémentaires dans les paroisses de cette province. — Le 2 mai 1836, le gouvernement cesse de financer les écoles.

29. TÊTU, Henri, *Mandements des évêques de Québec*, Vol. 3, 1806-1850, Québec, Imprimerie générale, A. Côté et Cie, 1888, p. 342.

30. TURCOTTE, L.-P., *L'Histoire de l'île d'Orléans*, op. cité, p. 109.



Reproduction à l'échelle du terrain de la fabrique et du terrain de l'école par l'arpenteur Nicolas Le François, et signée du 30 avril 1834.

... Achat d'un terrain à l'effet d'y fonder, établir et entretenir à toujours une école élémentaire dans la dite paroisse suivant l'intention des actes du parlement provincial de la 4^e année du règne de Sa Majesté Georges IV... c'est... un emplacement contenant quarante pieds de terre de front, enclavé dans la terre de François Curodeau, ...borné par devant au bord de la côte, courant en profondeur jusqu'à la route qui descend à l'église³¹.

Le prix d'achat de ce terrain était de 125 livres 600,00\$ dont 50 livres avaient été versées avant l'acte de vente signé chez le notaire. Les autres 75 livres seraient versées, «... vingt-cinq livres courant à la Toussaint prochaine, et les autres cinquante livres courant au fur et à mesure qu'il... entrera des deniers provenant de la contribution des habitans (sic) de la dite paroisse St-Jean... les acquéreurs promettant d'y apporter toute la diligence convenable afin de pouvoir satisfaire les vendeurs et leur compléter leur prix de vente d'ici au quinze mars que l'on comptera mil huit cent trente et un»³².

70 enfants, signale le curé dans un mémoire spécial, reçoivent leur éducation dans cette école, «les garçons en bas et les filles dans les mansardes.»

Il est important de signaler ici le travail que s'est imposé le curé Gosselin pour transcrire dans les registres les actes qu'il pouvait avoir de la fabrique. Et pour cause : quand, avec les marguilliers, il a acheté le terrain pour y bâtir l'école, il avait l'intuition que ce terrain appartenait à la fabrique mais il n'avait pas la pièce justificative. Il écrit notamment :

Il est aisé de voir, d'après les actes, page 33, ... 103 et 104 de ce livre que l'Église possédait, autrefois, quatre arpents de terre de front depuis la mer jusqu'à un demi arpent au-dessus de la côte. Que c'est par impiétation (sic) de la part du défunt Jacques Tremblay et négligence de la part des curés et marguilliers de la paroisse que le petit jardin, que possède aujourd'hui François Curodeau à côté de la maison d'école, que la maison d'école achetée depuis par la fabrique, l'emplacement de Bénoni Plante et de Joseph St-Jean ont été détachés du terrain de l'Église.

À mon arrivée dans cette paroisse, Jacques Tremblay m'informa qu'il voulait occuper comme sien le terrain depuis la grève jusqu'à la côte bornée au nord-est par Jos St-Jean et au sud-ouest par la sacristie, mais il mourut avant d'exécuter son dessein et après la mort de Jacques Tremblay, la terre fut vendue par décret à François Curodeau. J'aurais mis tout en œuvre alors pour conserver du moins ce reste de fonds ; mais je n'en avais pas un seul titre dans les archives. Tout était perdu. M. Fortin avait payé la place de la sacristie L 4 on lui avait disputé l'extrémité nord-est de son jardin. Il fallut tout souffrir. Et ce n'est que par mes recherches réitérées que je me suis procuré, par la suite, les documents inscrits dans ce livre qui appuieront pour l'avenir les propriétés foncières que possède aujourd'hui cette paroisse.

31. Actes de délibérations de la Fabrique, T. I, 1790-1851, p. 37-39. Lorsqu'il y aura la querelle de l'école de 1877 à 1880, ce texte sera fondamental.

32. *Ibidem*, p. 94.

Heureux, si par mes soins, je puis laisser à mes successeurs les choses dans un meilleur ordre que je les ai trouvées!

Je sais qu'il n'y a pas d'ordre dans mes notes parce que je les ai écrites à mesure que les événements se sont présentés, sans prétention de me rendre utile (sic) à mes successeurs³³.

Construction de l'école

La loi des écoles de fabriques votée en 1824 à la suite d'une pétition des citoyens de la ville de Québec pouvait autoriser les fabriques à posséder des biens meubles et immeubles. Un quart des revenus de la fabrique pouvait être consacré à cette fin.

Dans le cours de l'hiver 1830, monsieur le curé Gosselin et les marguilliers et habitants de St-Jean forment le plan d'acheter au nom de la fabrique un terrain sur la côte de l'église. L'achat se concrétise le 26 avril 1830 et le 3 mai de la même année, les classes s'ouvrent. C'est la première école de fabrique ouverte à l'île, si l'on excepte le couvent de la Ste-Famille, initiative de Sœur Marguerite Bourgeois de 1685. Dans un mémoire spécial des deux premières années de sa gouverne, le curé Gosselin signale que 70 enfants reçoivent leur éducation à cette école «les garçons en bas et les filles dans les mansardes».

Écoles des bouts de paroisse

En 1839, M. le curé Gosselin écrit à son évêque pour lui demander si la paroisse pouvait contribuer au soutien de deux autres écoles. Mgr Signay est heureux de répondre par l'affirmative car tout cela correspond au statut de 1824 et à sa circulaire du 2 mai 1836 : «... Je suis bien aise de me trouver de même opinion que vous sur ce sujet, et de pouvoir ainsi entrer dans les vues des paroissiens de St-Jean dont la louable émulation mérite d'autant plus d'être encouragée qu'elle est en harmonie avec les suggestions de ma circulaire...»³⁴.

École du haut de la paroisse : 1839

Le 1^{er} mai 1839, une assemblée spéciale a lieu à la maison de François-Xavier Cotin dit Dugal, domicilié à la rivière Lafleur. Au cours de cette réunion, messieurs Jean-Baptiste Cazeau, Jean-Marie Audibert dit Lajeunesse et François-Xavier Dugal acceptent le poste de syndics de l'arrondissement susmentionné. Leur mission consistera à mettre sur pied une école à la rivière Lafleur et d'y engager un instituteur. Celui-ci devra

33. Actes de délibérations de la Fabrique, *ibidem*, p. 124.

34. Archives, Archidiocèse de Québec, Reg. des lettres, Vol. 18, p. 530.

enseigner le français, l'anglais, l'écriture, l'arithmétique, la géographie et la tenue des livres. Les syndics limitent à 60 le nombre d'élèves que recevra cette école et à trente livres le salaire de l'instituteur.



Ancienne école d'en-haut aménagée en résidence d'été.

Pour un enfant, Jean Royer payera une livre ; pour deux enfants, Jean Pouliotte, une livre et dix chelins ; pour trois enfants, Joseph Langlois, quinze chelins.

L'acte du notaire Nazaire LaRue relatant l'activité de ce syndic contient deux signatures : celle de Paul Thibeau, précepteur de la cité de Québec — premier instituteur de cette école — et celle de Laurent Marcoux, bourgeois de St-Jean qui a la réputation de s'occuper de tout³⁵.

École du bas de la paroisse : 1842

Le 18 septembre 1842, des habitants nomment des syndics désireux d'établir une école dans l'arrondissement inférieur. La réunion se tient chez Sieur Jean Crépeau. Guillaume Blouin, Simon Hébert et François Turcotte

35. Minutes du notaire N. LaRue, 1839, n° 2058.



L'école désertée!

sont nommés syndics, gérants d'écoles. On engagera une institutrice qualifiée, Angélique Thivierge, pour enseigner la lecture française, l'écriture, ainsi que la lecture latine, le catéchisme, les prières : cinq heures par jour. L'année scolaire s'étendra sur 9 mois et demi à commencer le 23 août. Le salaire : «neuf livres, douze chelins et demi, et vingt-quatre voyages de bois». Elle enseignera à 26 enfants que les syndics répartiront avec autant d'égalité que possible aux différentes familles qui se porteront souscripteurs. Dans l'acte du notaire LaRue, suivent les noms de 11 souscripteurs dont le montant varie avec le nombre d'enfants : pour 4 enfants, 1 livre, 2 chelins et 6 deniers ; pour 1 enfant, 8 chelins et 6 deniers. La dite école sera tenue dans la maison de Sieur Jean Crépeau où réside actuellement la dite Angélique Thivierge³⁶.

36. Minutes du notaire N. LaRue, 1842, n° 2860.

*La querelle de l'école du village*³⁷

Le 31 janvier 1877, les commissaires d'école de St-Jean jugent que l'école du village est devenue trop vieille et insuffisante. Ils décident à l'unanimité qu'une autre école sera construite sur le même site. Les travaux commenceraient dès le premier juillet suivant. Tout allait trop bien !...

Le 30 juin 1877, les commissaires se ravisent : ils veulent acheter le vieux presbytère pour en faire une école. Décision malheureuse, car si le presbytère était trop délabré pour loger le curé pourquoi serait-il plus confortable pour y recevoir les élèves ? Ne résistant pas à une logique tout élémentaire, cette décision fut vite remplacée par celle d'acheter la « Maison de pierre », sise tout près du cimetière. Ainsi donc, à la fin de juin 1877, commence une aventure de 4 ans de lutte entre les partisans de l'école « en haut de la côte » et les partisans de l'école « en bas de la côte ».

Le grand parti comprenait la majorité des paroissiens. Il incluait la fabrique, le curé André Pelletier qui avait tout l'appui de l'archevêque de Québec, Mgr Tachereau. Il voulait l'école en bas de la côte pour ces trois principales raisons : si on achetait la « maison de pierre », l'école pouvait continuer immédiatement ; il y avait un risque à bâtir sur la côte parce que le terrain appartenait à la fabrique ; enfin, en bâtissant sur la côte, il y avait un danger de perdre le legs du curé Gosselin.

Le petit parti ne l'entendait pas ainsi. Son argumentation était basée sur l'achat même du terrain en 1830 « à l'effet d'y fonder, établir et entretenir à toujours une école élémentaire... », comme nous l'avons signalé précédemment. En cela, il avait l'appui inconditionnel du surintendant de l'instruction publique.

L'affaire alla en cour !...

Le 3 mars 1880, l'Honorable juge R.-E. Caron rendait un jugement donnant gain de cause aux partisans de la « Maison de pierre ». L'école serait donc construite en bas de la côte. Le grand parti l'emportait !... Cette décision fut portée en appel à la Cour du Banc de la Reine devant cinq juges. Le jugement fut renversé. Le petit parti obtint définitivement gain de cause.

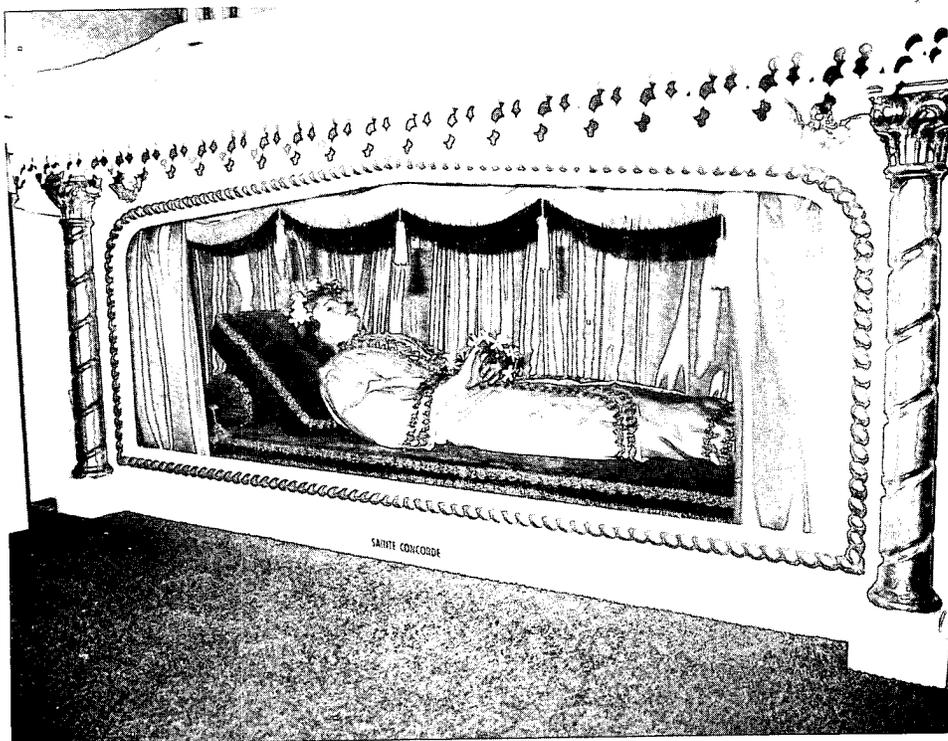
De cet incident, il se dégagait une jurisprudence provinciale au sujet de l'emplacement d'une école : à ce sujet, le surintendant de l'Instruction publique pouvait prendre la décision finale.

Sainte Concorde³⁸

Au cours d'une assemblée de la fabrique tenue le 16 octobre 1881, le règlement de l'affaire se fit sous la présidence du curé Pelletier.

37. BONENFANT, Jean-Charles, *Une querelle à l'Île d'Orléans*, Cahier des Dix, n° 38 1973, pp. 33-58 inclusivement.

38. Nous parlerons bientôt de cette sainte romaine.



Vive la paix!

Le 23 octobre, toute la paroisse célébra la fête de la réconciliation. Au cours d'une célébration solennelle, «le corps de Ste-Concorde» sera installé dans l'autel latéral nord. Cette petite sainte romaine du troisième siècle, dont les reliques, lit-on dans les registres, sont plus certaines que celles de sainte Anne, sera le symbole de la paix, de la concorde à jamais revenue dans la paroisse et installée à perpétuité!

... La cérémonie fut présidée par l'évêque de Montréal, Mgr E.-C. Fabre. Il semble bien que l'archevêque de Québec, qui avait pris partie dans la querelle, ait jugé plus prudent de ne pas participer aux fêtes de la réconciliation...³⁹

1882 et 1940

La seconde école du village fut construite en 1882. C'est dans cette maison que vécurent les premières religieuses, les Sœurs Servantes du Saint-Cœur de Marie. Elles y résideront de 1903 à 1940, années où un nouveau couvent à deux étages fut aménagé.

39. BONENFANT, J.-C., *ibidem*, p. 55, 4^e paragraphe.

RÉNOVATION ET AGRANDISSEMENT DE L'ÉGLISE

L'ÉGLISE DE ST-JEAN

Classée monument historique en 1957, l'actuelle église de St-Jean doit retenir comme années historiques particulièrement celles de 1734-1736 et celle de 1852.

CONSTRUCTION: 1734-36

La construction de l'église actuelle fut entreprise sous M. René-Philippe Robineau de Portneuf, curé de 1732 à 1735. Ce pasteur — si nous nous en tenons à une tradition séculaire telle que rappelée en 1852 — voulait bâtir un édifice en forme de croix. Les paroissiens ayant manifesté leur refus, « il en conçut un tel déplaisir qu'il quitta la paroisse. On se repent depuis longtemps de ne pas avoir suivi ses sages avis »⁴⁰. Dès 1732, les paroissiens entreprenaient la collecte de pierres et autres matériaux. Le 6 novembre 1733, un acte du notaire Pinguet certifie l'existence d'un contrat pour la construction de l'église commencée en 1734 et terminée — c'est beaucoup dire — en 1736.

EN 1852, LES PAROISSIENS DONNENT RAISON À LEUR ANCIEN CURÉ!

Au cours de l'année 1852, il y eut en mars deux réunions importantes. D'abord, dimanche le 21, à la convocation des marguilliers anciens et nouveaux et des propriétaires de cette paroisse, l'assemblée décide d'une façon unanime de faire allonger de « 25 pieds l'église de cette paroisse, avec portail, clocher, conformément à un certain plan soumis par M. Berlinguet, architecte »⁴¹. Le 28 mars, la même assemblée procède à la nomination de sept syndics pour « la conduite et inspection des dits ouvrages, les autorisant à contracter avec le dit architecte ou tout autre entrepreneur... savoir: Messire Antoine Gosselin, prêtre et curé inspecteur et directeur des travaux tant intérieurs qu'extérieurs et premier syndic, François Hébert, Jean Blouin, Jean-Baptiste Casault, Joseph Laliberté, François-Marc Turcotte et Laurent Thivierge »⁴².

PÉTITION À L'ÉVÊQUE

Le vingt mai 1852, les paroissiens de St-Jean firent parvenir à leur évêque la pétition suivante:

40. Roy, Pierre-Georges, *Les vieilles églises*, par la Commission des Monuments Historiques, 1925, Imprimeur Ls.-A. Proulx, 324 pages, p. 137 paragraphe 4.

41. Délibérations de la Fabrique, T. 1851-1873, p. 3, trois premières lignes.

42. *Ibidem*, p. 3, trois dernières lignes.



Photo : Inventaire des Biens Culturels du Québec, Vallier Savoie

... pour l'urgente nécessité d'agrandir notre église devenue insuffisante par l'accroissement de la population depuis 1813 qui a presque doublé :... que nous voyons avec peine les deux tiers de nos concitoyens dans l'impossibilité de se procurer des bancs dans notre petite église qui n'en contient qu'environ 84 et dont le prix est de 13,30 livres et même 36 livres. Que le portail de notre église menace ruine ainsi que le clocher, l'un et l'autre demandant une prompt réparation. Que nous avons l'espoir que Votre Grandeur appréciera nos raisons et nous permettra... une allonge d'environ 25 pieds avec un jubé, ce qui permettrait d'ajouter 55 à 60 bancs nouveaux, les proportions et le local ne permettent pas de faire davantage. L'ouvrier entrepreneur demande la somme de 930 livres pour la confection de tous les ouvrages projetés⁴³.

LA RÉPONSE DE L'ÉVÊQUE

La réponse de l'archevêque Pierre-Flavien Turgeon ne se fit pas attendre. Le vingt-deux mai, soit deux jours après la pétition, Mgr Turgeon répondait :

Nous étant convaincu par nous-même que la dite entreprise est absolument nécessaire nous avons permis et permettons que la dite église soit allongée de

43. *Ibidem*, Lettre à Sa Grâce Monseigneur l'Archevêque de Québec, insérée entre les pages 1 et 2.



La façade de l'église de St-Jean depuis 1852.

vingt-cinq pieds, qu'on en refasse le portail en neuf et qu'on le surmonte d'un nouveau clocher, le tout conformément au plan de nous approuvé joint à la présente...⁴⁴.

LA FAÇADE DE L'ÉGLISE

À la suite de l'agrandissement de l'église de 7,61 mètres, la façade de l'église de St-Jean, remarquable par sa sobriété, fut exécutée en 1852 selon les plans de Louis-Thomas Berlinguet (1790-1863), qui s'est peut-être inspiré de certains modèles de Thomas Baillargé (1791-1859). La façade a un

⁴⁴. *Ibidem*, Réponse de Sa Grâce Monseigneur l'Archevêque de Québec, insérée entre les pages 1 et 2.

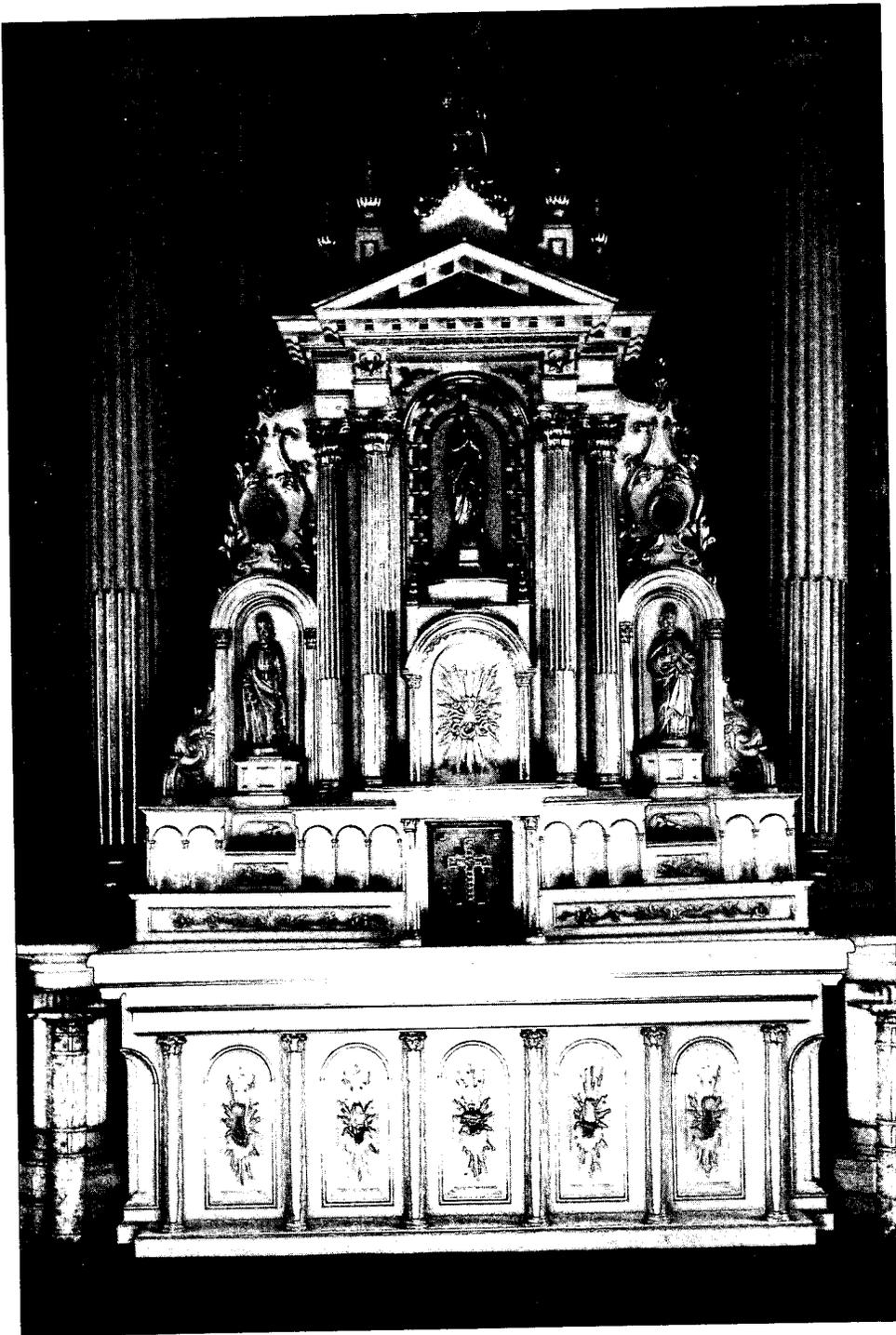


Photo: Inventaire des Biens Culturels du Québec, J. Paul Body

Le maître-autel.

grand portique en avant-corps, comprenant la grande porte, une fenêtre vénitienne et un *oculus*; de chaque côté, en retrait d'environ quinze centimètres, muraille qui se termine en console renversée et contient les portes latérales surmontées d'un *oculus*. Au-dessus de la souche, le clocher possède deux lanternes⁴⁵.

Les travaux de la façade de l'église furent exécutés par Louis Berlinguet, entrepreneur général, et Louis-Thomas Berlinguet.

DIMENSIONS ACTUELLES DE L'ÉGLISE

Depuis 1852, l'église de St-Jean a les dimensions actuelles de 38,07 mètres de longueur sur 13,40 de largeur et 7 mètres de hauteur à l'intérieur de l'église du plancher au sommet de la voûte. La façade excède le corps central de 0,9 mètre de chaque côté.

LES TROIS RETABLES : 1773

Le 16 octobre 1773, les marguilliers anciens et nouveaux et Sieur Jean Baillargé, entrepreneur menuisier et sculpteur, conviennent pour la somme de 3905 livres du contrat suivant :

... le dit Sieur Baillargé s'oblige et promet par les présentes de faire et livrer aux dits marguilliers dans l'espace de deux ans et demi ou moins s'il se peut, les ouvrages ci-après mentionnés, à savoir un retable pour le Maître Autel de la dite église avec cinq statues, une boisure dans le sanctuaire depuis le Maître Autel jusqu'aux chapelles avec deux statues à l'entrée du sanctuaire, deux retables et deux tabernacles pour les deux chapelles avec une statue de grandeur d'homme à chacune des dites chapelles, le tout en pilastre, à l'exception des deux colonnes qui doivent porter l'avant-corps au-dessus du Maître Autel avec les sculptures et ornements convenables suivant le plan présent. En outre deux garnitures, deux chandeliers pour les autres chapelles...⁴⁶

LES QUATRE TABLEAUX DE FRANÇOIS BAILLARGÉ : 1785

Dans le journal de François Baillargé⁴⁷, nous pouvons lire que M. le curé Pinet a reçu le prix pour quatre tableaux : *St-Jean faisant pénitence*, *le Sacrifice d'Abraham*, *St-Joseph* et un autre au choix. Le trente et un du même mois, le marché est conclu et il reçoit 200 livres en garantie. Il est convenu que les tableaux du grand autel et de l'autel dédié à St-Joseph seront livrés en mars et les deux autres à la St-Jean. Le 21 juin, la fabrique

45. BERLINGUET, Louis-Thomas, description de la façade de l'église de St-Jean. Cf. ministère des Aff. culturelles, fonds Gérard Morisset, St-Jean I.-O.

46. Ministère des Aff. culturelles, fonds Morisset, St-Jean I.-O., Journal de François Baillargé.

47. *Ibidem*.

recevait les deux premiers tableaux. Le 30 août, la fabrique versait 284 livres à M. Baillargé, ce qui laisse croire qu'elle avait reçu les quatre tableaux pour lesquels elle avait versé 1 084 livres. Ces tableaux, de facture médiocre semble-t-il, ont cédé la place à des sculptures pour lesquelles on dressa des niches au siècle dernier.

LA CORNICHE, LA CHAIRE ET LE BANC D'ŒUVRE : 1808-1816

Dans les livres de comptes de la fabrique, l'église de St-Jean semble avoir bénéficié du travail de M. Louis Quévillon (1749-1823) pour ouvrage et fourniture d'or⁴⁸ en 1808.

De 1810 à 1816, Louis-Basile David, élève de Quévillon, a travaillé à des sculptures, et des dorures dans l'église de St-Jean comme en font la preuve les archives de la fabrique de Ste-Famille⁴⁹ et les livres de comptes de la fabrique de St-Jean⁵⁰. Au cours de ces années 1810 à 1816, la fabrique a versé à M. David la somme de 14 712 livres et la fourniture était apportée par un M. Langlois.

Louis-Basile David semble avoir été particulièrement actif au cours des années 1810, 1811 et 1814, où il a reçu respectivement 6 339, 3 928 et 2 286 livres⁵¹.

Bien que nous n'ayons pas dans les archives de St-Jean de renseignements précis sur les objectifs du travail de M. David et que par ailleurs nous n'ayons pu retracer les actes de contrat, les experts en la matière pensent que Louis-Basile David serait l'auteur de la corniche de la nef, de la chaire avec son retable et son baldaquin, du retable et le baldaquin du banc d'œuvre, de la pose d'étoiles dans la voûte, de peinture et de dorure. Formé à l'école de Quévillon, de St-Vincent-de-Paul, son style était plutôt celui de la période Louis XV : ce qui explique le caractère de certaines pièces d'architecture à l'intérieur de l'église.

La chaire en bois sculptée et ornée de dorure comprend une cuve hexagonale dont les quatre panneaux visibles portent des ornements de style Louis XV. La chaire possède un retable, un abat-voix à frise pendante, surmontée d'un baldaquin à branches et d'un épi en forme d'aiguïère⁵².

Le retable et le baldaquin du banc d'œuvre, absolument de même style que celui de la chaire seraient de Louis-Basile David. Le baldaquin du banc d'œuvre a ceci de particulier qu'il est rectangulaire. Cependant, le

48. Comptes de la Fabrique, T. 1790-1851, 1 108 livres, p. 46.

49. Archives de la paroisse Ste-Famille, cf. fonds Morissette de St-Jean I.-O., ministère des Aff. culturelles.

50. Comptes de la Fabrique, T. 1790-1851, p. 48, 50, 52, 59, 60, 62.

51. *Ibidem*, p. 48, 50, 60.

52. Ministère des Affaires culturelles, fonds Morissette, St-Jean I.-O., notes sur la sculpture.



Photo. Inventaire des Biens Culturels du Québec

L'intérieur de l'église, il y a trente ans.

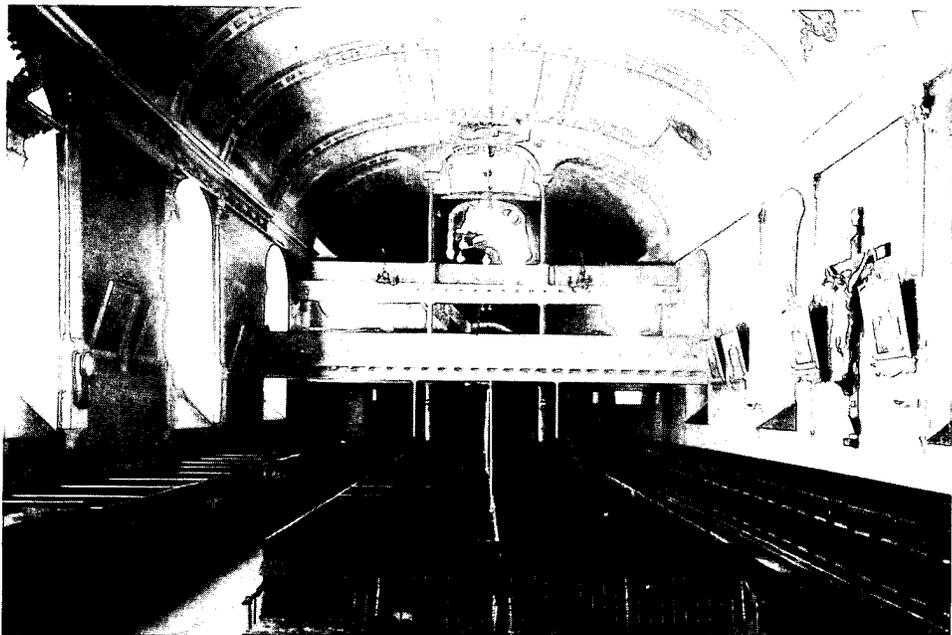
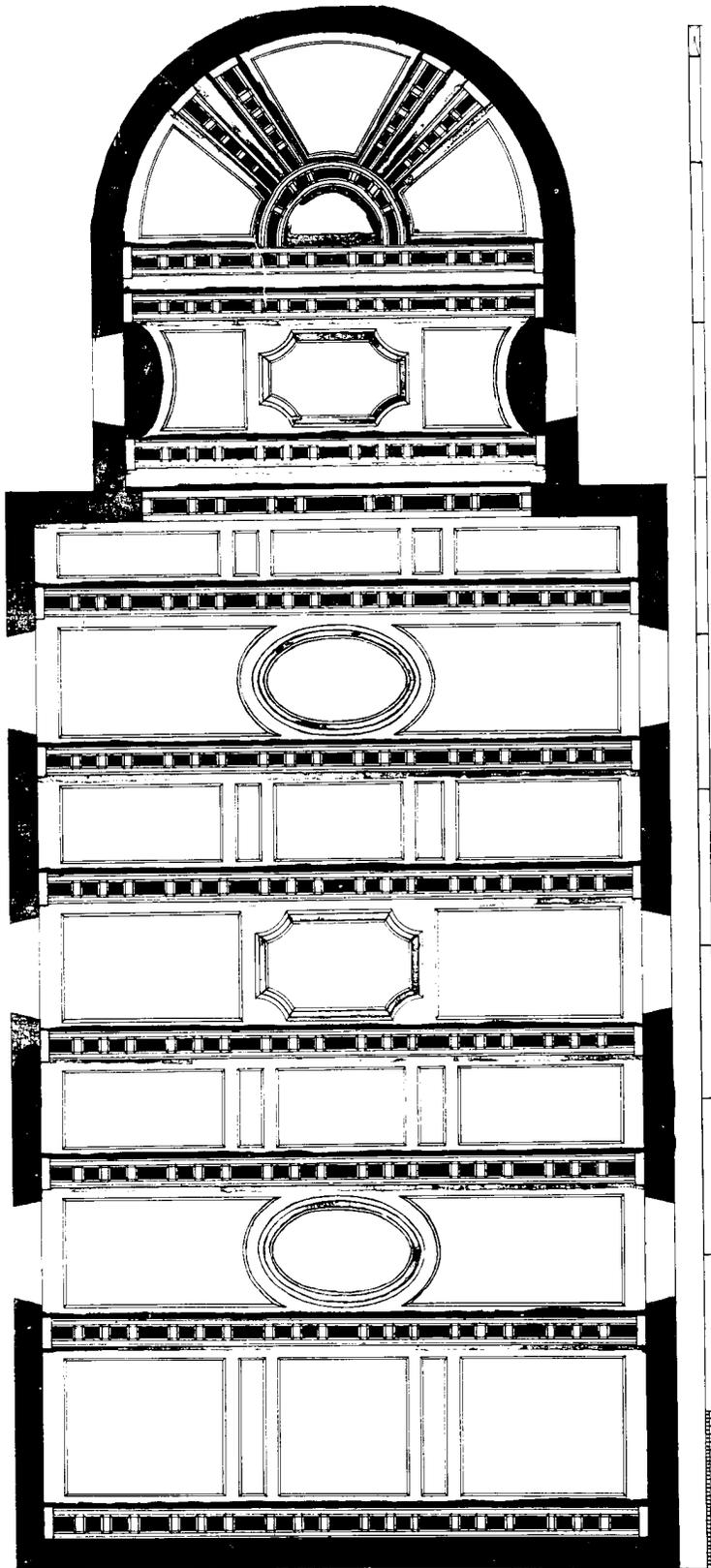


Photo. Inventaire des Biens Culturels du Québec

La nef et les jubés en 1945.



La voûte de l'église,
le plan de l'architecte
André Paquet.

banc d'œuvre en noyer tendre serait l'œuvre de Joseph Dion, menuisier sculpteur de St-Jean. Il aurait aussi confectionné l'escalier de la chaire en 1865.

LES JUBÉS: 1813... 1853... 1879... 1968

En 1813, Gervais Pépin dit Lachance fit le seul et unique jubé au prix de 1 800 livres⁵³. Comme la population ne cessait de s'accroître⁵⁴ en 1830, un second jubé fut construit. En 1836 et en 1852, on effectua des travaux à ces jubés qui furent démolis et refaits en 1853 pour faire place aux deux jubés actuels. Le premier jubé fut allongé de neuf pieds en 1879, comme il apparaît de façon évidente. Lors des travaux de restauration en 1968, ce jubé fut consolidé dans les murs pour éviter qu'il ne cède.

LA VOÛTE: 1831-32

Le curé Antoine Gosselin écrit dans le livre de comptes et de délibérations de la fabrique que l'ancienne voûte était détériorée depuis longtemps et que les marguilliers songeaient à la renouveler. Enfin, en 1830, au cours d'une assemblée des marguilliers, consignée dans les archives, il fut résolu d'entreprendre la restauration. Après avoir consulté le vicaire général, M. l'abbé Jérôme Demers, auteur d'un précis en architecture, et M. Baillargé, maître architecte, dans une seconde assemblée des marguilliers anciens et nouveaux il fut décidé de donner l'entreprise à M. André Paquet, compagnon de M. Baillargé, recommandé par M. Demers.

Le contrat fut signé le 10 février 1831 pour le montant de 350 livres, dont voici l'essentiel :

La vieille voûte sera défaite en entier. Tous les cintres de la nouvelle seront faits en neuf... La dite voûte sera décorée de onze arcs... Le rond point contiendra quatre devis... joignant un demi cercle qui se trouve au centre... Le vieux retable du sanctuaire sera défait en entier, il n'y aura que les colonnes et les pilastres avec leurs chapiteaux et leurs piédestaux; ...Les retables des deux chapelles resteront tels qu'ils sont maintenant, mais leurs corniches seront surmontées d'une astique couronnée d'ornements. Outre la voûte et les trois retables, je m'oblige encore à faire les bancs qui doivent servir aux chantres et aux servants; encore à redoubler le plancher du chœur, ...encore les balustres avec deux marches, enfin le marche-pied de l'autel avec trois marches. La voûte ainsi que les trois retables seront peints en blanc avec de belle et bonne peinture, la voûte recevra trois couches et les retables deux.

Tout le bois qui doit entrer dans la construction des ouvrages ci-mentionnés, sera fourni par la fabrique. Je fournirai la peinture, l'huile, l'esprit de térébentine et tous les autres matériaux nécessaires pour peindre la dite voûte...⁵⁵

53. Comptes de la Fabrique, T. 1790-1851, p. 51.

54. En 1825, St-Jean comptait 1 023 âmes; en 1836, 1 266 dont 700 dans le haut de la paroisse et 566 dans le bas; en 1851, 1 281 âmes.

55. *Ibidem*, pp. 59-60.



Photo: Inventaire des Biens Culturels du Québec

Les fonts baptismaux.

Le 22 mai 1832, l'exécution des travaux est acceptée par les six experts présents, dont M. Jean-Baptiste Cazeau, membre du Parlement, menuisier, qui certifient que « au meilleur de leur connaissance les dits ouvrages sont solides, propres et dans le meilleur goût du temps...⁵⁶

LES FONTS BAPTISMAUX: 1857

Les fonts baptismaux dont les pilastres sont remplacés par des saillies ornées de frises pendantes et de consoles sont l'œuvre de Joseph Dion, menuisier-sculpteur. Ils furent exécutés en 1857⁵⁷. La peinture des fonts baptismaux, œuvre de Sœur Rachelle Beaulieu, dominicaine adoratrice de Beauport, ornemente les fonts baptismaux depuis 1960⁵⁸.

LES AUTELS: 1876

Le six février 1876, il y eut à la sacristie une réunion des marguilliers anciens et nouveaux, — après convocation faite au prône de la messe paroissiale de ce jour-là et annoncée aussi au son de la cloche — sur l'exhibition des plans de trois autels de l'église. Il a été décidé à l'unanimité que les plans seraient adoptés et que l'exécution en serait confiée à monsieur l'architecte David Ouellet de Québec. Il demandait 800,00\$ pour la confection de ces trois autels soit 400,00\$ pour le maître-autel et 200,00\$ pour chacun des autels latéraux, de style corinthien :

... Vous verrez par les plans que j'ai suivi l'ordre corinthien pour convenir à votre église. Les proportions seraient toutes observées pour les colonnes et les moulures afin d'en faire des pièces hors de critique. Si vous aimiez à changer quelque chose, il sera facile surtout dans le tombeau⁵⁹.

Dans une note⁶⁰, le curé Pelletier signale que l'entreprise telle que convenue et décidée par « Messieurs les anciens et nouveaux marguilliers n'a pas été exécutée. »

Cependant les trois tabernacles ont été construits, même avec modifications, en plus, des plans primitifs et pas *un centin* n'a été pris sur les argents de la Fabrique. Un généreux et pieux zèle s'est emparé d'un certain nombre de paroissiens qui sur l'intention et le désir de M. le curé de voir cette entreprise devenir une bonne œuvre due à la pieuse libéralité des fidèles, ont rencontré la somme de 1042\$ qu'ont coûté les trois tabernacles et cela avec un entrain vraiment édifiant...

56. *Ibidem*, p. 61.

57. Comptes de la Fabrique.

58. Témoignage oral de M. Émond, achat payé par des dons.

59. Livre de délibérations de la Fabrique T. 1873-1949, pp. 9-11, p. 11.

60. *Ibidem*, p. 15.

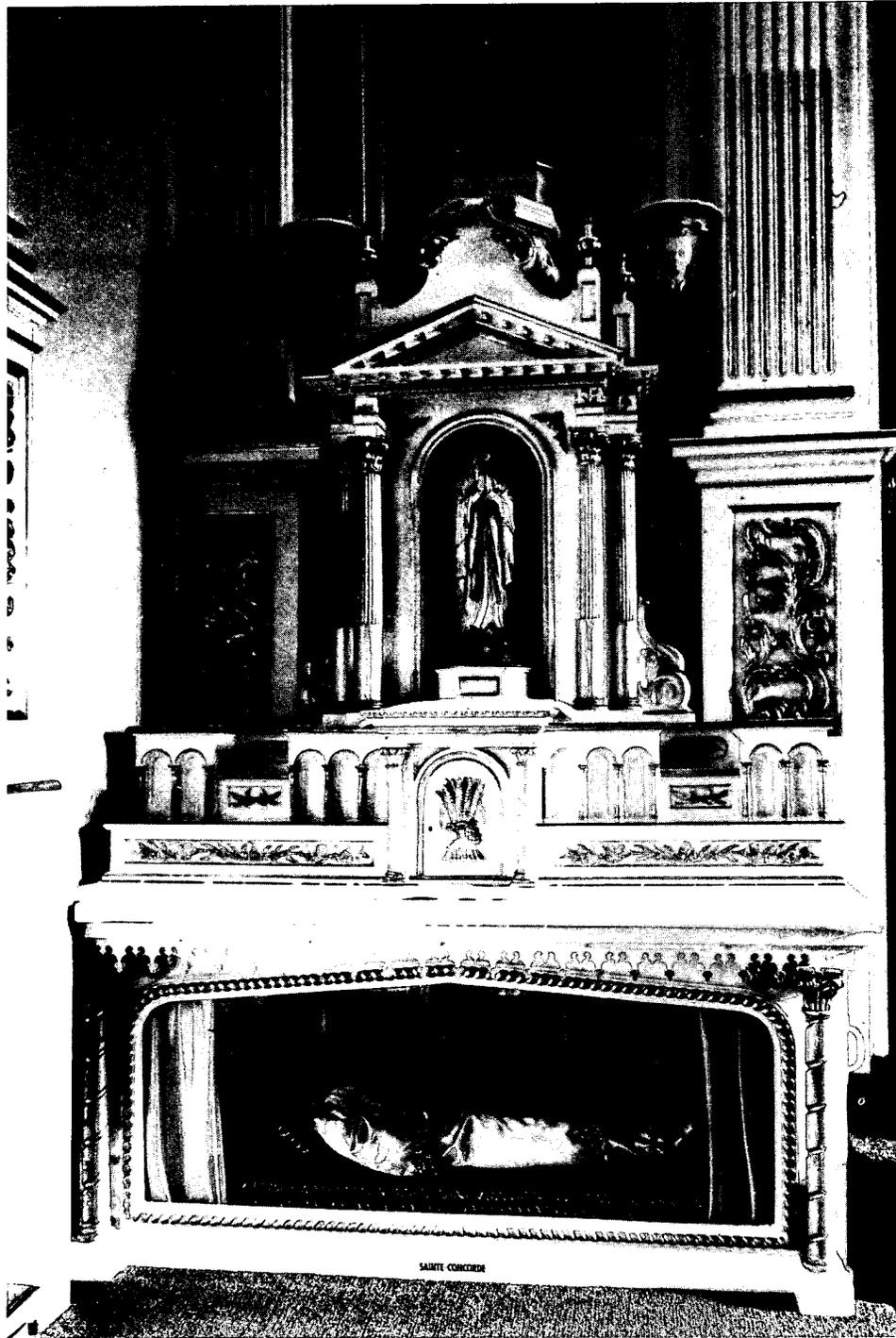


Photo: Inventaire des Biens Culturels du Québec, J.-P. Body

L'autel de la sainte Vierge et le tombeau de sainte Concorde.



Photo: Inventaire des Biens Culturels du Québec, J. P. Body

Tableau des miracles de sainte Anne, 1856.

Le curé donne la liste de tous les bienfaiteurs volontaires qui ont versé 1 118,50\$⁶¹. Il est possible que les statues sculptées de saint Pierre et de saint Paul aient été achetées de David Ouellet: «... si messieurs les marguilliers veulent avoir des statues en bois, alors ce sera une addition de douze à dix-huit piastres par statue...»⁶²

LES TROIS PLAMONDON

St-Jean possède trois tableaux exécutés par le célèbre peintre Antoine Plamondon : *saint François-Xavier prêchant*, installé le 23 juillet 1833, don des paroissiens qui voulaient la neuvaine à saint François-Xavier ; *les miracles de sainte Anne*, don de Joseph Fradet, rentier et des pilotes Alexis Delisle et Antoine Roussel. Ce tableau original et de couleur locale est d'incidence historique. Il devint le pendant du précédent et l'admira à partir de septembre 1856 ; enfin le tableau représentant la *mort de saint Joseph*, don d'Ambroise Fagau en 1848 à la Fabrique de Lauzon, devint la propriété de St-Jean en 1954 par l'entremise de M. Gérard Morissette. Ce dernier tableau est la seule œuvre signée que possède St-Jean.

«VIA CRUCIS»

Le 24 octobre 1835, la paroisse de St-Jean avec celle de Beauport fut la première à ériger le *Chemin de la Croix* (Via Crucis), chaque station mesurait « 1 pied de long par 15 pouces de hauteur ». Le 24 septembre 1855, la Fabrique fit l'acquisition d'un nouveau Chemin de la Croix au prix de 25 louis⁶³.

Le Chemin de Croix actuel dont chaque station est une peinture sur toile fut acquis en 1884 par une souscription volontaire de 500,00\$. L'érection eut lieu, présidée par Mgr Duhamel, évêque d'Ottawa, le 17^e dimanche après la Pentecôte⁶⁴ au cours d'une magnifique célébration.

SAINTE CONCORDE : UNE PAGE D'HISTOIRE DE ST-JEAN

Le tombeau de l'autel de la sainte Vierge recèle le *corps de Sainte-Concorde* (sic) — pour employer l'expression des registres.

Tous les visiteurs sont vraiment intrigués par cette châsse contenant cette statue couchée, somptueusement vêtue. Voici brièvement son histoire.

61. *Ibidem*, p. 16 et 17 ; Sur cette liste, il y a 44 bienfaiteurs. Un don de 0,50\$ et deux dons de 200,00\$. 22 pilotes, navigateurs ont donné à eux-seuls 826\$.

62. *Ibidem*, p. 10.

63. Comptes de la fabrique, 1850-1873.

64. Livre de prônes 1883-1886.



Sculpture de saint Pierre.



Sculpture de saint Paul.

Sainte-Concorde avait été installée le 23 octobre 1881 par Mgr C.-E. Fabre, évêque de Montréal, au terme d'une dispute paroissiale concernant l'emplacement de la nouvelle école. Plusieurs paroissiens voulaient garder l'école sur la côte, un peu à l'est de l'école actuelle où se trouve la cour de récréation des élèves, sur le terrain acheté en 1830 par la Fabrique en vue d'y établir à perpétuité une école. La majorité, y compris le curé et l'évêque de Québec optaient pour que la nouvelle école soit construite au village. L'affaire alla en cour. Un premier jugement fut rendu en faveur de la majorité. La minorité en appela de la sentence et eut gain de cause à la Cour supérieure, le trois mars 1880.

Pour célébrer cette paix revenue dans la paroisse, la fabrique décidait d'installer le *corps de Ste-Concorde*... dont le nom rappelle assez bien la paix, l'union des cœurs selon l'étymologie latine⁶⁵. Sainte-Concorde fut martyrisée le 13 août 258, à Rome, sous l'empereur Valérien, trois jours après le martyre du diacre saint-Laurent. Ce dernier avait converti Hippolyte, chevalier romain, gardien du diacre :

L'empereur, irrité plus que jamais, le livra (Hippolyte) à un prévôt pour achever son procès et le faire mourir. Celui-ci se transporta dans sa maison pour s'emparer de tous ses biens par droit de confiscation ; mais trouvant tous ces gens chrétiens et entièrement résolus à suivre son exemple jusqu'à la mort, il commença par décharger sur eux sa fureur. *Il fit donc dépouiller Concorde,*

65. *Con*, signifie avec ; *cordis*, signifie cœur. En forçant cette étymologie, nous pourrions avoir «être d'un seul cœur», ou «être unis d'un même sentiment».

*cette pieuse femme qui avait été nourrice et gouvernante d'Hippolyte, et la fit fouetter avec tant de barbarie, qu'elle expira sous les fouets entre les mains des bourreaux. Ensuite, il conduisit lui-même les dix-huit autres hors la porte de Trivoli, où il les fit décapiter...*⁶⁶

À St-Jean, la statue de Sainte-Concorde attire l'attention des visiteurs. Humblement, elle nous convie à la concorde, à l'union des cœurs!... Elle est probablement plus connue et honorée à St-Jean qu'elle ne l'est à Rome même!...

LA SACRISTIE: 1815 ... 1845

Le 16 avril 1815, il fut décidé par les marguilliers anciens et nouveaux que l'église aurait une sacristie en pierre dont les dimensions à l'intérieur seraient de 24 pieds de longueur par 22 de largeur. Cette sacristie a coûté 953 livres⁶⁷.

À la suite de la visite de l'évêque le 29 juin 1844, les marguilliers et les propriétaires forment un syndic de quatre membres. Ce syndic a toute l'autorité pour donner en contrat les travaux de la sacristie qui serait allongée de 20 pieds. Un devis de 12 pages fut dressé et le contrat⁶⁸ fut accordé le 15 septembre 1844 à Sieur Étienne Simard qui s'engage à fournir tous les matériaux nécessaires et tout l'ouvrage requis pour la somme de 125 livres⁶⁹.

ORFÈVRENERIE: PLUSIEURS AMYOT ET SASSEVILLE

Il est assez étonnant de constater comment au siècle dernier, les églises s'enrichissaient de sculptures, de peintures et de pièces d'orfèvrerie d'une grande valeur. Aujourd'hui, l'entretien des édifices, le chauffage, le peinturage drainent des montants considérables sans que nous ayons cette fierté d'avoir contribué à laisser dans le temple quelques bijoux qui favorisent la piété. Les célébrations du troisième centenaire en seront peut-être une occasion qu'il ne faudrait pas manquer.

Au cours des années 1800-1834, St-Jean a fait des acquisitions d'art sacré de Laurent Amyot: un encensoir (1800)⁷⁰, un porte-Dieu (1801 ou 1830), un bénitier (1823), deux burettes (1822) disparues, un ciboire (1834),

66. GUÉRIN, Mgr Paul, Les petits Bollandistes, 1885, 20 volumes, Tome IX, p. 490.

67. En 1815, la livre valait environ 0,1666\$... La nouvelle livre en 1845 valait environ 4,00\$.

68. Archives de la fabrique, Devis & Marché entre Sieur Étienne Simard et messieurs Antoine Gosselin, curé, Jean Blouin, ouvrier cordonnier, Louis Terrien et Laurent Thivierge, cultivateurs, ces quatre derniers syndics.

69. *Ibidem*, contrat, p. 2 et p. 5.

70. Un encensoir et une navette: celle-ci d'une technique médiocre a probablement été refaite, Cf. ministère des Affaires culturelles, fonds Gérard Morisset, St-Jean I.-O. p. 15.



Photo : Inventaire des Biens Culturels du Québec

Encensoir et navette.



Photo : Inventaire des Biens Culturels du Québec

Bénitier.



Photo : Inventaire des Biens Culturels du Québec

Ciboire.



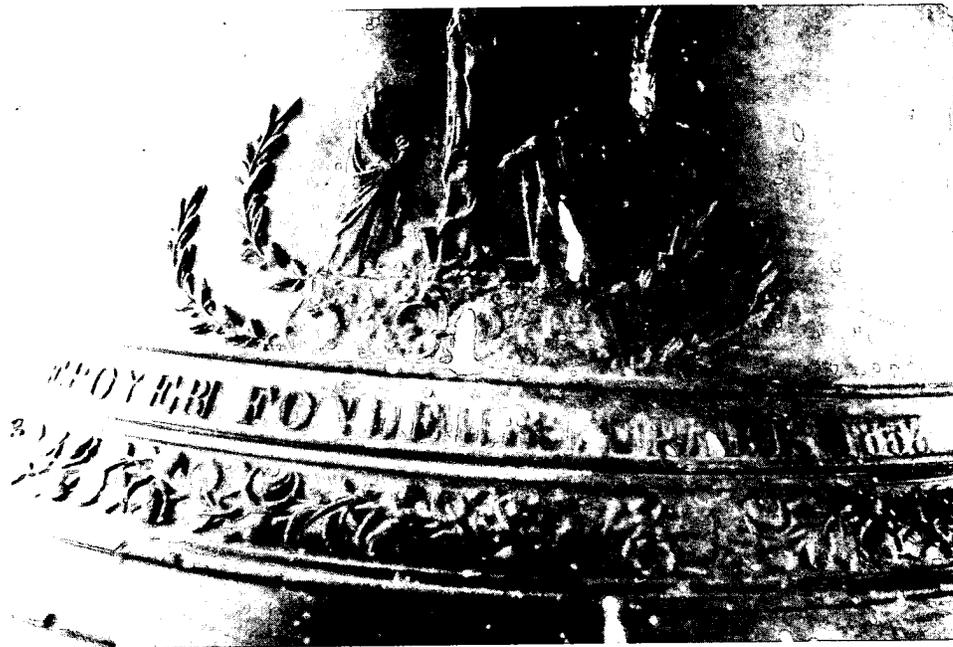
Photo : Inventaire des Biens Culturels du Québec

Ostensoir.



Photo : Inventaire des Biens Culturels du Québec

Calice



Le Royer, fondeur à Paris, 1853.



Les trois cloches

une piscine (1823) et un ostensor (1822) ; toutes ces pièces sont en argent massif⁷¹.

En 1834, St-Jean aurait acheté de François Sasseville un grand calice en argent massif, à coupe évasée et dorée, fausse-coupe ciselée et ajourée. En 1847, St-Jean achète cette fois un grand ciboire en argent massif, fausse-coupe historiée de médaillons : la foi, l'espérance et la charité⁷². St-Jean possède un boîtier aux saintes huiles de François Ranvoyzié dont on ignore la date d'acquisition.

LES TROIS CLOCHES: 1853

Le 20 février 1853, il y eut une réunion des marguilliers anciens et nouveaux et tous les propriétaires. À l'unanimité, il fut résolu d'acheter trois cloches même si la fabrique devait combler un déficit. Une souscription publique prit bientôt naissance et compte 185 bienfaiteurs⁷³.

Un comité est mis sur pied pour trouver les trois marraines qui donneraient leur nom aux cloches et les trois parrains. Cette sélection

71. *Ibidem*, p. 16, 17, 18, 21, 22.

72. *Ibidem*, p. 19, 20.

73. Archives de la fabrique. Au presbytère, nous pouvons voir cette liste avec le nom et le don de chacun des bienfaiteurs.

devait être judicieuse car *les élus seraient dans les honneurs* et il y avait de quoi être pointilleux dans cette affaire.

Les trois cloches sont commandées et fondues à Paris chez Le Royer, fondeur, en août 1853. Le 29 novembre de la même année, il y a bénédiction solennelle des cloches par le Révérend G.-H. Besserer, archiprêtre, curé de Ste-Famille. Ces trois cloches pèsent 1597 livres et les marteaux 72 livres⁷⁴.

Poids de la cloche	Nom donné à la cloche	Nom de la Marraine	Nom du Parrain
La grosse 702 livres	Marie-Soulange	Marie-Soulange Thivierge veuve de François Curodeau	Joseph Laisnés Laliberté, ex- cultivateur, rentier
La moyenne 517 livres	Émilie	Émilie Pouliotte (sic) épouse du Dr G. Lachance	Docteur Gabriel Lachance
La petite 378 livres	Séraphine	Séraphine Pouliot, épouse de F.-Xavier Lachance	François-Xavier Lachance, pilote

DONS À L'ÉGLISE

Au cours de son histoire de près de 250 ans d'existence, le temple paroissial fut l'objet de nombreux dons : tableaux de Plamondon en 1833, 1856 et 1954, chemin de la croix en 1884, le grand lustre en avant de l'église en 1900, les deux lustres du sanctuaire en 1918, les statues en bois, sculptées à Munich, de la *Sainte Vierge* en 1864, de *Saint Joseph* en 1864 et de *Saint-Jean-Baptiste* 1884⁷⁵. Lampes du sanctuaire et en face des autels de la Sainte-Vierge et de Saint-Joseph, harmonium, l'orgue actuel, ornements sacrés, tabernacle, vitraux surtout les 3 autels payés par une souscription volontaire en 1876, dons monétaires substantiels qui ont servi à éponger des déficits ou à acquérir des biens pour le culte, sans parler des cloches en 1853 et de multiples autres dons anonymes.

RESTAURATIONS

À plusieurs occasions, l'église fut repeinte tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. En 1951, M. le curé Émond fit de grands travaux de rénovation⁷⁶. C'est au

74. Archives de la fabrique. Le lecteur pourra aussi consulter les intéressants articles de M. Jean-Charles Bonenfant, Bulletin paroissial, semaines du 19, 26 janvier 1969, 2 et 9 février 1969 : *Les cloches de St-Jean, Parrains et Mairaines des cloches, Comment sonner les cloches, L'affaire de la sonnerie.*

75. Les statues sculptées de Saint-Pierre et de Saint-Paul auraient été achetées par la fabrique... Seraient-elles des œuvres de David Ouellet, en 1876? C'est à résoudre.

76. Comptes de la fabrique 1950-1968.



Photo : Inventaire des Biens Culturels du Québec. J. Paul Body

La sculpture de la sainte Vierge, exécutée à Munich.



Photo : Inventaire des Biens Culturels du Québec, J.-Paul Body

La sculpture de saint Jean-Baptiste.

cours de cette année de modernisation que disparurent de la nef les bancs à porte, les fresques de la voûte et les cornes d'abondance que l'on pouvait voir au-dessus des autels latéraux. En 1969 et en 1978, sous la direction de monsieur le chanoine Eugène Morin, curé, de grands travaux de rénovation à l'intérieur de l'église furent également entrepris à partir de l'isolation de la voûte et des murs. La consolidation de la charpente du toit et du jubé⁷⁷. Toujours, les fidèles de St-Jean se montrent généreux par des prêts sans intérêts ou des dons substantiels émaillés dans les différents feuillets paroissiaux qui en font foi depuis 1968.

Déjà cet esprit de participation aux restaurations de l'église s'est manifesté pour l'achat notamment des cloches et des autels. En 1884, la fabrique avait confié à la maison Gauthier et Frère les travaux artistiques de l'église. Au terme de ces travaux, le curé André Pelletier avait fait célébrer les vêpres de la dédicace de notre église décorée et réparée. Pour cette cérémonie, l'abbé Jean-Baptiste Blouin, enfant de la paroisse et curé de Ste-Hélène de Kamouraska avait prêché. Il avait aussi inauguré et béni la statue de saint Jean-Baptiste que l'on retrouve au-dessus du maître-autel, don du capitaine Jean Delisle. Mgr Bossé célébrait les vêpres : « L'église est encombrée de monde, écrit le curé Pelletier... Le tout fait une fête splendide pour la paroisse qui la goûte beaucoup... La collecte faite par moi-même me démontre bien la satisfaction de la paroisse si je tiens compte des circonstances où on se trouve en paiement d'une répartition⁷⁸.

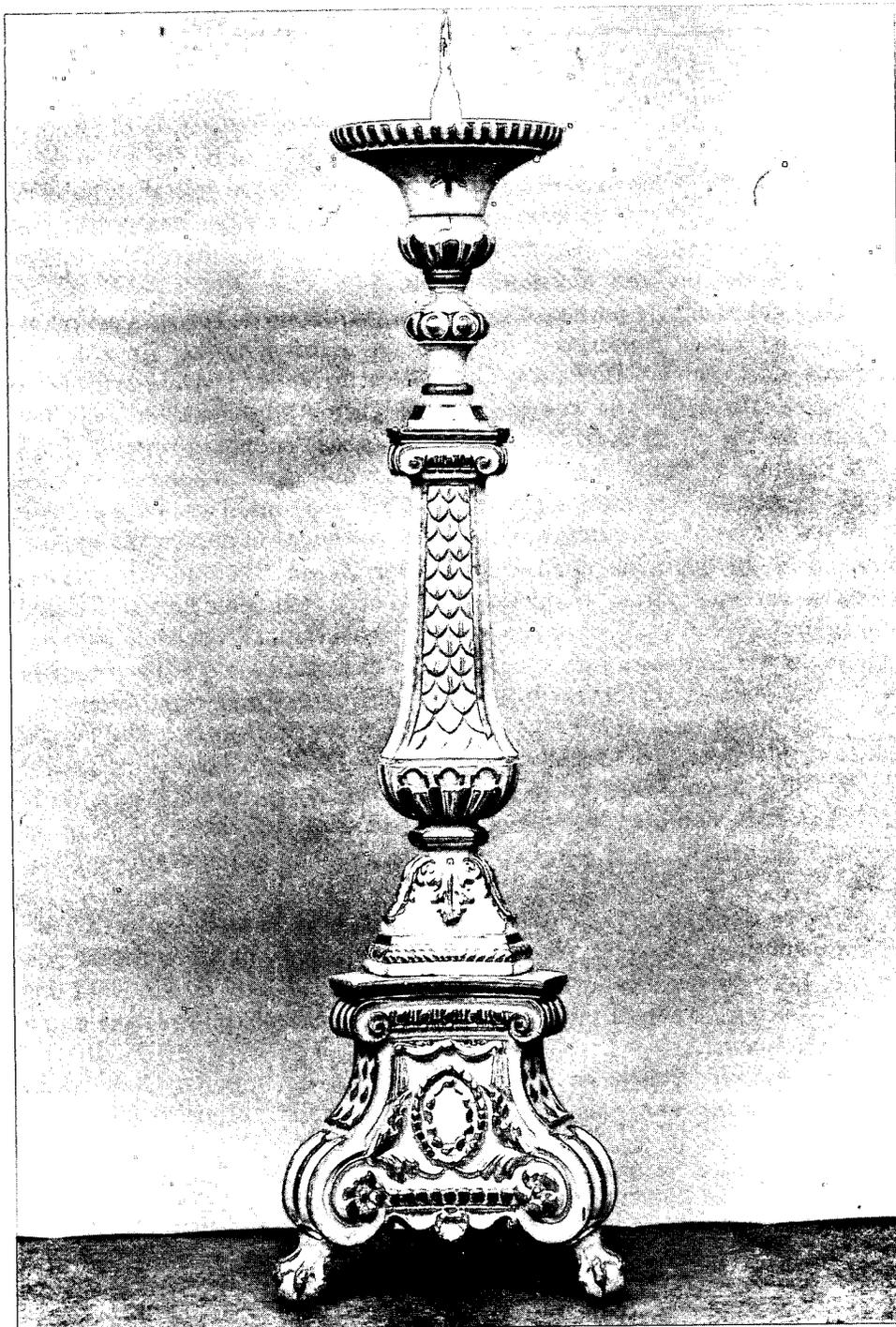
Plusieurs se rappellent encore les fresques décoratives qui, sauf l'arche de Noé, n'étaient pas forcément religieuses. D'ailleurs, plusieurs étaient mal à l'aise d'apercevoir cette arche de Noé en plein ciel azuré de la voûte!... Nous comprenons mieux pourquoi elles ont disparu lors de la restauration en 1951. Par surcroît, leur conservation aurait coûté une fortune.

L'église de St-Jean reste un temple paroissial où le moderne et l'ancien se compénètrent. Plusieurs œuvres artistiques y ont pris place depuis son origine. Lors du renouveau liturgique, le tombeau d'autel du Couvent des sœurs — œuvre d'auteur anonyme et plus que centenaire — y trouve une place d'honneur.

Les visiteurs voient en l'église de St-Jean un héritage glorieux du passé; les paroissiens, une oasis de paix dans un certain confort.

77. Ces travaux de 1969 coûtèrent 36 778,91\$. Le ministère des Affaires culturelles versait 12 578,18\$. En 1977, la fabrique recevait du ministère des Affaires culturelles 9 000,00\$ pour une dépense de 15 964,26\$.

78. Livre de prônes, 1883-86, le 17^e dim. après la Pentecôte, 1885. Au sujet de la répartition la remarque du curé Pelletier est juste. Non seulement à St-Jean, mais dans toutes les paroisses au Québec, la répartition, par son caractère obligatoire a toujours déplu aux gens. Les fidèles n'aimaient pas se faire taxer et un grand nombre donnait librement, généreusement.



Le chandelier pascal.

(Inventaire des biens culturels, J. Paul Body)